

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles
M. Adjuor Roy ainsi que M. René Roy et Mlle Jeannette Roy sont de retour d'une croisière à la Jamaïque.

Un appel des pompiers de Lévis
Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Bourget, rue St-Pélex.

Le Père Noël a décidé d'aller rendre visite à ses petits amis de Saint-David demain après-midi dans la salle paroissiale.

Louis Carboneau, jeune garçon de M. et Mme Ludger Carboneau, du quartier St-Laurent, à Lévis, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Une vente de propriété a été faite hier matin à Lévis pour arranger des taxes municipales et scolaires.

Après le déjeuner S. E. Mgr Plante est entré au cloître avec sa suite et les parents des nouvelles élèves.

Plusieurs lots de la Paint River Co. de Québec, sur lesquels plus de \$15,000 de taxes et droits furent achetés par la ville au prix de \$2 du lot.

Le tracteur pour l'entretien des chemins de Lévis est arrivé.

Le tracteur pour la ville de Lévis est arrivé hier après-midi.

Le club de ski de Lévis continue à donner le service des vingt minutes avec ses deux bateaux d'été.

Demain matin, on fera la quête du vieux linge, dans les familles des rues Wolfe, St-Joseph, Notre-Dame, St-Julien, Gauvreau, Ste-Catherine et Mgr Gosselin.

Une assemblée importante des officiers et membres de l'Union Nationale Catholique des Chantiers Maritimes sera tenue ce soir, à 8 heures 15, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis.

Le chalet du club de ski "L'Oiseau Bleu", de Lévis, est ouvert.

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Aidez vos reins

Evitez les drogues drastiques
Il y a dans vos reins 9 millions de tubes ou filtres minuscules qui peuvent menacer la néphrécie ou les drogues violentes, irritantes.

Cérémonie de profession perpétuelle
Hier matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis Hier matin, jour de la fête de saint François Xavier, S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, a présidé une cérémonie de profession perpétuelle, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les affaires municipales à St-David
Une séance du conseil municipal de St-David a été tenue lundi soir dernier, sous la présidence de M. le maire L.-E. Proulx.

Le conseil a permis au chef des pompiers de placer son camion automobile dans la bâtisse réservée aux pompes.

Conférence ce soir à Lévis sur le "droit de propriété"
La première d'une série de conférences sur une question d'actualité "Le droit de propriété" sera donnée ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis.

Grand cario-bingo ce soir en faveur de l'église de Saint-David
Un grand cario-bingo organisé par les demoiselles Enfants de Marie de St-David aura lieu ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale.

Le club de ski de Lévis continue à donner le service des vingt minutes avec ses deux bateaux d'été.

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Rhumes de Poitrine

Cèdent plus vite à l'action "catalysme-vapeurs" du VICKS VAPORUS

en aura en vente samedi soir à la porte de la salle. On compte qu'il y aura salle comble à cette soirée d'ouverture des activités sportives du club "Le Lévis".

Ce soir, les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" auront leur soirée d'ouverture de la saison, en leur chalet, salle Thivierge.

Le club de ski "Le Montagnard", de Lévis, fera l'ouverture officielle de son chalet, côté du Passage, à Lévis, ce soir, par une grande soirée.

Les élèves de l'école de la rue St-Volci dont les noms sont inscrits sur le tableau d'honneur pour le mois de novembre dernier:

Cours moyen, 4e année: Mlle Juliette Carrier, Anne Pichard, Mlle J.-B. Labrie, Fernand Boutin, Miles Rita Guay, Paule-Andrée Talbot, Laura Lemieux et Jacqueline Lemieux.

3e année: Mlle Dorine Lavallée, Mlle André Dion, Gilles-André Couture, Mlle Monique Talbot, Roland Côté, Mlle Léopaul Lacombe, Laurent Picard et Mlle Marie-Paule Mercier.

Cours inférieur, 2e année: Mlle Berthe Lamontagne, MM. Raymond Dumont, Roland Côté, Mlle Madeleine Laverdière, MM. Benoit Guay, Laurent Chouinard, Jean-Pierre Plante et Mlle Edith Jean.

2e année B: M. Denis Lemieux, Miles Thérèse Chouinard, Lilliane Coulombe, M. Roger Gagné.

1ère année: Mlle Paul-André Gagné, Jean-Louis Frégué, Fernand Guay, Marcel Langlois, Mlle Jeannine Dumont, M. Roland Bernier, Mlle Noëlla Routhier.

Grand cario-bingo ce soir en faveur de l'église de Saint-David

Un grand cario-bingo organisé par les demoiselles Enfants de Marie de St-David aura lieu ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale.

On y fera aussi le tirage d'un magnifique panier de provisions. Ainsi donc tout en faisant la charité on aura la chance de pouvoir gagner pour une partie de plaisir un superbe cadeau.

Les organisatrices comptent sur l'encouragement du public et sur une salle comble ce soir.

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

Le club de ski de Lévis "L'Oiseau Bleu" vient d'ouvrir son chalet pour

AMICALE DU COUVENT ST-FRANCOIS-D'ASSISE

Dimanche, le 17 novembre, avait lieu à l'Académie St-François d'Assise la réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame de Roc-Acadour.

L'on remarqua comme invités d'honneur, M. le Curé A.-A. Godbout, M. l'abbé G. Marchand, les Religieuses de St-François d'Assise, parmi lesquelles plusieurs anciennes institutrices ou élèves de cet institut.

Un grand nombre d'Amicalistes répondirent à l'appel de leur "Alma Mater".

L'interprétation du programme ne laissa rien à désirer. Après la grande messe bienvenue de Mme Fernand Guay, présidente, les benjamins, par une danse gracieuse et de jolis chants nous ont prouvé, une fois de plus que le succès n'attend pas toujours le nombre des années.

L'orchestre St-Cécile invite pour la circonstance à cette fête une note des plus harmonieuses.

Mlle J. Greflard interpréta avec elle, la célèbre pièce intitulée: "La Veuille" de Frs. Coppée.

M. le Curé, le distingué aumônier de cette Amicale adressa ensuite la parole et exprima sa joie de présider cette réunion familiale, et donna, comme par le passé, de sages directives.

Vint ensuite le goûter-causerie à la chaleur des doux souvenirs, auquel chacune fit honneur.

Le Salut du St-Sacrement ratifia les bonnes résolutions prises au cours de cette réunion et chaque Amicaliste s'en retourna réconforté par le cordial accueil de son cher Couvent et par l'évocation des souvenirs de jadis.

Le Secrétaire.

CHICOUTIMI
Avant-Garde de l'Académie
Le 8 novembre, séance de l'Avant-Garde à l'Académie. Décidément nos jeunes ne veulent pas rester en arrière de leurs aînés.

1- Prière, Chant: O Canada.
2- Appel des membres, R. Tardif.
3- Minutes de la séance du 25 octobre, R. Tardif.
4- Orientations: (en marge des mouvements spécialisés) C. Némey.

5- Évangile du 22e dimanche; lecture et commentaires, Fr. Emile-Albert.
6- Étude sur l'histoire nationale: "Les Abénakis", L. Blackburn.

Confessions à l'occasion du premier vendredi du mois
Demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses, de la ville, on entendra les confessions des fidèles afin de leur permettre de communier le lendemain, à l'occasion du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur.

À Lévis, on confessa demain après-midi, de 2 heures 30 à 5 heures et demain soir, après les prières en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il y aura six confesseurs à la disposition des paroissiens.

7-Lecture du dernier rapport R. Tardif.
8-La circonvallation et le menteur (débüt) J.-E. Hudon.
9-Travail sur la divinité de Jésus, P.-E. Harvey.
10-Bravo! Jeunesse! (sur les mouvements spécialisés de l'A. C. J. C.), D. Lavioie.
11-Rapport d'action.
12-Conférence: L'Apostolat de la Prière, Fr. Victor.
13-Class. de chant: Chant de l'A. C. J. C., Le "Ber", de Lariou.
14-Faites ça et vous vivrez; L'Évangile par la J. O. C.) T. Larouche.
15-Étude sur le thermomètre, J.-M. Duchesse.
16-Rapport de l'Évangile du 20e dimanche, O. Sort.
17-Le mouchoir, A. Lapointe.
18-La sanctification du dimanche, B. Page.
19-Petits conseils, L.-J. Ménard.
20-Avis divers.
21-Quelques mots du Révérend Frère Directeur de l'Académie.
22-Prière à la chapelle.

DUPUY
Le 25 novembre, a été béni le mariage de Paul-Emile Lafresnaye à Mlle Berthe Jacob, M. J.-Henri Lafresnaye servait de témoin à son fils et M. Zoti ve Jacob, à sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-A. Fuire. Pendant la messe nuptiale, un beau programme de chants fut exécuté.

Après la messe de mariage, il y eut dîner chez le père de la mariée, après quoi ils partirent pour La Sarre, où ils demeureront. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Dans le cas de rhume — protégez cette ZONE DANGEREUSE



Toux et rhumes s'attaquent toujours à votre gorge et à votre poitrine. Si les tissus de cette zone dangereuse sont dans un état d'affaiblissement, il peut en résulter une maladie sérieuse. Protéger et fortifier ces tissus, il importe que l'organisme reprenne une quantité suffisante de la précieuse vitamine A. Cette importante vitamine alimentaire "Father John's" est la meilleure huile de foin de morue médicamenteuse, riche en vitamine A. Utilisée avec succès depuis 80 ans, cet aliment tonique est très agréable à prendre. La Médecine Alimentaire "Father John's" se vend dans toutes les pharmacies.

P. S. Excellent pour les enfants faibles et épuisés. Les marmots l'aiment depuis 80 ans.

MEDECINE Alimentaire FATHER JOHN'S RECONSTITUANT EN USAGE DEPUIS 1855

Recette de famille pour faire cesser les toux pénibles

Voici la vieille recette bien connue que des milliers de femmes ont trouvée sans pareille pour calmer les toux de l'hiver. Elle se prépare en un moment, coûte une bagatelle, mais soulage rapidement.

Prenez 2 onces de sirop de guaiacum, une teneur de 2 1/2 onces de Pinex, que vous verserez dans une bouteille de 16 onces à remplir de sirop de sucre granulé, fait de 2 livres de sucre et de 1 tasse d'eau, agitez quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de filtrer. C'est facile. Vous faites ainsi 16 onces de remède très efficace et vous avez pour votre argent quatre fois plus de remède contre la toux. Il ne se gâte jamais et les enfants en aiment le goût.

Ce mélange de Pinex combiné avec une attention surprenante les membranes irritées de la gorge. Il détache le phlegme et calme la sensibilité d'une façon qui est vraiment merveilleuse.

Pinex est un composé contenant sous forme concentrée du pin de Norvège, ayant calmant bien connu et très recommandable pour le toux d'hiver. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous les rapports.

pour avoir des SAUCES, RAGOÛTS, SOUPES plus savoureux,

ajoutez 2 on 3 cubes OXO

LA VERITABLE MEASSE EXTRA FANCY BARBADES

FEUILLETON DU "SOLEIL" LE MESSAGEUR DU MALHEUR par Claude MONTORGE

Il avait pris un siège par le dossier plutôt pour s'en faire un rempart que pour s'en servir comme d'une arme.

Les vulgaires apaches qui commentent les crimes les plus odieux, qui rôdent comme des bêtes de proie, qui sortent de leurs repaires à l'heure où les oiseaux nocturnes quittent les rochers obscurs où ils se sont tenus blottis tout le jour pour ne point être blessés par les rayons du soleil; les apaches en casquette à viscopie, en savates, en pantalon à pattes, qu'on rencontre dans les endroits peu fréquentés, qui guettent les passants attardés dans les fourrés du Bois de Boulogne, dans les encadrements des rues mal famées, dans les renforcements d'ombre des boulevards extérieurs, les apaches ne sont pas braves. Il suffit de sortir de sa poche un revolver ou simplement de leur résister pour les mettre en déroute.

Il s'agit de plaisir, de j'ai de quoi me défendre, moi aussi. En vous conduisant ici, on ne vous a fait aucun mal, on ne vous veut aucun mal, Denise, croyez-moi.

Vous serez bien traitée pendant le temps que vous demeurerez ici... et qui sera court.

Vous avez été peut-être surprise de la façon un peu... brusque que vous étiez employé pour obtenir de vous un tête à tête; je n'avais pas le choix des moyens. Je vous l'ai

Pour Énergie et Vitalité

La Nourriture de Dr. Chase

Madame Flammé est de bien bonne humeur... elle a repris quelques-uns de ses accès de colère.

Pendant que M. Tanager, Jeannette et Samuel chahutent vainement à se placer, Mme Tanager, s'occupe de transformer son tiroir en salon de couture.

Oh, Zéro — regarde donc comme il est petit et comme il est gentil! Surtout qu'il est si gentil!

C'est vrai qu'il a l'air triste. Annie m'a dit qu'il est triste parce que tu vas partir — C'est parce qu'il attendait que tu ailles lui apporter un sac de lait!

Mais il faut se dépêcher et nous préparer à partir. Zéro, qu'est-ce que tu fais là? Tu n'as rien fait de mieux que de te tenir assis!

Zéro, ça doit être bien beau quand on a des parents qui prennent soin de nous autres! Les enfants qui ont des parents doivent être heureux tout le temps!

Je vous le jure sur tout ce qu'il y a de sacré. — Oh, il ne doit pas y avoir grand chose de sacré pour vous? — Je vous le jure... tenez, sur vous-même.

Denise, à ces mots, eut un étrange sourire et tout en jouant avec le couteau dont le poignoir s'élevait toujours menaçant et terrible, elle dit: — Toutes les femmes, toutes, vous m'entendez, sont excusables quand elles se vengent du caractère exécrable de leur mari, de sa sottise, de sa violence, de son égoïsme, de son peu d'égard pour celle qu'il traite en despote, comme une esclave, comme une servante, comme une inférieure.

— Vous avez raison. Une femme qui oublie un seul instant ses devoirs a au moins un motif qui l'ammortit devant sa conscience. Elle peut invoquer cette circonstance atténuante que son mari est un butor, un maître exigeant, autoritaire, ou un être borné qui n'a pas su la comprendre après qu'elle a tout fait, par sa soumission, son zèle, son amour, son dévouement, pour être admirée et chérie.

— Ah, que j'aime vous entendre parler ainsi, Denise! Je vous parles de rendre fou de joie, me font tressaillir d'une espérance qui illumine mon cœur comme le bonheur de vous savoir moins farouchement rebelle! Illuminerait ma vie. Je vous aime, Laissez-vous toucher par cet amour si frénetique qu'il est quelquefois excessif et maladroit dans ses manifestations.

— Vous m'aimez, vraiment? — Je vous aime, Denise! Moi, j'aime mon mari. Je n'ai qu'un cœur, je le lui ai donné sans réserve et tout entier depuis longtemps. J'aime mon mari depuis toujours. Quand il n'était encore qu'un petit garçon je l'aimais déjà à cause de sa gentillesse qui le poussait à se faire, dans la rue, le protecteur des plus faibles. Depuis que je le connais, c'est-à-dire depuis toujours, mes yeux, mes pensées, mes rêves se sont orientés vers lui. Je le devinais plus intelligent que les autres, et meilleur aussi. Je ne me suis pas trompé, il est tel que je l'avais rêvé, il est tel que j'eusse souhaité qu'il fût s'il m'avait été permis de choisir.

— Je vous le jure sur tout ce qu'il y a de sacré. — Oh, il ne doit pas y avoir grand chose de sacré pour vous? — Je vous le jure... tenez, sur vous-même.

Denise demeura un instant silencieuse, pensive, comme si elle cherchait à se pénétrer du sens exact et précis des paroles qu'on lui répétait: suis, soudain, comme sous le coup d'une inspiration subite, elle dit: — Ah! si j'étais... si j'étais sûre que vous êtes sincère.

— Je vous le jure, Denise, dit aussitôt Georges Éparvier avec une force qui eût été capable de donner le chan-

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

ANNIE ROONEY Par Brandon WALSH No 107—

Le Dr Parent prend la défense du chômeur

UN IMBROGLIO

Un imbroglio vient d'éclater entre la ville de Québec et M. G.-I. Lachance à propos de construction sur la rue Mont-Carmel. M. Lachance aurait voulu tout d'abord prolonger son garage de la rue St-Louis jusqu'à la rue Mont-Carmel mais la Commission d'urbanisme refusa le permis. Notre concitoyen décida alors de construire une maison d'appartements et il fit préparer des plans que la commission d'urbanisme refusa de nouveau parce que les commissaires craignaient que M. Lachance ne prolonge son garage sous la dite maison. C'est la raison pourquoi M. Lachance a pris un bref de mandamus contre l'inspecteur des bâtisses, M. J.-E. Pinnault, pour le forcer à donner un permis de construction. La ville défendra son employé.

L'UNION DES TRAVAILLEURS EN FOURRURE

Les membres de cette organisation procèdent à l'élection des officiers et M. F.-X. Perron, l'un des fondateurs, est élu président — Appel à la coopération pour améliorer les conditions de travail.

L'Union Internationale des travailleurs en fourrure de Québec a tenu une importante assemblée dimanche dans les salles des Quartiers-Général des Unions Internationales au cours de laquelle on a procédé à l'élection des officiers. L'assistance était nombreuse et des questions fort importantes furent soulevées. Plusieurs nouveaux membres ont été initiés au début de la réunion. L'élection des officiers se fit au milieu du plus bel enthousiasme. M. F.-X. Perron, un fondateur de cette union, fut élu président. Il aura pour le second un homme habile et dévoué dans la personne de M. Lauréat Labbé choisi comme secrétaire financier. Ils sont aussi certains de pouvoir compter sur le zèle et le dévouement des autres officiers et officieuses qui ne manqueraient pas de remplir leur charge dans l'intérêt des travailleurs en fourrure. Tous comptent sur la coopération des ouvriers et ouvrières employés dans cette industrie qui espère-t-on, rev...

LE C. O. T. C. LAVAL

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, ce soir à 9 heures, au Manège Militaire, le brigadier J.-M. Prower, commandant du cinquième district militaire, passera en revue le contingent de l'Université Laval. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université, et autres représentants de Laval et des personnalités marquantes du monde militaire seront témoins de ce brillant déploiement. Le colonel Ernest Legaré, commandant en chef du C. O. T. C. Laval, dirigera la revue.

Le terrain Lockwell acheté par la ville

UN PETIT VILLAGE EST DISPARU SOUS UN EBOULEMENT HIER

Guayaquil, Equateur, 4.—(A. P.)—L'éboulement qui a englouti hier le petit village de Verde Cocha, aux premières heures du jour, a été accompagné d'un sourd grondement souterrain dans tout le pays d'Huigra, où le village était situé. Aucun des habitants de ce hameau, perdu dans les Andes, n'est resté pour dire si les villageois furent réveillés avant d'être engloutis sous l'avalanche. Il était 3 h. 15 du matin. Le glissement de terrain s'effectua sur un front de près de deux milles, emportant tout au flanc verdoyant de la montagne. Le gouvernement de l'Equateur envoie des secours dans le pays dévasté, chose rendue possible par la conservation du chemin de fer, que l'éboulement a épargné. Non seulement celui-ci a-t-il effacé de la carte le village de Verde Cocha, mais il a fait disparaître en même temps, dans une large mesure, deux estancions ou grands ranchs, sur lesquels un grand nombre de bestiaux ont péri.

MORT SUBITE

St-Eleuthère, 4. (D.N.C.)—Le coroner tiendra une enquête sur le corps de M. Joseph Brillant, époux de dame Delvina Levasseur, décédé subitement hier à l'âge de 53 ans alors qu'il s'en allait avec cinq compagnons travailler sur les chantiers établis le long des frontières de la province de Québec et du Maine. M. Brillant s'était allié tranquillement avec ses camarades quand il s'affaissa soudainement sur la route. On se porta immédiatement à son secours, mais il était déjà trop tard. M. Brillant était un citoyen bien connu de St-Eleuthère.

PRESIDENT



M. F.-X. PERRON a été élu président de l'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

ARRESTATION DE VOLEURS DANS QUEBEC

Les auteurs du vol d'un radio sont retrouvés et avouent leur faute—Sentence lundi prochain—Voleur de renards en prison.

Chaque automne nous avons toujours à déplorer une épidémie de vols à Québec et les détectives municipaux sont bien décidés d'y mettre fin en arrêtant les auteurs de ces cambriolages et de ces rapines dont souffrent les citoyens de Québec et ceux qui viennent faire des affaires chez nous. Récemment, un camionneur de St-Jean Chrysostôme, comté de Lévis, venait chercher un radio De Forest Crosley à Québec et, en cours de route, l'appareil disparaissait mystérieusement, sans que le conducteur ait pu en dire rien de quoi ce soit. Une plainte fut portée au lieutenant détective Laurent Lacasse et les hommes municipaux ne tardèrent pas à trouver les coupables, deux jeunes gens de 17 et 18 ans qui avaient revendu le radio pour \$19.

Les renseignements détectives qu'ils avaient réussis à voler le radio pendant que le camion était en marche dans la côte Franklin et qu'ils avaient ensuite fait glisser l'appareil jusqu'au bas du remblai. Ils le sortirent de sa boîte et allèrent le vendre à une de leurs connaissances. (Suite à la page 8, 3e col.)

DESERTION DE L'AGRICULTURE AUX ETATS-UNIS Albany, 4. (Dépêche spéciale).—Un comité d'enquête de l'Association des agriculteurs de New-York, qui a existé autrefois, a pris origine lors de la proposition de l'ex-président, M. J.-Albert Bouchard, de donner, au maire, un assistant dans la personne d'un contrôleur ou d'un gérant. L'idée, d'abord lancée lors de l'assemblée générale de 1934, indiquée d'après le rapport rédigé par Harry-S. Ganders, que les leçons de civisme à l'école primaire et les leçons de grec au High School étaient les moins prisées par les parents.

Il se peut, lit-on dans le rapport, que les parents ne veulent pas, en général, que leurs enfants aient le même métier qu'eux ou qu'ils ne sentent pas le besoin, pour leur progéniture, d'une formation spéciale en vue de ce métier ou occupation.

SUITE D'UNE QUERELLE Santa Barbara, 4. (A. P.)—Jesse Livermore demanda aux tribunaux la garde de ses deux fils, qui vivent actuellement avec Mrs. Dorothy Wendt Longcope, dont il est divorcé. Au cours d'une querelle qui suivit de copieuses libations, celle-ci blessa Jesse Livermore fils d'une balle de revolver.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF VOTE une somme de \$1000 pour terminer cette transaction — Le terrain servira probablement à la construction de l'incinérateur municipal.

Le comité administratif a décidé hier de voter une somme de \$1000 pour permettre au notaire Charles Delagrave, M.P.P., d'acheter de gré la propriété de la succession Lockwell et celle de madame Adhémar Gagnon, les dits terrains devant probablement servir à la construction de l'incinérateur. Toutes les procédures ont été faites à date et la faille a été recouverte et les inspecteurs ont permis la remise de la propriété indivise à madame Gagnon pour qu'elle en puisse disposer en faveur de la ville. Il est entendu que le cité paiera à la succession Lockwell et à madame Gagnon une somme de \$500 et qu'elle fera remise des taxes accumulées sur les dites propriétés, dont le total frise que la ville n'était pas obligée d'acheter la propriété mais le notaire Delagrave l'a détrompé en lui démontrant que les ordres du comité étaient très spécifiques et que la cité était maintenant obligée d'acquiescer ce jour de terre. Il a donné que les procédures ont été faites suivant la loi.

On a voulu décider tout de suite que l'incinérateur serait construit sur ce terrain mais l'échevin Gosselin s'y est opposé en déclarant qu'il voulait attendre la réponse à l'interpellation faite récemment pour savoir si la ville possédait ailleurs des terrains qui pourraient servir à ce but.

CHICAGO, 4. (P. A.)—Le Rév. Père Bernard J. Bonk, membre de la Société du Saint Nom de Jésus, a déclaré aujourd'hui qu'il se rendrait en Allemagne cette semaine pour localiser cinq prêtres de sa société qui n'ont pas encore répondu aux nombreuses lettres qu'il leur a envoyées. Le pasteur a obtenu du procureur du district, Michael L. Igoe, une lettre d'introduction auprès de l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

PRETRES DISPARUS Chicago, 4. (P. A.)—Le Rév. Père Bernard J. Bonk, membre de la Société du Saint Nom de Jésus, a déclaré aujourd'hui qu'il se rendrait en Allemagne cette semaine pour localiser cinq prêtres de sa société qui n'ont pas encore répondu aux nombreuses lettres qu'il leur a envoyées. Le pasteur a obtenu du procureur du district, Michael L. Igoe, une lettre d'introduction auprès de l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Les ouvriers syndiqués réclament C.-J. Arcand

Les délégués au Conseil Général des Syndicats Catholiques expriment leurs regrets de la défaite de celui qui fut leur protecteur, et ils veulent qu'il soit maintenu dans ses fonctions.

Reconnaissant les services rendus à la classe ouvrière par l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, les délégués au Conseil Général des Syndicats Catholiques ont manifesté le désir, hier soir, au cours de leur séance régulière, que le gouvernement le maintienne si possible dans ses fonctions en le nommant Conseiller Législatif. Quelques délégués ont affirmé qu'il est faux de dire que ce sont les ouvriers organisés qui ont contribué à sa défaite dans Maison-Neuve, alors que, d'après eux, ce sont les chômeurs et les communistes qui ont voté en nombre contre lui. Ils ont aussi exprimé le vœu que le gouvernement fasse en sorte que le ministère du Travail reste indépendant des autres et se soit prononcés contre sa fusion avec le ministère des Travaux Publics ou avec celui du Commerce et de l'Industrie. La séance d'hier soir a aussi été marquée par l'élection des officiers. La plupart des anciens dont le président, M. J.-T. Robitaille, ont été réélus.

La question du ministère du Travail a été soulevée à la suite de la lecture d'une lettre de M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., invitant tous les conseils centraux à faire des instances pour que le ministère du Travail soit maintenu tel qu'il existe actuellement. Plusieurs délégués ont déclaré que les ouvriers organisés étaient unanimes à reconnaître les services rendus à la classe ouvrière par l'honorable M. Arcand. Un délégué a fait remarquer que malgré les objections qu'on a fait surgir, il a toujours su revendiquer les droits du travail et faire adopter plusieurs lois dont celle de l'extension juridique des conventions collectives de travail et en faire amender plusieurs au bénéfice des ouvriers. "Ce n'est pas sans les ouvriers qui ont contribué à sa défaite", fit remarquer le même délégué "dans Maison-Neuve, mais les chômeurs et les communistes".

Les élections furent présidées par M. David Roy, président de l'Association des Pompiers, MM. H. Allaire, Henri Robitaille et Jos. Dorion agissant comme scrutateurs. Après avoir reçu le serment d'office et reçu la bénédiction de M. l'abbé Georges Côté, les nouveaux officiers prononcèrent de brefs discours.

Les explications d'un propriétaire québécois

Un membre de l'Association des Propriétaires de Québec accorde une entrevue au "Soleil" — Ce qui se passe au sein de l'Association.

Un membre de l'Association des Propriétaires vient de nous accorder l'entrevue suivante au sujet de ce qui se passe actuellement au sein de l'Association. Voici ce qu'il nous dit : "Les commentaires des journaux au sujet de l'Association des Propriétaires, contiennent un certain fond de vérité, mais il y a trop de vague pour que le public soit renseigné, comme il devrait l'être. On parle de la démission de trois directeurs actuels. C'est bien possible, mais cette rumeur est encore du domaine hypothétique. Le fait est que, si elle a existé entre les directeurs, a pris origine lors de la proposition de l'ex-président, M. J.-Albert Bouchard, de donner, au maire, un assistant dans la personne d'un contrôleur ou d'un gérant. L'idée, d'abord lancée lors de l'assemblée générale de 1934, indiquée d'après le rapport rédigé par Harry-S. Ganders, que les leçons de civisme à l'école primaire et les leçons de grec au High School étaient les moins prisées par les parents.

Il se peut, lit-on dans le rapport, que les parents ne veulent pas, en général, que leurs enfants aient le même métier qu'eux ou qu'ils ne sentent pas le besoin, pour leur progéniture, d'une formation spéciale en vue de ce métier ou occupation.

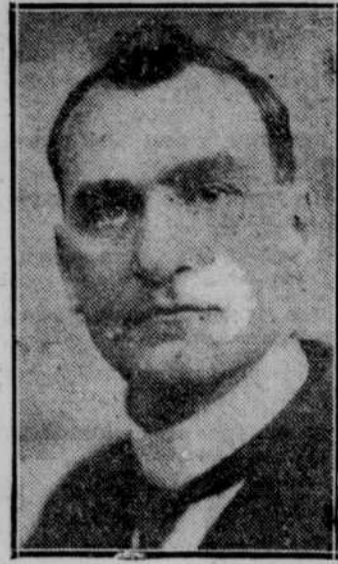
BRILLANT SUCCES DE DEUX ARTISTES CANADIENS HIER AU CLUB MUSICAL DES DAMES

Lionel Daunais et Violetta DeLisle ont été ovationnés par leurs compatriotes enthousiasmés, hier soir, au Club Musical. Les deux artistes canadiens sont accueillis par un grand nombre d'auditeurs. — Succès personnel pour chacun d'eux. — On peut être prophète en son pays.

Ne disons plus que nos compatriotes artistes sont méconnus ou traités avec indifférence ici. Nous avons rarement vu des artistes autant fêtés que Violetta DeLisle et Lionel Daunais qui se sont fait entendre en soirée conjointe, hier soir, dans la salle du Château Frontenac, sous les auspices du Club Musical des Dames. La salle était comble plus encore, s'il est possible, qu'au concert de Lhévinne; plusieurs auditeurs ont dû rester debout bien qu'un grand nombre de sièges supplémentaires aient été placés dans la salle pour accommoder la foule. L'auditoire était animé, joyeux, attentif, et les applaudissements éclatèrent, orgueilleux et enthousiastes. Violetta DeLisle n'a rien perdu de ses magnifiques qualités vocales qu'elle avait révélées il y a deux ans. Pendant ces deux années d'étude, sa voix s'est encore fortifiée, assouplie, cultivée, sa technique s'est perfectionnée, et sa personnalité s'affirme de plus en plus. Cette voix rare dont elle est douée, ce soprano extraordinairement riche et souple, nous voulions bien qu'il ait acquis de la puissance, du volume, nous voulions bien qu'il ait gagné de la culture, de l'aisance, mais nous aurions été au désespoir qu'il en ait perdu sa fraîcheur cristalline, sa douceur de satin si étonnantes et qui en font le principal charme. Heureusement il n'en est rien. Violetta DeLisle possède toujours une merveilleuse voix chaude, veloutée, nuancée. Elle est servie de plus par une intelli-

gence fine et cultivée, par une technique impeccable, par un tempérament artistique — timide encore peut-être — et un désir d'expression vraiment remarquables. Son éducation est si nette et si habile que les mots les plus difficiles résonnent, clairs et nets, jusqu'aux extrémités de la salle. Nous avons aussi noté chez elle le souci d'exprimer une nuance de sentiment jusque dans les vocalises les plus compliquées. Mademoiselle DeLisle a donné deux groupes de chansons. "Se tu m'ami" de Pergolesi, puis, en espagnol, "Estrellito", de Joachim Rodrigo, écrite pour elle, et la Gavotte de Gossec arrangée pour la voix par Madame d'Estrainville, son professeur. Après ce premier groupe, la jeune artiste très rappelée chanta alors le grand air du "Barbier de Séville" avec une aisance et un brio qui laissent prévoir ce qu'elle donnera un jour sur une des grandes scènes de l'opéra. Le deuxième groupe comportait une chanson anglaise de Frank LaForge, "Come on to these yellow sands", "Aime-toi", mazurka chantée, de Chopin, puis l'air magnifique de Mozart, celui de Constance, dans "L'enlèvement au Sérail", qu'elle exécuta avec une aisance souveraine. Le dernier numéro à son programme était une chanson de Debussy "Apparition", d'un genre nettement différent, au rythme capricieux, aux nuances dangereuses, tout en demi-teintes, et que Violetta DeLisle a rendue avec une compréhension très fine et (Suite à la page 7, 2e col.)

REELU



M. J.-THOMAS ROBITAILLE a été réélu, hier soir, président du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

DEUX CAUSES PLAIDEES EN COUR D'APPEL

Une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu et une personne condamnée en Cour de Police veulent faire casser des jugements.

En Cour d'Appel, sous la présidence de l'honorable juge Alphonse Bernier, assisté des honorables juges W.-L. Bond, Antonio Galipeau, Paul St-Germain et J.-L. Saint-Jacques, s'est plaidé hier l'appel de la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet vs Maurice Girard, cultivateur, de Ste-Perpetue, district de Nicolet.

Me Gaston Ringuet, procureur de la défenderesse-appelante, a exposé à la Cour que l'intimé, un des membres de la compagnie, prit une police d'assurance contre le feu de \$2,000, le 5 mars 1931. L'assurance était prise pour cinq ans et le billet de \$2,000 payable sur demande, fut remis par l'intimé à l'appelante. Le 2 août 1933, une partie des biens faisant l'objet de la police, soit une grange assurée pour \$1,300 et une récolte de foin assurée pour \$200, fut détruite par le feu. L'intimé intenta donc un procès de \$75,000 en réclamation de \$1,300 et de \$200, représentant les intérêts d'un an. L'appelante a nié à l'intimé le droit de la (Suite à la page 6, 3e col.)

BAISSE DES TAUX DE PEAGE SUR LE PONT DE GASPE

Gaspé, 4. (D. N. C.)— Les taux de péage sur le pont "Monseigneur Ross", de Gaspé, ont été réduits ce midi. D'ordinaire les piétons paient pour se procurer huit billets pour vingt-cinq centimes (0.25) et les automobilistes de Gaspé et du havre de Gaspé, 50 billets pour \$5.00.

Jusqu'à date les taux étaient de cinq centimes pour les piétons et vingt-cinq pour les automobilistes. Cette réduction des taux de péage avait été demandée par les membres de la Chambre de Commerce et des citoyens influents de Gaspé et du havre de Gaspé, qui ont présenté une requête à l'honorable John-Hall Kelly, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Taschereau.

Nul doute que la population verra avec plaisir ces nouvelles modifications obtenues du gouvernement par l'honorable Kelly et M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé-Sud.

DANS LE PORT D'après le rapport du capitaine Eugène Fortin, maître du port, le nombre de vaisseaux qui ont fréquenté le havre local durant le mois de novembre, cette année, a été de 229 contre 220 pour le mois correspondant de l'an dernier. Ces vaisseaux se divisent comme suit: océaniques, 124; côtiers, 65; vaisseaux de commerce, 29. De mars à novembre inclusivement, il est venu dans notre port 1,835 navires contre 1,600 pendant la période correspondante de l'an dernier. Il y a donc augmentation de 35 navires sur l'an dernier. Comme la saison de navigation n'est pas encore tout à fait terminée, on prévoit que cette augmentation sera encore plus grande à la fin de l'année. De façon générale, la saison maritime a été beaucoup plus fructueuse cette année que l'an dernier; car, comme le "Soleil" l'a déjà dit, il y eut aussi augmentation dans le nombre de passagers à venir de l'étranger dans le port de Québec.

COURS DE COMMERCE Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, un finissant du cours supérieur de commerce donnera une conférence sur "Analyse des états, des profits et des pertes". M. Maurice Masson, C.G.A., de la firme Racour, Gauthier, déclinera bien le plaisir de présider cette séance d'étude. Entrée libre.

LE CARDINAL VILLENEUVE New-York, 4. (P. C.)— Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, est descendu ici hier soir à l'arrivée du paquebot "Île de France", de la Compagnie Générale Transatlantique. Le primat de l'église canadienne était accompagné de Mgr Eugène-C. Laflamme, curé de la Basilique Notre-Dame et de son secrétaire particulier, M. l'abbé Emmanuel Bourque. Les distingués voyageurs n'ont fait aucun commentaire sur la situation des pays visités.

715 familles parties rejoindre des colons

Au cours de l'automne, le Ministère de la Colonisation a fourni l'occasion à 715 familles d'aller vivre avec leur chef dans des régions nouvelles.

En plus de l'établissement d'au-delà de 4,000 colons en vertu du plan Vautrin depuis le printemps dernier, le gouvernement a donné l'occasion à 715 familles d'aller rejoindre leur chef dans les régions neuves de la province dans le cours de l'automne. Ce chiffre de 715 est environ la moitié du nombre des familles que l'on veut établir cette année-ci. Les départs des familles se sont effectués régulièrement chaque semaine, et il y a eu un mouvement continu de familles qui ont rejoint leur chef dans les colonies. Il sera plus facile de transporter les bagages en train qu'en voiture par des chemins boueux. Des 715 familles établies, nous apprenons qu'il y en a 119 du comté de Québec qui ont été établies sous les auspices de la société diocésaine de colonisation.

Au ministère, on nous apprend que plusieurs autres départs auront lieu d'ici quelques jours; sept familles partiront de Saint-Hubert pour Roches-aux-Crochets, 17 familles de Valleyfield et de Saint-Jean pour le même endroit; 29 familles de Mont-Réal, pour Béarn; 37 familles de Sherbrooke pour Bellecombe. Ces départs se feront d'ici une semaine.

L'honorable Irénée Vautrin surveillera personnellement la mise en œuvre de son plan au cours des prochaines semaines avec l'aide de son dévoué sous-ministre, M. L.-A. Richard.

LES DEBATS MIXTES Le tout Québec assistera demain aux grands débats mixtes organisés par les étudiants en Droit de l'Université Laval, si l'on en juge par le rapide des billets en ces derniers jours. L'association M. l'abbé Roberte, président de la faculté et grand animateur de cette organisation, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer à l'assistance nombreuse le maximum de confort. Rien de surprenant que ces débats soient tant d'intérêt en notre ville. En effet le sujet choisi ne saurait être plus piquant et chacun veut savoir "S'il est plus urgent d'éduquer les adultes que les enfants..."

D'autre part la participation de jeunes filles exceptionnellement nombreuses à ces débats n'est-elle pas de nature à rendre plus vivante cette discussion académique. On sait que Mlle Germaine Hundoek et M. Raymond Grenier tiendront pour l'affirmative contre Mlle Yolande Desjardins et M. Yves Vin. Les juges chargés d'apprécier les arguments des "débatteurs", le "Soleil" l'a déjà dit, seront Mme Charles Fremont, M. Antoine Rivard, C.R., et M. René Gagnon, publiciste au département de la voirie.

UN ACCIDENT Toronto, 4. (P. C.)— Les sanctions qui résultent du conflit italo-éthiopien causent des pertes considérables aux pêcheurs de Terre-Neuve. Si la paix pouvait se rétablir dans le monde d'ici demain, les Terre-Neuviens qui souffrent de l'embargo placé sur la morue dont ils sont de grands exportateurs en bénéficieraient dès la semaine prochaine. C'est ce que vient de déclarer un homme d'affaires de Saint-Jean, Terre-Neuve, M. Spurr.

ELLE VEUT FORT PAUVREMENT MAIS POSSEDAIT \$200,000 New-York, 4.—(C. P.)— Geignani sur sa pauvreté et habitant un "cottage" sans couleur ni le gaz, l'électricité et autres moyens de confort modernes brillent par leur absence. Mme Ellen-J. Ackerman, une bonne vieille de 88 ans, décédée le 20 novembre dernier, gardait bien cachée une fortune de \$200,000.

On en a eu la révélation hier par une circulaire formelle. L'une des 24 personnes de sa parenté s'opposa à la nomination de James-D. Moore, percepteur des droits de succession dans le comté de Bergen, N. J., comme administrateur de la succession, et la contestation qui s'ensuivit fit la lumière sur la fortune cachée de la vieille.

Celle-ci s'éclairait au pétrole lampé, se procurait l'eau dans sa cuisine au moyen d'une pompe à main et se chauffait avec deux poêles des plus primitifs.

UNE RUMEUR Montréal, 4.—(D.N.C.)— La rumeur veut, à l'Hôtel de Ville, qu'on insère dans le prochain "Bill" de Montréal (Séjour de Montréal) un article en vertu duquel la majorité absolue du Conseil pourrait en tout temps et par un simple vote de confiance, renverser le comité exécutif.

A ST-RAYMOND Une enquête a été tenue hier à St-Raymond par le Dr Jules Vallée, coroner du district, sous la mort de Bernard Langevin, fils de M. Antonio Langevin, tué accidentellement samedi dernier en tombant sur la route d'un moulin à vent. Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 4 DECEMBRE 1935

L'observance du dimanche

La Cour d'Appel juge que la Législature de Québec outrepassait son autorité, en 1907, lorsqu'elle permettait aux Juifs, à certaines conditions, de poursuivre leur industrie le dimanche. Partant l'article 7 de sa loi de l'observance du dimanche est inconstitutionnel, parce qu'il tend à limiter la portée d'une loi fédérale, laquelle décreta généralement que de travailler le dimanche constitue un délit dont l'auteur doit être tenu criminellement responsable. A moins que ce jugement ne soit modifié par la Cour Suprême, il s'ensuit donc que l'exemption dont les Juifs ont bénéficié depuis vingt-huit ans est nulle et que nos législateurs n'avaient pas le pouvoir de se montrer si généreux à leur égard. Voilà, dégagée de ses considérations générales et de toute phraséologie judiciaire, l'essence de l'importante décision rendue par la Cour d'Appel sur les points de droit soumis par le gouvernement de Québec. Tel que M. Taschereau l'a laissé entendre, un amendement au statut provincial suivra probablement de près le jugement rendu hier, à moins qu'une instance en Cour Supérieure ne retarde quelque peu le règlement définitif à ce problème.

Provisions trop considérables

Plus importante que la nomination de nouveaux experts pour succéder à ceux que M. Bennett avait désignés pour diriger l'office du grain, est la décision annoncée par le ministre du Commerce au nom du gouvernement fédéral. M. Euler est d'avis que les provisions de blé accumulées sous l'ancienne administration, à des prix variant de 70 à plus de 90 cents du boisseau, sont trop lourdes. Elles dépassaient 225 millions de boisseaux en septembre dernier. Et l'on ne nous dit pas encore dans quelles proportions les transactions récentes ont pu les augmenter. En faisant appel à tous les pays amis et en acceptant des prix raisonnables, l'on écoulera une partie de ce froment, dont la manutention coûte relativement très cher, de façon à ramener les réserves à la moyenne d'autrefois. C'est la liquidation d'une longue spéculation qui commence. Elle a duré plusieurs années. Dire qu'elle a coûté des millions à la nation canadienne n'est pas suffisant. Elle nous a fait perdre de moins en partie, les bonnes dispositions des importateurs anglais; elle a immobilisé les forces du crédit public; elle a enrhyé le cours naturel du trafic ferroviaire. Lorsque le gouvernement libéral préparera de nouveaux accords commerciaux avec le gouvernement anglais, l'une de ses préoccupations sera de rétablir la vogue du froment canadien en Angleterre. Le Canada produit le meilleur blé, et les experts sont prêts à en payer un prix plus élevé que pour tout blé étranger. Mais ils n'entendent point qu'on leur impose une surtaxe excessive. Pour l'avoir essayé, M. Bennett a fait un tort considérable à nos producteurs et à nos exportateurs.

Qu'on ne s'y trompe pas

L'humour ne s'occupe point des faits et profite plutôt de l'équivoque. Ainsi en est-il du spirituel jugement porté par un grand journal américain sur les élections dans la province de Québec. Il est vrai, comme il le dit, qu'il y avait tant de libéraux en Canada français que le même parti ne pouvait que difficilement les contenir tous. Mais la division qui s'est opérée dans l'électorat est le résultat d'une intrigue qui n'a rien de libéral. Les transfuges sont passés dans le camp conservateur et la plupart y resteront. Sans doute, dans le peuple, les vrais rouges retourneront à leur vieux parti, mais on se fait illusion en entretenant l'espoir qu'un Paul Gouin retournera jamais au parti de son père et de M. Taschereau. Au contraire, il est aujourd'hui lié au groupe des anciens adversaires de Sir Lomer Gouin, et il continuera de combattre sa politique, comme son frère M. Léon-Mercier Gouin, continuera de la revendiquer. D'ailleurs, son intention de rompre avec le parti libéral ne date pas d'hier pour M. Paul Gouin. Il a pris soin, dès le début de sa campagne contre le gouvernement de manifester sa sympathie à M. Duplessis et même aux chefs du parti tory. Dans ses instructions secrètes aux amis qui le suivaient dans son aventure, il recommandait de ne marquer aucune hostilité aux bleus de Québec ou d'Ottawa. Et pour qu'on ne se trompe point sur le caractère de cette tactique, il défendait qu'on fit l'éloge de M. King ou de M. Lapointe. Beaucoup de libéraux se sont laissés bernier dans cette affaire. Ceux-là ne s'entendront pas tous dans leur erreur. Mais ceux qui les ont induits en tentation n'ont jamais été des libéraux sincères et ils ne reviendront pas au libéralisme.

Une faillite et sa morale

Une autre fumisterie de M. Bennett devient fumée: c'est la loi sur le logement, votée au cours de la dernière session parlementaire après une charge assez vive de l'opposition libérale. Le gouvernement visait à rendre la petite propriété accessible à l'ouvrier. Cette intention louable se traduisait par un crédit de 10 millions de dollars, affecté à la construction d'habitations, diverses sociétés de prêt s'engageant à contribuer 40 millions à la même fin avec la garantie de l'Etat. Il apparut tout de suite que l'ouvrier ne bénéficierait jamais de cette manne qui tombait trop loin de lui et que ses modestes moyens ne lui permettraient pas de recueillir. Pour construire une maison de 5,000 dollars, il fallait verser 1,000 dollars de sa poche, le gouvernement et les sociétés de prêt avançant la différence. L'emprunteur s'engageait à rembourser ces avances à raison de \$26.40 par mois pendant vingt ans, y compris l'intérêt de 5% sur le capital. Ce n'est pas tout. Pour se garantir de tous les risques, le gouvernement et les sociétés de prêt s'assuraient sur la propriété nouvelle une hypothèque conjointe à dix ans, renouvelable pour le même nombre d'années au bout de cette période. Ces formalités étaient trop compliquées pour l'ouvrier qui aspirait à devenir propriétaire. L'emprunt était surtout trop onéreux. On le maçon, le menuisier, le boulanger, le mécanicien, le bottier aurait-il trouvé les 1,000 dollars exigés par les prêteurs? Combien d'ouvriers (à supposer qu'un héritage fortuit leur eût mis 1,000 dollars entre les mains) auraient pu rembourser le gouvernement et les sociétés de prêt à raison de 26 dollars par mois? Tout cela était si énorme, si fantaisiste, si ironique, que les ouvriers à qui la loi s'adressait particulièrement haussèrent les épaules et n'y pensèrent plus. La loi sur le logement est restée lettre morte. Le *Financial Post* du 30 novembre écrit justement que les seuls bénéficiaires réels de la loi ont été jusqu'ici les "cols blancs", en petit nombre, et les spéculateurs. Pourquoi? Nous venons de le dire. Mais le journal de Toronto trouve d'autres raisons. D'abord, les sociétés de prêt exigent des garanties de première valeur, ce qui ne court pas les rues et ne traîne pas non plus sur la table de l'ouvrier; elles exigent en outre que la propriété s'érige tout près de leur maison d'affaires, afin que leurs architectes puissent sans trop se fatiguer surveiller les travaux. Fumisterie! Fumisterie! Et c'est un réformateur, un soi-disant messie de la politique, qui a donné ça aux Canadiens, avec le ferme espoir de les chloroformer jusqu'au jour du scrutin. La morale à tirer de cette affaire, c'est qu'il faut se méfier des messieurs qui disent posséder une recette pour construire quelque chose de rien.

"L'avenir d'un enfant", disait Napoléon, "est toujours l'ouvrage de sa mère".

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés
Heur à qui qu'en grogne!
Sélassé en a bientôt assez.
Ce fut aussi un mariage d'argent.
Saint Laurent avait la cohen dure.
L'action a la réaction qu'elle propose.
Montréal ne peut offrir plus qu'une demi Sion.
Le jugement de Dieu vient toujours à son heure.
L'Italie doit un beau gorgonzola à M. Lapointe.
Les légistes s'entendent mieux que les législateurs.
Avec un peu d'imagination on voyage tout le temps.
Et que faire entre pieds, à moins qu'on ne s'écrase?
En chinois, il en faut des termes pour dire "oui" ou "non".
La libéralité finit toujours par triompher de la mesquinerie.
La femme la plus admirée est en même temps la plus discutée.

A Ottawa

Autrefois, dans la capitale fédérale, on élisait parfois des maires d'origine française. Il y a trente-cinq ans que cela ne s'est vu, cependant, à Ottawa. Cette année, après de longs services au bureau de contrôle, un journaliste canadien-français, M. Fulgence Charpentier s'est laissé porter candidat à la mairie. Ses compatriotes lui ont donné un loyal appui, mais la majorité anglaise l'a presque complètement ignoré. Partout ailleurs que dans la province de Québec, on n'a que peu d'égaré pour les candidats d'une minorité Ottawa est, aujourd'hui une ville où l'élément de langue anglaise domine. Dans cette majorité on compte des éléments qui ne sont ni anglo-saxons ni écossais. Mais, dans les affaires, ils ne paient guère avec leurs concitoyens de langue française. C'est ce que M. Charpentier constate à ses dépens. Nous regrettons vivement sa défaite, non seulement au point de vue professionnel et canadien-français — M. Charpentier est journaliste — mais à cause de sa réelle valeur. Il eut fait honneur à ses compatriotes, à la mairie, comme il leur a fait honneur dans toutes les charges publiques qu'il a remplies jusqu'ici à la satisfaction générale.

Sa dernière course

Le plus vieux jockey d'Europe vient de mourir, à l'âge de 82 ans. C'est jockey, un Roumain, disputait l'autre jour, à Vienne, une épreuve hippique. Son cheval passe le premier le poteau, et on s'aperçoit alors que le cavalier, accroupi sur le cou de l'animal, venait de succomber à un accident cardiaque. Ce décès posa d'ailleurs un problème de droit: le prix pouvait-il être attribué à un cheval dont le jockey ne pouvait le conduire? Le jury décida pour l'affirmative.

Le Canal de Suez

C'est le 17 novembre 1869 que fut inauguré le canal de Suez, en présence de l'impératrice Eugénie et de l'empereur d'Autriche, du khédive d'Égypte et des ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Turquie. Après un *Te Deum* célébré sur les rives du canal, une flotte internationale, précédée du croiseur où avait pris place l'impératrice, défila. Elle comprenait six navires égyptiens, six français, douze anglais, sept autrichiens, cinq allemands, un russe, deux espagnols, deux hollandais, un danois, un suédois. L'escadre italienne avait été rappelée en raison d'une maladie grave et soudaine du roi Victor-Emmanuel.

Poings italiens

Quand on informa le boxeur Carnera que son compatriote le cycliste Guerra avait offert au Trésor italien toutes ses médailles d'or, l'ancien champion du monde répondit tristement: "J'en ferais bien autant, mais hélas! l'on n'a pas l'habitude de donner des médailles aux boxeurs." On lui demanda alors s'il avait l'intention de "boycoter" les boxeurs originaux des pays qui avaient voté les sanctions contre l'Italie. "Bien au contraire!" déclara alors Carnera. Je suis décidé à les défier tous et à leur faire éprouver la solidité des poings italiens!

Feuilles volantes

So near, and yet so far!
Le bloc n'est pas souvent dans la note.
Les grandes déceptions viennent de la vanité.
Perdre le pôle est plus grave que perdre au poll.
Que de choses contestables qui ne sont point contestées!
La vie se dissipe plus rapidement qu'elle ne se goûte profondément.
A l'azarben, on s'aperçoit que certain cheval de bataille n'est qu'un vieil âne.
Qu'il y ait des mauvais perdants, cela s'explique, mais il n'est pas normal qu'un gagnant montre de l'agreur.
La devise de l'hyppocrisie est la même que celle de ce fabricant de peinture: Save the surface, and you save all.
On peut bien nous dire que le nouveau député de Compton parle passablement bien le français et que, par conséquent, il n'aura pas besoin d'interprète pour communiquer avec la majorité de ses électeurs... Alors tant mieux, s'il daigne leur causer ce petit plaisir une fois l'an! C'est une joie dont M. Duffy ne se privait pas.
TRISTAN

(La Tribune)

TENSION ANGLO-ITALIENNE

En évoquant le souvenir de l'Armistice et ses correspondances avec l'actualité, le *Times* écrit: Quelle est la morale qui se dégage du souvenir de l'Armistice? Ce jour de paix doit rendre plus intense le regret que l'Italie ait préféré la voie de la guerre. Si la majorité de son peuple est pour le moment incapable de penser d'une autre façon que celle que lui enjoignent son dictateur et sa presse, il n'en demeure pas moins qu'une élite intelligente à Rome et ailleurs doit considérer la situation actuelle avec une inquiétude grave. Ceux qui la composent connaissent trop bien la Grande-Bretagne pour croire qu'un esprit d'égoïsme tortueux contrôle sa politique. Maintenant que la plupart des nations civilisées se sont unies pour imputer à l'agression italienne la guerre d'Éthiopia, cette élite se rend compte qu'il est absurde d'attribuer ce verdict impressionnant aux intrigues d'une seule nation en particulier. Elle sait que la Grande-Bretagne, avec les autres membres de la Société des Nations, est disposée à reconnaître les justes revendications de l'Italie et que ces revendications auraient pu recevoir entière satisfaction, sans recourir à la violence. En raison de la noblesse de sa race et de sa foi chrétienne, elle doit repousser l'idée que la méthode convenable pour apporter la civilisation à l'Éthiopia doit consister en bombes et mitrailleuses. Est-il vain d'espérer que les Italiens clairvoyants vont commencer à user de leur influence et auprès de leurs compatriotes et auprès de leur chef. La réponse pourrait être plus rapide qu'ils ne le prévoient. Dès maintenant, la France et la Grande-Bretagne appuyées par l'autorité de la Société des Nations, s'efforcent de trouver des conditions de règlement acceptables aussi bien pour l'Italie que pour l'Éthiopia et la Société des Nations elle-même. On ne peut pas douter de la sincérité de cet effort. Le Duce lui-même sait trop bien l'histoire pour ne pas savoir combien il importe de prévenir les conséquences de certaines réactions et combien peu enviable risque de devenir la situation d'un dictateur dont la population ne partage plus les rêves. Faisant allusion à la même question en analysant le discours prononcé samedi par sir Samuel Hoare, le *Daily Telegraph* remarque: Notre politique telle qu'elle l'a exposée est simple et claire et elle est approuvée par le bon sens de notre population comme la seule possible. Elle a été choisie et elle sera appliquée sans aucune animosité envers l'Italie. Le seul motif d'action britannique a été la conviction que la paix du monde doit être maintenue contre la doctrine de la force. (L'Européen)

L'IMAGE ET LA JEUNESSE

Dans les lycées, il a été question ces temps-ci de la découverte de Lumière. Il en a été parlé autrement que dans la cour des écoles, dans le moment des récréations où si souvent la souris d'Anabella et le visage patétique de Creta Garbo sont évoqués. Ce sont les maitres qui ont instruit leurs élèves des mérites essentiels de la grande découverte française. Ils n'ont pas manqué non plus de faire entendre à la jeunesse tout ce que l'on pouvait espérer du cinéma, servi par l'intelligence et la morale. On peut, en effet, souhaiter que les scénarios soumis aux mêmes lois littéraires que le théâtre — puisque les films sont aujourd'hui parlants — produisent un contentement plus complet de la vue et de l'oreille. L'esprit a-tout à y gagner, le coeur rien à perdre. Quelques élèves (parlons des jeunes filles), entrant dans les vues de leurs professeurs, ingénument réclament un Molière et un Racine du Cinéma. En général, elles ont écouté avec un vif intérêt le cours qui traitait d'une invention dont elles usent avec enthousiasme, mais avec aussi quelque inquiétude d'avoir à en juger. Les compositions sur ce sujet furent instructives. Le jeune public est plus près de l'invention elle-même que nous ne le supposons. La jeunesse ne réclame en général de l'écran rien d'autre que l'image. Elle discute des films comme des cinéastes de métier: ombre, lumière, teintes pleines et demi-teintes, reflets, tout doit aboutir à la perfection de la forme et du mouvement. Quant à l'histoire que débite le film, c'est secondaire pour elle. Par contre, quelle exigence pour les films documentaires! Si ceux-ci l'enchantent, elles les veulent précis et extravagants. Sa curiosité est insatiable. Et les voyages, comme elle sait en parler! Pour toutes ces jeunes filles, rôder autour du monde est un merveilleux idéal. Certaines espèrent

accroître leurs connaissances scientifiques et géographiques. Les résultats ne correspondent pas toujours à d'aussi louables intentions; on se souvient mieux de la coiffure de Catherine Elburn que du relief des Apennins. Les petites Françaises demeurent fermées à la géographie. Leur mémoire est surchargée d'images. Montagnes de neige, lacs, mers, toits déserts se heurtent dans un désordre pittoresque et malicieusement refusent de se joindre selon l'harmonie du globe. Mais quand la jeunesse s'exprime à l'endroit des films de comédie, quel dédain! et de nouveau l'image est souveraine, mais une image qui s'éloigne de la vérité: éthérée, amenue, dissuade quand elle est féminine, standardisée quand elle est masculine. La nature poncée à l'extrême trouve des admirations. Une jeune fille d'écrire, sans se douter d'ailleurs qu'elle s'exprime à la manière du bon Théot: "Moi, j'aime les paysages, surtout au cinéma." Théophile Gautier avait dit, ou presque: "C'est dans les tableaux que je comprends le mieux la nature." Ainsi les soleils toujours fulgurants, les lunes pleines à craquer enchantent le jeune public. Mais quel paradoxe! La découverte de Lumière, qui tend à donner l'image exacte des êtres et des choses, n'atteint à l'art aujourd'hui qu'en s'éloignant de la réalité! La belle image d'abord, vraie et fautive en même temps, quel romantisme! Les parents qui suivent avec attention les études de leurs enfants n'ont pas manqué de souligner les défauts d'une telle conception du cinéma, car les belles images servent trop de vilains sentiments. Les beaux yeux pleurent trop sur n'importe quoi de grosses larmes de glycérine et toutes ces têtes standardisées n'ont souvent qu'une cervelle pour toutes.

SOLANGE-ROSEMARK. (Journal des Débats)

LA VIE SECRETE DE SAINTE-BEUVE

Sous ce titre, M. Victor Giraud va publier, ces jours-ci, à la librairie Stock, un nouveau volume. Nous en détachons l'avant-propos: "J'ai toujours aimé les correspondances, les conversations, les pensées, tous les détails du caractère, des moeurs, de la biographie, en un mot, des grands écrivains; surtout quand cette biographie comparée n'existe pas déjà, rédigée par un autre, et qu'on a pour son propre compte à la construire, à la composer. On s'enferme pendant une quinzaine de jours avec les écrits d'un mort célèbre, poète ou philosophe; on l'étudie, on le retourne, on l'interroge à loisir; on le fait poser devant soi; c'est presque comme si l'on passait quinze jours à la campagne à faire le portrait ou le buste de Byron, de Scott, de Goethe; seulement on est plus à l'aise avec son modèle, et le tête-à-tête, en même temps qu'il exige un peu plus d'attention, comporte beaucoup plus de familiarité. Chaque trait s'ajoute à son tour, et prend le place de lui-même dans cette physiologie qu'on essaye de reproduire; c'est comme chaque étoile qui apparaît successivement sous le regard, et vient luire à son point dans la trame d'une belle nuit. Au type vague, abstrait, général, qu'une première vue avait embrassé, se mêle et s'incorpore par degrés une réalité individuelle, précise, de plus en plus accentuée et vivement scintillante; on sent naître, on voit venir la ressemblance; et le jour, le moment où l'on a saisi le tic familier, le sourire révélateur, la gerçure indéfinissable, la ride intime et dououreuse que se cache en vain sous les cheveux déjà clairsemés, — à ce moment l'analyse disparaît dans la création, le portrait parle et vit, on a trouvé l'homme." Si j'osais m'appliquer cette page célèbre de Sainte-Beuve, je dirais volontiers qu'elle exprime admirablement les dispositions d'esprit, les ambi-

Victor Giraud. (Journal des Débats)

CHRONIQUE OUVRIERE

UN CODE DU TRAVAIL

Il nous fait plaisir d'accuser réception de la nouvelle édition du Code des Lois Ouvrières et industrielles de la province de Québec et certains lois fédérales ainsi que les règlements concernant leur application. C'est un volume de 396 pages. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la table des matières pour se rendre compte du travail et de la perte de temps qu'en traînerait la recherche des lois et des textes divers condensés dans ce livre. L'auteur, M. Gustave Franco, président de la Commission du salaire minimum des femmes, dans sa préface, écrit: "Le recueil des lois ouvrières que nous avons l'honneur d'offrir au public, cette année, peut à juste titre se nommer: "Le Code du Travail de la province de Québec. Sous la pression des événements et des conditions toujours changeantes du Travail, d'une part, et du désir des pouvoirs publics soucieux de la protection et du bien-être des classes laborieuses, de l'autre, ces lois ont été amendées et perfectionnées tous les ans depuis la législation initiale de 1885 et leur consolidation par les Statuts Refondus de 1925." Rien n'est plus vrai. On le constate en comparant les deux éditions. La dernière contient plusieurs lois nouvelles cependant que l'on remarque que de nombreux changements ont été apportés à la loi des établissements industriels et commerciaux et du repos hebdomadaire, à la loi des accidents du travail, à celle du salaire minimum, à la loi de l'extension juridique et autre loi ainsi qu'à la réglementation relative à la protection des ouvriers travaillant dans les tunnels et les caissons ouverts ainsi que dans l'air comprimé. Les ouvriers feraient bien de prendre connaissance de ce volume. Ils constateront que nos législateurs n'ont rien négligé pour assurer leur bien-être et les protéger et que notre législation sociale n'a rien à envier à celle des autres provinces. En lisant attentivement le texte de ces lois, ils seront plus en mesure de revendiquer leurs droits en temps et lieux. En somme ce volume est indispensable pour le juriste, le patron et l'ouvrier.

ASSEMBLÉES

Au Secrétariat. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs, L'Union Catholique des employés de gros, Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. La Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc. **DEMAIN:** Le Syndicat National Catholique des bricoleurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs. **Bourse du Travail** **CE SOIR:** La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec. **Salle Club des Marchands** **CE SOIR:** La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

LES SANCTIONS

En Italie, on organise avec ardeur la lutte contre les sanctions. Le prince de Piémont, à Naples, entend donner, lui aussi, le bon exemple. Désormais, le palais et ses jardins seront moins éclairés et le format du papier à lettres sera réduit. Enfin, pour épargner la précieuse essence, la "benzina", comme l'on dit là-bas, les automobiles de la Maison princière seront remplacées par des landaulet à chevaux — comme au bon vieux temps... D'autre part, le gouvernement italien a décidé que les boucheries seraient fermées tous les mardis et mercredis. Le mercredi, il est vrai, on pourra acheter du gibier ou de la volaille. Deux jours par semaine sans viande, cela n'est pas mauvais pour la santé, déclare l'autre jour un haut fonctionnaire fasciste devant un prélat du Vatican. — Et trois jours, se sera encore meilleur, riposte le monsignor; car vous oublierez, Excellence, le vendredi...

Geste délicat

En novembre 1918, au moment de désigner le lieu où il rencontrerait les plénipotentiaires allemands, le maréchal Foch éprouva quelque hésitation. Certains proposaient une ville de l'arrière, mais une telle solution fut écartée, car dans une agglomération la rencontre n'aurait pu rester secrète. D'autres parlèrent de Senlis, où était installé le quartier général; mais on se rappela qu'en 1914 les Allemands avaient brûlé cette ville. Fustillé M. Odent, le maire, et de nombreux otages. On écarta cette solution, craignant des réactions justifiées de la population. Finalement, le maréchal Foch, désireux suivant sa propre expression "de ne point faire un spectacle de la détresse d'un ennemi malheureux", choisit Reims, en pleine forêt de Compiègne, où loin de tous regards curieux il put discuter les conditions de l'armistice impatiemment attendu.

Prestige énorme

Au moment où la Chine du Nord se constitue en gouvernement autonome, sous la suzeraineté du Japon, l'attention se reporte sur le général Dahoira qui, au nom du Japon, négocie actuellement, à Pékin, avec certains chefs chinois. On a pu nommer ce tout jeune général de brigade, qui a à peine dépassé la quarantaine, le "Lawrence" japonais, car il dirige le service des renseignements au corps de l'Intelligence Service anglais. Le général Dahoira a une réputation et un prestige énormes même chez les Chinois, auprès desquels il passe pour savoir ce qui va se passer, toujours vingt-quatre heures avant tout le monde. Cette opinion largement répandue fait plus pour le général que toute autre publicité.

Je trouve toujours délicieux ma tasse de BOVRIL

Bien des personnes boivent du BOVRIL, d'abord parce qu'elles aiment beaucoup le goût, et ensuite elles continuent à en boire parce que le BOVRIL leur fait du bien.

En buvant du BOVRIL tous les jours vous apercevrez que le ton de votre santé s'améliore, en augmentant vos forces et votre énergie; Lorsque les rhumes, refroidissements, grippe ou autres maladies vous menacent vous avez plus de résistance pour éviter les infections.

Commencez à vous construire des forces en prenant du BOVRIL tous les jours.

BOVRIL

BUVEZ BOVRIL CHAQUE JOUR

UN INCENDIE

Shawinigan, 3. (D.N.C.)— Nos pompiers ont été appelés dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. William Learmont qui demeure avec sa famille sur l'avenue Hemlock, dans une maison appartenant à Mme Vve de Carufel.

Le feu, qui avait originé dans le salon, avait déjà fait des progrès à l'arrivée des pompiers mais ces derniers, sous la direction du chef J.-N. Longval, en eurent toutefois promptement raison. Ils durent cependant employer un jet et restèrent sur les lieux pendant trois quarts d'heure.

Les occupants de la maison purent se sauver sans trop de difficulté. La famille occupait à l'étage supérieur mais pendant que M. Learmont et un de ses fils avaient réussi à sortir de la maison à travers la fumée, Mme Learmont et un autre enfant descendirent par une échelle après l'arrivée des pompiers.

ST-ROMUALD

Récant mariage
Le samedi 9 novembre dernier a été béni en l'église de St-Romuald par M. l'abbé A.-M. Allen, vicaire, le mariage de Mlle Yvonne Robin, de cette paroisse à M. Albert Galliehand de Davengus, Abitibi, fils de M. Joseph Galliehand de Colombourg. La mariée était accompagnée de son père, M. Oméisme Robin et M. Joseph Beaulieu servait de témoin au marié. Les nouveaux époux sont partis quelques jours pour aller résider à Davengus. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le Curling
Tout laisse prévoir, que le jeu de curling introduit ici l'hiver dernier, par quelques amateurs, sera très en vogue l'hiver prochain. Un grand nombre de nouveaux membres doivent être admis apprenons-nous.

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1895
Bureau chef: 1500 rue Université, Montréal
Succursale: 751 rue St-Pierre, Québec

Trois semaines d'ici à Noël

Dans ces "trois semaines de presse" avant Noël vous pourrez faire naître d'heureuses occasions en servant le Ginger Ale Sec de Gurd — occasionnel mélange pour les gracieuses réceptions et reconnu par trois générations de joyeux Canadiens comme un symbole de bien vivre... préparé aujourd'hui comme toujours... pour faire plaisir!



AUTRES BREUVAGES "Gurd"

GINGER ALE SUCRE de Gurd NECTAR MOUSSEUX de Gurd
DOUBLE GINGER ALE SEC de Gurd KOLA SEC de Gurd
LEMONLIME RICKY de Gurd EAU CALEDONIA de Gurd
SODA WATER de Gurd EAU VEE DE VEE de Gurd
CREME WATER de Gurd ORANGEADE de Gurd
BIERE AU GINGEMBRE de Gurd (verre et grès)

On s'efforce de préparer l'évacuation de Londres en cas d'une attaque par les airs

Les bouges de Londres ne sauraient être mis à l'abri des gaz.

Comme les taudis et les maisons des quartiers pauvres des villes britanniques ne peuvent être protégés contre les gaz, on cherche un moyen d'en faciliter l'évacuation rapide et complète. Il se peut que l'on renonce à Londres qui est actuellement le principal centre de distribution de la nourriture en Angleterre.

LES MASQUES

Il va falloir trouver autre chose que les masques pour protéger les enfants de moins de cinq ans, car les masques ne sont pas satisfaisants. Voilà quelques-uns des problèmes que les autorités militaires qui s'occupent de tracer un plan de défense nationale contre les avions doivent résoudre. La guerre est toujours menaçante en Europe et tous font l'impossible pour la prévenir, mais nul ne sait quand elle éclatera.

En cas d'hostilités, il est entendu que des milliers d'habitants des quartiers pauvres devront immédiatement être transportés dans la campagne car il sera impossible de protéger les maisons contre les raids et les bombes.

Les dangers que courent les denrées alimentaires à Londres a fait songer à la possibilité d'en ordonner le transport dans plusieurs autres centres afin de protéger le plus grand nombre de citoyens possible.

Le commandant H. H. Bell a dépêché ses experts pour étudier cette question. On a enquêté tour à tour à Southampton, à Liverpool, à Glasgow, à Newcastle, à Bristol, à Cardiff et à Grimsby.

Des savants s'occupent de trouver un moyen de cacher dans une boîte aménagée en conséquence les enfants au-dessous de cinq ans.

CONTRE LES GAZ

On se préoccupe aussi du problème des masques à gaz pour les adultes. On estime qu'il faudra environ 40.000.000 de masques estimés à 0.50 sous chacun. Il est possible que le gouvernement les distribue gratuitement advenant une guerre.

LA NOURRITURE

On cherche un moyen de protéger les quais contre les bombes et à date on n'a encore rien trouvé.

Les experts qui se préoccupent de préparer la défense du territoire et de la population étudient aussi des méthodes qui seraient les plus commodes pour distribuer le plus de vivres possible dans le plus grand territoire. Plus il sera facile de distribuer et de morceler les approvisionnements, plus on aura de chance d'éviter les pertes que causeraient par exemple l'incendie d'un grand entrepôt qui contiendrait à lui seul tous les approvisionnements d'une vaste région.

On prépare aussi ce qu'il faudra pour décharger les bateaux sans l'aide de l'électricité si celle-ci vient à faire défaut.

FEU H. LAVALLEE

Les funérailles de M. François-Xavier Lavalée, de l'Islet, dont le "Soleil" annonçait la mort hier, auront lieu demain avant-midi, jeudi, en l'église de St-Aubert, comté de l'Islet.



Le regretté défunt était l'époux de dame Corinne Gilbert. Il laisse une veuve et trois filles, madame Emilie Biais (Eugénie), Mlle Régina Lavalée et madame Omer Whissell.

Emma. Un frère, M. Alfred Lavalée, de Ste-Anne, une sœur, Mme Maxime Pelletier, de St-Pamphile et plusieurs neveux et nièces, ainsi que les trois épouses de ses fils lui survivent.

L'union des travailleurs en fourrure

(Suite de la page 3)
L'union des travailleurs en fourrure. Les élections étaient sous la présidence de M. Jos. Matte, représentant du bureau-chef des travailleurs en fourrure. Il parla de la conférence canadienne tenue à Montréal au début de novembre et déclara que l'union locale pouvait compter sur l'appui des locaux de Montréal, Toronto et Winnipeg. On espère pouvoir bientôt établir un code du travail dans les provinces d'Ontario et Québec. On a annoncé la visite du président général de Long-Island et celle du vice-président général M. Albert Roy, de Montréal. Il y aura grande réunion à cette occasion. Une assemblée ouverte aura encore lieu dimanche le 8 décembre à laquelle tous les employés, hommes et femmes, sont invités. Lorsque les employés ne travailleront plus le soir, les assemblées auront lieu un soir de semaine comme dans le passé. L'union locale a pris connaissance d'une



On voit par cette photo combien les "slums" de Londres sont vulnérables et avec quelle facilité on pour rait les attaquer du haut des airs. Les préposés à la défense nationale cherchent un moyen de parer ce danger et de résoudre ce grave problème.

Deux projets intéressants sont étudiés

(Suite de la page 3)
dont l'existence remonte à 1920. Certaines de ses clauses, d'après le comité, sont d'application un peu difficile et devraient être modifiées. A tout événement, ce rapport, qui représente une analyse très détaillée de toute cette législation, sera rendu public quand il aura été soumis à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce.

Quand au surplus de taxe dont on veut faire disparaître l'intérêt, il sera étudié non seulement par la Chambre de Commerce locale, mais aussi par la Fédération des Chambres de Commerce de la province. Voici les explications fournies par M. Alfred Marois. Parfois, pour une raison ou pour une autre, un particulier ou une compagnie verse un montant additionnel et sans motif, au trésor fédéral. Après constatation de l'erreur, le surplus versé est remis à tel particulier ou telle compagnie, mais il arrive généralement qu'il s'est écoulé un délai assez considérable entre le versement et le remboursement. Pendant ce temps, le montant de l'intérêt que percevait ce particulier ou cette compagnie est totalement perdu. Quand il s'agit de taxes assez élevées, le montant ainsi perdu représente une proportion qui en vaut la peine. La Chambre de Commerce et la Fédération veulent faire disparaître cette injustice et obliger le gouvernement à rembourser capital et intérêts.

Le comité de nominations qui présidera à l'élection du nouveau bureau de direction de la Chambre de Commerce se compose comme suit: MM. Adjuv. Marcoux, Joseph Mercier et Wilfrid Boulet.

A L'ACADEMIE

Le professeur Donat, de Montréal, donnera une séance de mariés demain après-midi, à 2 heures, à l'Académie Commerciale. Tous les jeunes sont invités.

BIBLIOGRAPHIE

Vice-amiral P.-E. Guépratte, ancien commandant de la force navale des Dardanelles: L'EXPEDITION DES DARDANELLES 1914-1915. L'illustrateur est François Piétri, ministre de la marine.

Un vol in-8 de la Collection de Mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, avec 5 cartes et 10 gravures hors texte, 18 fr. Payot, 106, Boulevard St-Germain, Paris.

Dans la Collection de Mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale vient de paraître un ouvrage qu'on attendait de nous longtemps, les souvenirs du vice-amiral P. Guépratte, l'ancien

commandant de la force navale française aux Dardanelles, sur cette expédition.

L'amiral Guépratte montre admirablement ce qu'a été la collaboration de la flotte française et de la flotte britannique en Méditerranée durant cette mémorable campagne contre les Turcs qui a été appelée "la dernière croisade".

Les premiers chapitres sont consacrés aux conditions dans lesquelles se fit la jonction entre la flotte française et la flotte anglaise. Puis c'est la description des premières opérations à l'ouest des Dardanelles, et dont le point culminant fut la bataille navale du 18 mars 1915, l'odyssée des sous-marins britanniques, les opérations combinées des armées de terre débarquées dans la presqu'île de Gallipoli et des forces navales, la bataille des Cinq Plages, etc.

Les souvenirs de l'amiral Guépratte montrent surtout quel héroïque effort a été cette entreprise des Dardanelles encore aujourd'hui disputée avec passion comme tous les faits saillants de l'histoire, et dont plusieurs aspects demeurent dans l'ombre jusqu'à ce que soit enfin en lumière par l'an cien commandant en chef des forces françaises, M. François Piétri, ministre de la marine, rappelle dans son épigraphe que le nom de l'amiral Guépratte est devenu pour les Anglais "comme le symbole même de l'honneur naval."

Le présent volume est, en retour, le magnifique hommage rendu par l'amiral Guépratte aux marins français et anglais qui ont tenu les dangers et les souffrances héroïques de cette dramatique expédition.

EUCHRE

Demain soir, Salle Berthelot, Salle des Zouaves, les amateurs du club Le Zouave, donneront leur soirée de cartes annuelle. Les amateurs de Euchre et de Bridge y seront bienvenus et passeront une agréable soirée. Une corbeille de provisions évaluées à 12.00 sera à gagner, un morceau de fourrure d'une valeur de \$7.50 sera tiré comme prix de présence (don de M. L. Trudel) et 125 prix à être distribués aux chanceux.

Chez J.-M.-Ph. Côté, Enregistré, tabaciste à 372 St-Jean, on peut obtenir les cartes ainsi que des raquetteurs-zouaves et à la salle des Zouaves, le soir même.

A LA TUQUE

La Tuque, 4, (D. N. C.). — Le nouveau député de Laviolette M. l'avocat C.-R. Ducharme, de La Tuque a tenu dimanche dernier après-midi dans la grande salle de l'Hôtel-Deville une grande assemblée pour remercier ses électeurs de cette ville et des alentours. L'assemblée fut présidée par M. le maire Dr. J.-O.-H. Ricard. Parmi les orateurs qui parlèrent à cette assemblée, outre le député M. Ducharme, il y eut MM. Ernest Desbiens, de La Tuque, M. l'avocat Léon Méthot, des Trois-Rivières, M. Jean-L. Barbeau, ex-député fédéral de Champlain, M. l'avocat Auguste Désilets et M. le notaire L.-J. Dostaler, de Grand-Mère, M. l'avocat Onés. Dallaire, de La Tuque et M. Jean Gauthier, de Grand-Mère.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

Aux plus grands magasins de Québec



BELLES VALEURS en KIMONOS

Pour FILLETTES de 8 à 14 ans

KIMONOS en édreton de belle qualité — jolis dessins — styles divers, beau choix de teintes. — Régulièrement, 1.98. — Pour JEUDI seulement \$1.39

KIMONOS en flanelle unie, joliment garnis en couleurs contrastantes. — Régulièrement, \$2.98. — Pour JEUDI seulement \$2.39

--Salon de confection pour dames--

LE PERE NOEL

suggère des cadeaux utiles pour grandes fillettes et enfants. Vous les trouverez en une variété infinie A NOTRE RAYON DE LA LINGERIE



RAVISSANTS PETITS MANTEAUX

En Liama blanc, très belle imitation de fourrure — importation anglaise — pour bébés de 6 mois à 2 ans. \$3.75 et \$4.00
JAMBIERES pour appareiller: \$1.75 et \$2.00
BONNETS en Liama blanc, pour appareiller. Valeurs jusqu'à \$2.00 — 69c

COMPLETS TROIS PIECES

Manteau — Jambières — Bonnet
En Chinchilla et Drap Couverte de première qualité — En rose, beige, vert, ciel, écorce, corail, etc. Styles on ne peut plus charmants, pour bébés de 1, 2 et 3 ans. \$5.25 à \$11.49
MANGONONS avec fermoir éclair (zipper), pour appareiller. 98c

COMPLETS DEUX et TROIS PIECES

En drap couverte, frise, Chinchilla, suédine pour l'hiver — Teintes pâles et foncées. Tailles: 1 à 6 ans. \$2.98 à \$7.49

PANTALONS

En laine, avec pieds — marques: Knit-to-Fit ou Scott Knitting, qualité pesante — Rouge, brun, chamois, fauve, blanc, bleu. Tailles: 2 à 12 ans. \$2.00 à \$4.50

ROBES

Assortiment superbe, en crêpe de soie, crêpe de laine, jersey de laine, Jersey de coton, Diagonal, Serge Botany, Tricot de laine, etc. Toutes en des styles ravissants. Tailles: 7 à 10, 12 à 14, 14 à 16. \$1.59 à \$7.49

ROBES ET BOUFFANTS

En crêpe de soie, crêpe de laine, velours, jersey de laine, jersey de coton, tricot et serge.

AUSSI

Costumes de laine, trois et quatre pièces. Le tout nouveau pour fillettes de 1 à 6 ans. 98c à \$7.49

CHAPEAUX, BERETS, CAPELINES

En angora français de première qualité, garantis faits à la main, en blanc et en couleurs.

CHAPEAUX \$3.95
BERETS \$2.75 et \$3.50
CAPELINES \$2.75

CAPELINES

En angora blanc de première qualité. Régulièrement \$2.00 pour \$1.25



LA COMPAGNIE PAQUET

COUVRE-CHAUSSURES



Pour FILLETTES

JERSEY de laine noir ou brun, bouton pression — 11 à 2. \$2.45
Prix

JERSEY de laine, garnis de fourrure — 11 à 2. \$2.75

VELOURS noir ou brun, garnis de fourrure. 11 à 2. \$2.90

Pour GARCONS

CACHEMIRE de laine noir, 1 à 5 — Une boucle. \$1.69
Deux boucles. \$1.99
Prix

JERSEY de laine, Une boucle. \$1.95

Deux boucles. \$2.45



SUGGESTIONS

Pour CADEAUX utiles aux GARCONS

- MATINEES blanches ou de couleurs.
- CHEMISES — deux faux-cols ou col à même.
- PYJAMAS.
- ROBES DE NUIT.
- SOUS-VETEMENTS 2 pièces ou combinaison.
- BAS DE GOLF.
- GANTS de toutes sortes.
- CEINTURES - BRETELLES-MOUCHOIRS.
- CHANDAILS de tous genres.
- CRAVATES en un choix immense.

DEUX SPECIAUX

Au PARADIS DES JOUETS

PUPITRE et CHAISE en carton très fort, comme illustration. \$1 gris-peut se peindre, se décorer, se tapisser pour s'harmoniser à la chambre. — La chaise peut porter un poids de 150 livres.

Prix pour pupitre et chaise

\$1.59

PETITES LAVEUSES "SUNNY"

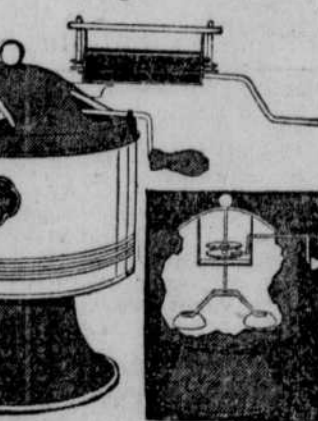
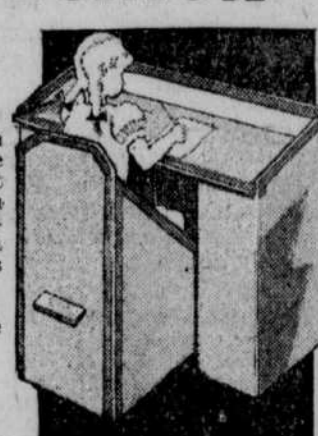
— comme illustration — exactement comme celle de maman — avec essoreuse, etc.

Petit format

95c

Grand format

\$1.50



C'EST A NOS MAGASINS QUE VOUS TROUVEREZ LES VETEMENTS QUE VOS GARCONS SERONT FIERS DE PORTER



COUPE-VENT

en drap couverte de laine, modèle Raglan couleurs: bleu marine ou rouge-marron — les uns fermant avec fermoir éclair (zipper) d'autres avec boutons. — Tailles: 26 à 36

\$2.95 et \$3.95



ENSEMBLES

Trois pièces — Pardessus, jambières, bonnet aviateur — en chinchilla de belle qualité — doublure satin et polo beige — couleurs assorties. 2 à 8 ans

\$7.95

CAPOTS

avec capuchon — en bleu marine avec garnitures rouges — doublés de flanelle — ceinture de laine. — 2 à 10 ans. Prix, suivant l'âge

\$5.50 et \$6

COMPLETS

en jersey de laine, avec motif de fantaisie — culotte avec élastique à la taille. — Grand choix de couleurs. — 2 à 6 ans.

79c

COMPLETS

Trois pièces: Habit à simple ou double croisière — deux pantalons — un golf et un long ou deux golf, — en belle serge bleu marine. — AUSSI en tweed ou worsted de fantaisie. — Très beau choix. — Tailles: 28 à 32.

\$7.95



LA VERTU REVIVIFIANTE DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE - EN PLUS DIGESTIBILITE FACILE



Les invalides qui luttent pour revenir à la santé ont besoin d'aliments créateurs de force et de vitalité. L'EMULSION SCOTT est une émulsion d'huile de foie de morue pure chargée d'énergie avec en PLUS des hypophosphites de chaux et de soude reconstituants des os. Elle se digère de quatre à cinq fois plus facilement que la meilleure qualité d'huile de foie de morue. Ce sont là des PLUS-VALUES que seule l'EMULSION SCOTT puisse vous donner.



EMULSION SCOTT

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DIGESTIBLE AUX PLUS-VALUES EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Echos mondains

M. et madame Yvon Laurier sont retournés à Montréal, hier, après avoir fait un bref séjour à Spencerwood où ils ont été les invités du lieutenant-gouverneur et de madame E.-L. Patenaude.

L'honorable Joseph-Edouard Perrault est revenu de Montréal hier soir.

L'honorable Athanase David est attendu à Québec ce matin.

Le Très Révérend Philip Carrington, Lord-Evêque de Québec, sera l'hôte d'honneur du Cercle des Femmes Canadiennes au Château Frontenac, cet après-midi. Madame A.-M. Tessier présidera.

L'honorable juge Alphonse Bernier et madame Bernier sont de retour de Montréal.

L'honorable juge Romeo Langlais part ce soir pour Rimouski.

L'honorable sénateur A.-J. Brown et madame Brown sont retournés à Montréal après avoir fait un bref séjour en ville.

Le docteur J.-A. Bergeron, député de Matane, est de passage en notre ville.

Madame Alfred Terreau a reçu hier soir, après le régal conjoint qu'on a donné au Château Frontenac, mademoiselle Violet Delisle et M. Lionel Duhaime.

M. Paul-Emile Côté, député de Bonaventure, et madame Côté sont arrivés à Québec lundi.

Le commandeur Joseph Dujoy, député de Matapédia, passe quelques jours à Québec.

Madame René Landry retournera à Ottawa en fin de semaine après avoir passé quelque temps en ville, l'invitée de son père, M. Charles Lanctôt.

M. Perrault Casgrain, C.R., de Rimouski, est à Québec, pour affaires professionnelles.

M. Garon Pratte est revenu dimanche d'Ottawa.

Mademoiselle Louise Panneton et Denise Pare sont retournées à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

Le lieutenant-colonel G.-E. Duvis est de retour du camp Borden, Ont., où il a fait un séjour de quelques semaines.

Madame A. Beaupré part à la fin de la semaine pour Montréal où elle sera, pendant quelque temps, l'invitée de M. et de madame Herman Fortier.

M. E.-A. Soubière, de Windsor, Ont., M. et madame G.-H. Lavoie, de Baguville, M. Joseph Desrosiers, de Rimouski, ont passé la fin de semaine à Québec, au Château Frontenac.

Madame Octave LaCroix est retournée à Trois-Pistoles après avoir fait un séjour de quelques semaines à Québec.

Madame Avila Bédard passe quelques semaines à Montréal.

Mademoiselle Charlotte Savary a reçu à déjeuner, lundi, pour mademoiselle Suzon Beaudoin actuellement l'invitée de M. et de madame J.-L. Hardy.

L'Association ambulancière St-Jean a donné un thé-causette, hier après-midi, au Château Frontenac. La conférencière était mademoiselle Madeleine Roy.

M. F.-W. Ross a reçu hier après-midi, à sa résidence du chemin St-Louis, pour mademoiselle Renée Fiset, de Rimouski, débutante de la saison.

M. et madame Jacques Dussault, de Montréal, étaient descendus au Château Frontenac, hier.

Me Antoine Laccursière, de Saint-Joseph de Beauce, passe quelques jours en ville.

M. Jacobo Goluboff, d'Uruguay, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Annette Emond, de Montréal, fait un court séjour à Québec.

Mademoiselle Françoise Lainé, de la rue Lockwood, a reçu intimement à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Annette Emond, de Montréal.

Jeudi dernier, le docteur et madame Côme Hamel, de Frimpton, étaient à Québec où ils ont assisté à la représentation de l'opérette "Rêve de Folie", donnée par les Kluonis Voltes.

Madame Chs-Eug. Gosselin est retournée à Plessisville après avoir passé quelques jours à Québec l'invitée de sa mère, Madame H.-M. Côté.

DEUIL A LONDRES



LA PRINCESSE VICTORIA, sœur de Sa Majesté le Roi Georges V, qui a succombé à une brève maladie.



Deux causes plaidées en Cour d'Appel

(Suite de la page 3)
poursuivre, trouvant l'action prématurée, que Girard n'avait pas rempli les formalités imposées par les dispositions statutaires de la police d'assurances. Le 7 juin 1935, la Cour Supérieure de Trois-Rivières maintint l'action de l'intimé avec dépense et c'est de ce jugement qu'il y a appel.

Comme dernier moyen de défense, l'appelant soutient que Girard était déchu de son droit de toucher l'indemnité, à cause de son retard à payer ses cotisations. Le demandeur intimé oppose une dénégation générale aux prétentions de la défenderesse-appelante. Il est représenté par Me G.-H. Robichon, maire de Trois-Rivières.

Tant sur les faits que sur le droit, Marie-Anne Vallières en appelle d'un arrêt du juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, la condamnant à un mois de prison, après l'avoir trouvé coupable de faux. D'après l'acte d'accusation, elle aurait signé le nom de son mari sur un billet en date du 1er février 1933, à l'ordre de M. C.-J. Lemieux, de Lévis. Les seuls témoins au procès furent M. G.-J. Lemieux pour la Couronne et l'accusé-appelant pour la défense.

Me J.-A. Nadeau, qui défendait en première instance Mme Vallières, prétend en Cour d'Appel que la matérialité des faits n'a pas été suffisamment prouvée et que les motifs juridiques du juge Roy, pour condamner Mme Vallières, étaient injustifiés.

Lemieux a prétendu avoir envoyé par la poste à Joseph Bourassa, le mari de l'appelante, un billet au montant de \$183.68, qui lui a été retourné avec la signature apparente de Bourassa, forgée par l'accusée. Celle-ci

RECENT MARIAGE



M. et Mme Elzéar Guay, (Marie-Rose-Alma Genest), mariés récemment en l'église de St-Isidore de Dorchester.

soutient qu'une lettre et un billet ont été envoyés à son mari mais qu'elle a jeté le tout au feu. Plus tard, elle serait allée au bureau de Lemieux et c'est là, suivant ses prétentions, elle a signé un billet, au nom de son mari, à la suggestion même de Lemieux, et à cause de menaces de ce dernier.

Me Nadeau prétend que le juge Roy ne pouvait, ni en droit ni en fait, accepter de préférence la version de Lemieux. Il soutient aussi que la version de l'accusé-appelant est plus plausible, même en regard du témoignage de Lemieux, qui aurait répondu de façon étrange aux questions de Mme Vallières-Bourassa, au procès, auraient d'ailleurs été corroborées par Lemieux.

L'avocat de l'appelant déclare aussi à la Cour d'Appel que le juge Roy a pris pour acquis des faits qui n'ont pas été prouvés. En vertu de l'article 1008, aucune accusation de faux ne peut être maintenue sur le témoignage d'un seul témoin, à moins que ce témoignage soit corroboré sous quelque rapport essentiel par une preuve qui implique l'accusé. Dans le cas présent, telle corroboration n'existerait pas.

Il faudrait aussi pour condamner Mme Vallières, d'après Me Nadeau, une intention criminelle de sa part, qui n'a pas été prouvée. Y aurait-il eu tentative de preuve à cet égard, et doute quant à cette preuve, que le doute devrait être en faveur de l'accusée. Me Nadeau conclut en demandant que l'acte d'accusation soit cassé et que le jugement de première instance soit renversé.

Me Gérard Lacroix, pour la Couronne, répondra aujourd'hui à ces arguments.

BYRNE REMERCIE

M. Frank Byrne, M.P.P., député du comté de Québec, nous adresse la lettre suivante remerciant ses électeurs à la suite de la victoire qu'il a remportée aux élections du 25 novembre :

Québec, ce 3 décembre, 1935
Monsieur le Rédacteur:—
Les élections terminées, je dois remercier cordialement tous les électeurs du comté de Québec qui ont bien voulu m'accorder leurs suffrages. Je leur en suis très reconnaissant, et me félicite, en retour, de mettre toujours de l'avant les intérêts de toute la population du comté que je représenterai au Parlement.

Je profite de cette occasion pour remercier les journaux quotidiens de la ville de Québec qui ont eu l'obligeance de donner, de leur mieux, des comptes rendus des assemblées que nous et nos amis avons tenues à divers endroits du comté.

Veillez tous respectueux,
Frank Byrne, M.P.P.
Député provincial du comté de Québec.

NOUVELLE ORGANISTE

Beaumont, 4. — Mlle Cecile Beaumont, fille de M. Pierre Beaumont de Ste-Catherine, comté de Portneuf, vient d'être nommée organiste de cette paroisse et a débuté comme telle dimanche dernier.

Mlle Beaumont est l'élève du professeur Roland-G. Gingras, de notre ville et nous lui souhaitons grand succès et longue carrière.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux litres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'arrive pas à temps, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se fermentent dans l'intestin. Des gaz vous soufflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé, et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'est-ce pas toujours la cause? Il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour être prises à la dose demandée par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter's Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation.

Pourquoi le concert de la Symphonie de Washington a lieu à 10 h. du soir

Comment le public y trouve son avantage.

Quelques personnes se demandent pourquoi le concert, si important de la Symphonie de Washington a lieu au Capitole à 10 heures et 30 du soir. La raison en est très simple et fort justifiable puisque c'est pour permettre à notre public d'entendre ce magnifique concert à des prix plus raisonnables.

Il fallait, pour donner le plus grand succès et le plus grand succès. C'est ce qui explique tout d'abord le choix du Capitole. Secondement il s'agissait, afin de ne pas augmenter trop les frais, de s'assurer que l'heure de ce concert soit choisie de façon à ce que le public ne soit pas fatigué par un voyage trop long.

De la sorte un concert pour lequel il aurait fallu exiger de \$3.00 à \$1.25 en temps normal va pouvoir être offert à notre public pour des prix variant de 75c à \$2.00 pour la place la plus dispendieuse. Aucune autre ville au Canada, n'offre le concert de la Symphonie de Washington à des prix aussi bas.

C'est donc le public qui bénéficie de la diminution des frais. Le concert ne finira pas tard quand même. Le programme, malgré qu'il soit aussi important qu'intéressant, dure environ 1 heure et 45 minutes. Donc tout le public aura regagné ses foyers avant minuit et 30 ce qui n'est pas tard.

De plus la Compagnie des Tramways aura des tramways à la sortie vers minuit et 20. Personne ne doit manquer ce magnifique concert car c'est un événement unique à Québec et une fête de l'art musical dont on conserve longtemps l'agréable souvenir.

Les billets se vendent rapidement au contrôle du Capitole. — (Communiqué)

UNE CORRECTION

En annonçant l'acquiescement de M. Joseph Roy, accusé par le Collège des médecins d'avoir illégalement pratiqué la médecine, nous avons donné l'adresse de M. Roy comme étant à 52 rue St-Vallier. M. Joseph Roy demeure à 111 rue St-Joseph, au deuxième étage.

CORDONNIERS MONTEURS

Une assemblée spéciale des cordonniers monteuses aura lieu ce soir, à 17, rue Caron. Des questions fort importantes seront discutées. Tous devraient être présents.

RECENT MARIAGE

Photographie prise au mariage de M. Antoine Thérien à Mlle Jeanne Tremblay, le 25 novembre dernier, à l'église de Stadacona. — (Photo de Turcotte.)

IMPERIAL, Lévis AUJOURD'HUI
HENRI ROLLAN ET GABY MOILLAN dans
LE MAITRE DE FORGES
C. MEN
Matinée 10c — Soirée 15c

FRANCAIS -- MAT. 10c SOIRÉE 15c
Grande Série Complète
HEROES OF THE WEST
18 Episodes, 21 Rouleaux en une seule représentation.

CLASSIC "THE MIRACLE RIDER", ép. 8
BING CROSBY, KITTY CARLISLE dans
"HERE IS MY HEART"
BUCK JONES, CECILIA PARKER dans
"THE MAN TRAILER"
dans
"PERFECTLY MISMATCHED" (Comédie)

Capitol
DICK POWELL
"THANKS A MILLION"
ANN DUDRICK
"BAD BOY" avec James Dunn
Second film à 9 h. 35 et 8 h. 25

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

DANS NOS THEATRES

LE PLUS GRAND EVENEMENT MUSICAL DEPUIS DES ANNEES.

THEATRE CAPITOL
Vend. Soir, 6 déc. à 10 h. 30

Le NATIONAL SYMPHONY ORCHESTRA de WASHINGTON
82 musiciens sous la direction de l'éminent chef d'orchestre.
HANS KINDLER

Billets 75c, \$1, \$1.50, \$1.75 et \$2.00.
En vente lundi matin le 2 déc. au Capitole.

BONNE COMEDIE AU CINEMA DE PARIS

Albert Préjean et Danielle Darrieux dans "Quelle drôle de Gosse" qui connaît un gros succès au Cinéma de Paris cette semaine en programme double.

CARTIER COMMENCANT AUJOURD'HUI

Une histoire d'amour... glorieuse... tendre, fascinante.

Une idylle gaie se déroule — le monde est jeune — les aventures attirent le brave sur le superbe ciel de l'Éric, lière barrière vers l'ouest.

Janet Gaynor dans une scène de "THE FARMER TAKES A WIFE", à l'affiche du cinéma Cartier aujourd'hui.

Aujourd'hui au Cartier AU FRANCAIS

Une série complète "Heroes of the West", 12 épisodes, 24 rouleaux, en une seule représentation.

Le Français met à l'affiche aujourd'hui une série complète, programme qui a été très apprécié l'an dernier, si l'on s'en tient aux assistances nombreuses. Cette série comprend des scènes excitantes. Les premiers pionniers de l'Ouest Américain se rendent civiliser les tribus sauvages, au milieu des difficultés sans nombre de ce pays sans loi. Voyez l'ère — ne des pionniers, l'attaque d'un train, les aventures extraordinaires, la venue de la cavalerie des États-Unis à la rescousse.

Une série complète offre de l'intérêt du commencement à la fin et tient le public en suspens à chaque épisode. Nous commersons la représentation avec une des plus belles comédies. (Communiqué)

EMORE Tél. 4-2880

CLAUDE RAINS
"The Man Who Reclaimed His Head" aussi Patricia Ellis, dans
"A NIGHT AT THE RITZ"

VICTORIA
Continuel de 1 à 11 p.m.

La célèbre opérette
"LA FILLE DE Madame ANGOT"
avec
ANDRE BAUGE
MONIQUELLA

En programme double avec le célèbre artiste
PIERRE FRESNAY dans
"AME DE CLOWN"

JANET GAYNOR AND HENRY FONDA
The FARMER TAKES A WIFE
A FOX Picture with Charles Bickford, Jane Withers, Slim Summerville, Andy Devine, Margaret Hamilton, Roger Imhof

PRINCESS "A TOYLAND BROADCAST" GRAND SPECTACLE ORIENTAL
"CHU CHIN CHOW"
Charles Starrett, Sally Blance, Edgar Kennedy, Wm Farnham dans
"THE SILVER STREAK"
TOM MIX: "The Miracle Rider", ép. 6

CANADIEN Mat. 1.00-2.20 SOIR 1.50-2.50
Danielle Darrieux
Albert Préjean
dans
"LA CRISE EST FINIE"
Comédie musicale
"L'HEUREUSE AVENTURE" avec Tania Fedor

CINEMA RIALTO AUJOURD'HUI

La charmante CLAUDETTE COLBERT dans "THE GILDED LILY"
Les millionnaires lui prodigent attentions et diamants... mais un seul l'invita à s'asseoir sur un banc, dans un parc — et elle s'en éprit.

AUSSI
MADELAINE RENAUD et HENRI ROLLAN dans un magnifique drame d'amour
"LA MARCHÉ NUPTIALE"
C'est un film français de toute beauté
Matinée 10c — Soirée 15c

Autre Film
CLAIRE TREVOR ET EDMUND LOWE dans "BLACK SHEEP"
EXCITEMENT INTRIGUE ROMANCE
EXTRA! in "Liberty"
"Who Killed Cock Robin" (Silly Symphony en couleur)
MATINEE 15c. — SOIRÉE 25c.

ARLEQUIN AUJOURD'HUI
GRANDE UNITE DE VAUDEVILLE
6 GRANDS NUMERES DE VAUDEVILLE 6
"ORCHESTRE CHATEAU BOYS" sur la scène.
"Front Page Woman" avec Bette Davis-George Brent et 2 Comédies et Cartoon
COMMENCANT SAMEDI LA REPRESENTATION UNIQUE DES 10 GAGNANTS "RADIO AMATEURS DU MAJOR BOWES"
En personnes sur la scène présentés par JACK FAVER.

CINEMA DE PARIS FRANCE Film présente AUJOURD'HUI
HARRY BAUR
PIERRE BLANCHAR
artistes dramatiques français
"CRIME et CHATIMENT"
En PROGRAMME DOUBLE avec
—Lucien Baroux
—Albert Préjean
—Danielle Darrieux
—André Roanne
"Quelle drôle de Gosse"

RECENT MARIAGE



Photographie prise au mariage de M. Marcel Dubé à Mlle Fernande Casseault, à Saint-Roch, le 30 novembre dernier. — (Photo de Turcotte.)



L'Exquis modèle illustré est en or de 14 carats, mouvement "Birks" Challenger. \$50.00

Aussi boîtier d'acier inoxydable, \$18.50

Henry Birks & Sons, Limited
(C. Scifert & Sons)
Bijoutiers 16 de la Fabrique

RECENT MARIAGE



Photographie prise au mariage de M. Marcel Dubé à Mlle Fernande Casseault, à Saint-Roch, le 30 novembre dernier. — (Photo de Turcotte.)



L'Exquis modèle illustré est en or de 14 carats, mouvement "Birks" Challenger. \$50.00

Aussi boîtier d'acier inoxydable, \$18.50

Henry Birks & Sons, Limited
(C. Scifert & Sons)
Bijoutiers 16 de la Fabrique

Professionnels

Téls. Bar. 4-3150 Rés. 3-2270

Dr RENE ROY
Ex-interne du Forsyth, Boston
Chirurgien - Dentiste
299 ST-JEAN, QUEBEC

Dentistes

Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 hrs. a.m. à 6 hrs. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. 4-4841

DENTISTE

Dr ALPHONSE DION
24, Côte du Palais
TEL. 2-2153
HEURES DE BUREAU: 9 à 12 A.M., 2 à 6 P.M.
MERCREDI SOIR: de 7 à 8 h. 30 ou sur appointment

Le Révd Père Schelpe, avec autant de précision que de tact, il définit le sens de l'autorité, soit, un acte de suppléance; 2o dicta ce que suppose l'exercice de l'autorité: (a) qu'on supplée à Dieu; (b) qu'on se possède parfaitement soi-même. Puis s'inspirant d'Alphonse de Châteaubriand, cet éminent expérimenté termine la première partie de sa conférence en comparant l'éducation à un labour: "Vous labourez l'âme de l'enfant, vous y semez à pleines mains comme dans un grand champ de blé.

Dans la seconde partie, l'éminent conférencier traite de la mesure de l'autorité. Par des exemples variés, il démontre deux manières d'user de l'autorité: 1o Commander trop; 2o ne pas commander assez. Conséquences: pour les uns, l'autorité est une dictature; pour les autres un libéralisme incertain. Le préférable est de prendre l'enfant tel qu'il est, et de compléter sa volonté. Empruntant alors les paroles d'un protestant anglais John Wesley, il nous dit: "Briser la volonté de l'enfant afin qu'il ne périsse. Forcez-le à faire ce que vous ordonnez. Ensuite, des méthodes éprouvées vous sont proposées dans le but d'assurer à notre autorité des résultats féconds et durables.

Concluant, ce pédagogue clairvoyant signale la nécessité pour l'instituteur d'être: 1o une personnalité, une personne que se domine, qui domine les événements; 2o un être jeune, car même après plusieurs années d'enseignement il faut communiquer sa jeunesse à l'enfant. Un commentaire à propos de ces paroles de Tourville: "Nous naissons vieux; mais il faut mourir jeunes", nous donne de voir la vie sous un jour nouveau, de nous détacher à partir de la jeunesse.

Monsieur l'abbé Dumais, en quelques mots pénétrant d'esprit, remercia le Révérend Père au nom de l'assistance enthousiaste.

L'ordre du jour se continue. Chaque thème suscite un intérêt nouveau, chaque question crée de l'anémisation. A dix heures, la séance est close par la prière.

La secrétaire correspondante (Communiqué)

Les Aventures de Tit Jean l'Aviateur

Tu vas m'écrire ce billet de nouveau? Personne ne pourrait lire ces barbouillages!

— Oui —
— m'inspire. Je pense que c'est parce que j'étais trop nerveux!

A présent, il va falloir attirer le lieutenant Martin loin du Fort avant que d'essayer d'envoyer le message à Mona!

Ca va être facile, Asaba — je vais donner de l'argent à un des hommes du chef Asaba —

Tit-Jean écrit le billet — ensuite, au dos du papier il écrit quelques mots invisibles avec du jus de citron!

Plus tard...
— Adrien, où allez-vous donc? —
L'un des soldats du chef Asaba vient de m'apporter la nouvelle que son chef est blessé! Il faut que j'aille le soigner! Je serai de retour au coucher du soleil, chère Mona!

La France fonde une Académie de Chirurgie

(Suite de la page 3) de chirurgie devenue académie de chirurgie, tiendra sa première séance officielle. Elle voudra se différencier des autres académies par l'organisation chaque année de ce congrès national de chirurgie qui réunit les savants du monde entier et qui traite de la façon la plus profonde chaque fois deux ou trois questions de première importance.

Le Dr Parent prend la défense du chômeur

(Suite de la page 3) ment assisteront à cette conférence; ATTENDU que l'un des principaux problèmes que la conférence étudiera est celui de venir en aide le plus efficacement possible aux milliers de chômeurs qui existent dans notre pays; ATTENDU qu'il importe que des mesures soient prises afin que les chômeurs qui obtiennent temporairement du travail puissent reprendre leurs secours lorsqu'ils redeviennent sans emploi;

Le Canada reconnaît la clause de la sécurité

(Suite de la 1ère page) l'amitié inaltérable qui unit et unira toujours la France au Canada. D'autre part, Havas est en mesure d'affirmer que le sénateur Dandurand est l'occasion, au cours d'entretiens avec des personnalités françaises influen-

tes de dissiper certaines équivoques créées par la récente déclaration de M. Lapointe, premier ministre intérimaire. Il précisa notamment que le délégué canadien à Genève qui prit l'initiative de proposer un embargo sur le pétrole n'avait pas été désavoué d'avoir proposé par son gouvernement mais que le cabinet d'Ottawa devait à la vérité de souligner que Riddell avait agi sans consultation préalable avec les autorités supérieures. Le sénateur Dandurand qui fut président de l'assemblée de la S. D. N. en 1925 et qui pendant trois ans traversa 24 fois l'Atlantique pour participer aux travaux du conseil, saisit cette occasion de proclamer l'inébranlable attachement de son pays à la lettre du Covenant et à la clause de la sécurité collective.

Les explications d'un propriétaire québécois

(Suite de la page 3) moins du truc se sont offerts pour réclamer même à grands cris un décompte des bulletins. Depuis l'élection du maire Grégoire, il semble que bon nombre de directeurs de l'Association des Propriétaires veulent maintenir, à tout prix, dans ses fonctions actuelles, notre premier magistrat, tandis que d'autres travaillent pour empêcher que la politique de clans s'introduise chez les propriétaires. "Quoi qu'il soit, l'Association des Propriétaires va se maintenir et c'est bien l'intention de la majorité des directeurs de donner "fair play" à tout le monde. On veut que toutes questions de personnalités, ou de candidature, restent en dehors des discussions du bureau de direction. Les propriétaires sont là pour se protéger, et non pour travailler en faveur de celui-ci ou celui-là, aspirant aux honneurs de l'échevinage ou de la mairie. Il ne peut être question de mêler la politique provinciale et municipale non plus. Il faut que l'administration actuelle de Québec soit jugée à son mérite, et que les propriétaires s'occupent eux-mêmes de leurs intérêts, en envoyant, à l'Hôtel de Ville, des hommes qui rempliront leurs mandats avec intelligence, probité et diligence. Nul ne peut courir deux lièvres à la fois, dit un proverbe, ni servir deux maîtres à la fois et les propriétaires entendent se protéger, afin de sauvegarder leur crédit et leurs propriétés. "Il y aura du nouveau, sans doute, avant longtemps, dans l'Association des Propriétaires — le choix des officiers — mais avec l'élection à la présidence du notaire J.-C. Baillargeon, le vice-président, homme de beaucoup de science, à l'esprit modéré, et d'une grande expérience, il y a tout lieu d'espérer que la discussion restera dans les limites de l'intérêt public, et que la petite effervescence que nous venons de signaler, prendra fin, pour le plus grand bien des propriétaires eux-mêmes."

Brillant succès de deux artistes canadiens hier au Club Musical des Dames

(Suite de la page 3) un art sûr de lui-même. Applaudie, bissée, elle a donné encore en rappel: "La tabatière à musique" de Liadow. M. Lionel Daunais, le baryton mont-réalais très connu, très aimé, a partagé avec mademoiselle DeLisle les honneurs de la soirée. On ne se lasse pas d'entendre M. Daunais, artiste sûr, cultivé et sympathique, dont la

Les douleurs atroces du rhumatisme



On reconnaît dans les troubles du rhumatisme un état morbide du sang contenant de l'acide urique qui est la cause de cette maladie irritante et pénible. Le rhumatisme laisse à sa suite les jointures tordues, les membres tortus, les mains difformes, et la douleur et l'agonie intensément pesantes.

APPELEZ Spud PAR SON NOM!



Et recevez ce que vous demandez. Le menthol seul ne suffit pas pour donner le goût rafraîchissant de Spud. Le procédé secret de Spud débarrasse le tabac de ses matières irritantes.

Egalement en tabac haché fin pour les rouler vous-même, 10c le paquet. Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec. 100% canadienne et indépendante.



La toux s'arrête vite dès qu'une Pastille S.B. commence à agir. Les S.B. soulagent et c-a-l-m-e-n-t l'irritation.

Pastilles SMITH BROTHERS CONTRE LA TOUX Deux sortes: NOIRES-AU MENTHOL

façon de rendre la chanson, surtout la chanson tendre ou humoristique, est tout à fait personnelle. D'autant plus que M. Daunais est aussi compositeur, un compositeur de jolies chansons d'écriture élégante, tendres comme "Ne reviens pas", mélancoliques comme "Une jeune fille parle", ou arquoises comme "Le chien de Jean Nivelle". Quand il interprète ses chansons, la chanson, Lionel Daunais prend et retient son public sous le charme aussi longtemps qu'il le veut bien. Aussi s'est-il fait applaudir, bisser, demander et redemander par un auditoire insatiable. Il a donné trois rappels, après le second groupe. Le premier groupe comportait l'air de Hans Sachs, extrait des "Maîtres Chanteurs" de Wagner, la délicieuse "Chanson de Marycinthe", de Rhené-Baton, puis, en anglais, "My Lady Walks in loveliness", de Charles, enfin le très bel air de la Caravane dans "Marouf" de Rabaud. Violette DeLisle et Lionel Daunais avaient l'avantage d'être soutenus au piano par un autre excellent artiste canadien-français, le jeune-Charles Beaudet, qui seconda les deux chanteurs par un accompagnement d'une intelligence et d'une technique remarquables.

H. D.

Préliminaires d'une grosse attaque contre l'armée italienne

(Suite de la 1ère page) re fois, que l'un des principaux objets de la récente visite du Négus fut d'approuver cette intensification de la guerre dans le sud, provoquée d'ailleurs par les bombardements réitérés que l'aviation a fait subir au pays qui entoure Daggah Bur. 500 soldats blessés ont été dirigés sur les hôpitaux déjà encombrés d'Har-rar. AU NORD ET AU SUD RIEN DE NOUVEAU Rome, 4. — Le maréchal Badoglio a résumé aujourd'hui les opérations militaires de l'Est-Africain dans le plus bref communiqué encore émis: "Rien qui vaille la peine d'être signalé sur l'un ou l'autre front", a-t-il télégraphié à son gouvernement.

Trois nouveaux commissaires à l'Office fédéral du blé

(Suite de la 1ère page) Il avait acheté et vendu plus de blé qu'aucun autre négociant dans le passé.

Le président de l'Office, M. Murray, touchera 18,000 dollars par année; le vice-président, M. MacIvor, recevra un traitement de 15,000 dollars, soit 2,000 dollars de moins que son prédécesseur; M. Shaw sera payé 15,000 dollars par année. M. Murray a épuisé toutes les questions relatives à sa politique de vente, à la fixation des prix et aux stocks détenus par l'Office, expliquant qu'il ne serait pas en mesure de faire une déclaration publique avant d'avoir étudié la question. On sait que les opérations du gouvernement, par l'entremise de MacParland, nommé directeur général des cartels, remontent au 30 novembre 1930. Celui-ci prit en main le stock de la Co-operative Wheat Producers et, moyennant la garantie de l'Etat, emprunta des banques pour mener à bien ses opérations. Son but était d'empêcher l'effondrement de la cote. Il poursuivit ses opérations jusqu'au mois d'août. A cette date, il fut nommé président de l'Office du blé créé par le gouvernement. Jusque là, il s'était constitué l'unique agent de vente et d'achat sur le marché, le spéculateur ordinaire ayant fui la bourse par suite de l'affaissement des prix. C'est ainsi qu'il accumula plusieurs millions de boisseaux, achetés par options. Ce stock devint propriété de l'Office au moment de sa création. Le 14 janvier, le premier ministre Bennett, à la Chambre des Communes, évalua à 225 millions de boisseaux le stock détenu par les cartels et transmis à l'Office. Au 31 juillet, après la campagne de 1934-35, l'Office fédéral de la Statistique estimait l'exécédent à 203,231,288 boisseaux. L'année précédente, à la même époque, le stock se chiffrait par 193,990,281 boisseaux. Il était de 211,740,188 boisseaux à la fin de la campagne de 1932-33.

Il est impossible d'estimer la quantité de blé qu'il faudra vendre pour ramener notre excédent à un niveau normal, le chiffre exact des stocks détenus par l'Office étant inconnu. Grand producteur et exportateur de blé, le Canada ne liquide jamais ses stocks avant la récolte, ce qui chaque année lui crée un excédent. Le 31 juillet 1934, cet excédent atteignit 45,158,819 boisseaux; le 31 juillet 1935, il passa à 25,482,696 boisseaux; le 31 juillet de l'année suivante, l'exécédent se monta à 35,801,194 boisseaux et, le 31 juillet 1927, il dépassa 50 millions et demi.

GRAVE ACCIDENT

Montréal, 4. — (D.N.C.) — Un enfant de six ans, Oscar Dandurand, était tellement intéressé à glisser sur son traîneau, hier soir, vers 6 h. 25 devant le domicile de ses parents 669 rue Jolicoeur, à Ville Emard, qu'il ne vit pas une auto qui venait dans sa direction. Le conducteur de la voiture, M. André Leroux, demeurant à 1504 Ouest rue Notre-Dame, vit l'enfant trop tard et tenta vainement de l'éviter. Violentement projeté contre la chaussée, le garçonnet a été relevé inconscient, puis transporté à l'hôpital Général de Verdun. Les médecins craignent qu'il se soit infligé une fracture du crâne.

A MANSEAU

Manseau, 4. — (Spéciale) — M. Emile Charland, maire, a été choisi comme organisateur par les libéraux de Manseau. Il succède à M. Daniel Pauquin.

PENIBLE ACCIDENT

Manseau, 4. — (D.N.C.) — Pendant qu'il se livrait à son travail quotidien sur la voie ferrée des Chemins de Fer Nationaux, M. Albert Cloutier, cantonnier, a eu la jambe droite affreusement mutilée au passage de la draine à essence. On ne sait trop comment l'accident est survenu, mais on croit que la victime n'a pas entendu venir la draine en raison du fort vent qui soufflait dans la direction opposée. M. Cloutier a été transporté d'urgence à sa résidence où le docteur J.-M. Malchelosse lui a prodigué les premiers soins. Il devra garder la chambre plusieurs jours en raison de ce pénible accident dont il a été victime.

M. P. Laval a 24 heures pour sortir du guépier

(Suite de la 1ère page) Chambre a été levée au milieu du tumulte hier, tant était vif le débat sur les liges fascistes. Le député communiste Arthur Ramette parvint à faire voter assez longtemps pour lancer à M. Laval l'accusation de complicité avec ces groupements conservateurs militants. D'autres députés, au milieu des vociférations, clamèrent l'insuffisance des lois actuelles pour permettre au gouvernement de briser les formations paramilitaires. Les députés libéraux, acclamèrent ou interrompaient sans merci les orateurs. M. Laval se défendit en exprimant sa réprobation des actes imputés aux fascistes par les gauches.

L'Italie achètera son pétrole aux Etats-Unis

(Suite de la 1ère page) bargo sur le pétrole ne s'est pas posée quand j'étais à Genève. On ne l'avait pas encore soulevée à ce moment-là. D'après les dépêches de l'Agence Havas et de l'Ass'd Press) — Genève, 4. — Des experts de la Ligue ont exprimé hier l'opinion que l'embargo sur le pétrole ne suffirait pas pour faire cesser la guerre en Afrique. Ils ont observé que l'Italie a déjà pour six mois de pétrole emmagasiné en Erythrie et que, même si tous les états membres de la Ligue mettaient l'embargo sur le pétrole, l'Italie pourrait encore se procurer ailleurs une quantité du précieux liquide égale à 62 p. c. de sa consommation actuelle.

Washington, 4. — Le gouvernement américain, par la bouche du secrétaire de l'intérieur, M. Ickes, a donné hier une autre interprétation aux déclarations faites précédemment par ce dernier touchant l'exportation de certains produits sur l'Italie ou l'Ethiopie. M. Ickes prétend qu'on l'a "mal compris" et qu'en invitant l'industrie américaine à cesser ses expéditions aux bellégérants il ne visait que "les munitions". Sa première déclaration avait été presque unanimement interprétée comme visant le pétrole. Il ressortait donc de la seconde déclaration d'Ickes que les Etats-Unis ne discontinueront pas la vente du pétrole à l'Italie. Washington semble vouloir plutôt contingerter cette exportation pour la restreindre aux proportions normales d'avant la campagne.

Le gouvernement, par contre, entend se montrer intraitable pour l'exportation du matériel de guerre. Il a menacé hier de poursuites au criminel les maisons et individus qui trafiquent de ce matériel, ne se sont pas inscrits aux registres officiels comme l'exige le Neutrality Act.

Rome, 4. — Les milieux officiels italiens ont exprimé leur satisfaction hier des paroles par lesquelles le secrétaire Ickes a précisé le sens de sa déclaration antérieure sur l'exportation du pétrole, etc., en Italie.



NE PAS NEGLIGER LE RHUME

FRICITIONNEZ-vous comme il faut la poitrine et la gorge de Musterole calmant et réchauffant. Le Musterole n'est pas SIMPLEMENT un onguent. C'est un "contre-irritant" qui contient des bons vieux remèdes pour le rhume — huile de moutarde, menthol, camphre et autres ingrédients de valeur. Voilà pourquoi il donne de si bons résultats — meilleurs que ceux de la vieille mouche de moutarde. Il pénètre, stimule, réchauffe et soulage, chasse la congestion et la douleur localisées. Employé par des millions depuis 25 ans. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. Chez tous les pharmaciens. Essayé et approuvé par le Good Housekeeping Bureau, No 4867. Le Musterole est fabriqué au Canada par la Musterole Company, Limited, Montréal.



C'est naturel... l'enfant bien habillé prend plus de goût A L'ETUDE

On ne peut contester deux occasions comme celles-ci

MANTEAUX pour FILLETTES. Un chic incomparable et un confort garanti dans ce genre de manteau de tissu de laine bouclé, imitant le mouton. Couleurs: brun, bleu, drab, vert et rouge vin. Tailles: 12 à 14X. 11.95. Une collection très complète de manteaux garnis de belle fourrure telle que: Loup, écureuil et castor de luxe. Une confection très élégante et qui ne le cède en rien aux collections de prix plus élevés. Tailles: 8 à 14X. 11.95.

Robes de Saison, en CREPE de LAINE. Un choix remarquable de couleurs unies, et des styles en quantité pour satisfaire tous les goûts. Grandeurs: 8 à 14X. 2.95 3.95 4.95. Robes de crêpe de laine uni, dans les teintes de brun, bleu marine, rouge vin, orange et vert. Styles très nouveaux que nous venons de recevoir. 4-5 et 6 ans, avec pantalons assortis. 7-8 et 10 ans, sans pantalons. 2.95. 3e Etage — Annexe de la Couronne.

Caoutchoucs de toute 1ère Qualité. Toute paire faisant défaut sera remplacée séance tenante. Pour enfants: 3 à 10 1/2 49c. Pour fillettes: 11 à 2 54c. Pour garçonnets: 11 à 13 54c. Pour garçons: 1 à 5 59c. Sous-Sol — Syndicat.

BEAUX COMPLETS de serge bleu marine-- de serge bleu marine-- Une qualité de serge qui n'a pas son égale. Style à devants ordinaires ou croisés au veston. Tailles: 27 à 33. Avec 2 pantalons de golf. 8.95 à 13.50. En chevrote bleu tout laine 7.95. pour les plus jeunes. Complots de serge bleu marine, tout laine, à devants ordinaires ou croisés au veston. Tailles: 23 à 28; 5 à 10 ans. 1 pantalon droit 4.95 et 6.95. 1 pantalon de golf 5.95. Un pantalon droit et un golf 6.50 7.45 8.95. COMPLETS de TWEED tout laine pour enfants. Brun, gris et drab. Confection très soignée et que nous garantissons pour un long usage. Grandeurs: 23 à 28. Avec un pantalon droit et un golf 5.95. Chandails 1.00. Culottes d'équitation (breeches) en tweed, freeze gris, whipcord et corduroy, avec siège double et genouillères. 1.39. 2e Etage — Annexe St-Joseph.

Aux Grand Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC L.T.E.E.

UN JEUNE PRINCE SUR LES FONTS BAPTISMAUX



Le fils du duc et de la duchesse de Kent (La Princesse Marina) a été baptisé, ces jours derniers, au palais royal de Buckingham. On remarque le heureux père et mère de l'enfant en route pour le palais royal en compagnie du nouveau-né et de la garde-malade qui le porte. On a appelé l'enfant: Le prince George, Nicolas, Paul, Patrick Windsor.



Achetez de Bonne Heure POUR LES FETES

et profitez du meilleur choix. Vous trouverez à nos magasins de nombreuses suggestions pur cadeaux pratiques.

Ci-dessous, quelques-uns de nos spéciaux pour JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

Confortables couvre-chaussures garnis de fourrure, beaux velours noir, doublure ouatée. Talons cubains ou plats. Pointures: 3 à 8. Notre prix spécial



BOTTINES EN FEUTRE POUR HOMMES

Un lot de bottines lacées en bon feutre, semelles en feutre épais, et talons de caoutchouc. Pointures: 5 à 11. C'est une vraie affaire à



COMMANDES PAR MALE: Nous remplissons toute commande par la poste, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un bon de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser vos commandes à 266 rue St-Joseph, ou 742 St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centimes par article pour frais de malle.

CAOUTCHOUCS POUR HOMMES ET GARÇONS

CAOUTCHOUCS de première qualité, semelles rouges ou noires à bords roulés. Pointures: 1 à 8. En vente pour 3 jours à



CLAQUES EN GOMME POUR GARÇONS

Economiques et confortables, ces grosses claques en pure gomme sont de première qualité. Pointures: 1 à 5. Notre prix spécial



MONTREAL, LACHINE, VERDUN, QUEBEC, OTTAWA, TROIS-RIVIERES, SHAWINGAN FALLS, GRANBY, VALLEYFIELD, ST-HYACINTHE, DRUMMONDVILLE, SHERBROOKE ET CHICOUTIMI.

Advertisement for J.B. Leblond Limited, featuring the text '33 MAGASINS MONTREAL SHOE STORES' and '266 ST-JOSEPH, QUEBEC' and '742 ST-VALLIER, QUEBEC'.

"HEURE DU CONTENTEMENT" LUNDI 9 DECEMBRE

Les "airs de lune" inonderont de leurs flots harmonieux le prochain concert de l'Heure du Contentement (Contented Hour).

Cette vieille amie fidèle des chansonniers, la lune, aura sa large part dans les numéros populaires de l'Heure du Contentement de la compagnie Carnation, lundi prochain 9 décembre, alors que le directeur Morgan-L. Eastman présentera un programme composé entièrement d'"airs de lune".

Cyril Pitts, ténor, et l'ensemble Carnation qui comprendra cette semaine-là Phyllis Novak, soprano, artiste invitée, ouvriront le concert par "Blue Moon" de Rodgers. Plus tard cet ensemble se fera entendre de nouveau dans "Pale Moon" par Frederick-Knight Logan, et dans la finale ils chanteront "Wanting You", tiré de l'opérette "New Moon" de Sigmund Romberg.

"The Moon Was Yellow" par Ahlert sera la contribution lunaire du quatuor Carnation. La "Lullaby Lady", en harmonie avec l'esprit de la soirée, a choisi "Rock-A-Bye Moon" pour sa berceuse. L'orchestre, dirigé par M. Eastman, jouera comme première sélection "Moonbeams" tiré de "Red Mill" par Victor Herbert. Les autres numéros qui seront interprétés sont "When the Moon Comes Over the Mountain", "By the Light of the Silvery Moon" et "Shine On, Harvest Moon".

Deux numéros qui échappent à l'influence de la lune seront un arrangement rythmique de "Allah's Holiday" de Fiml, tiré de "Katinka", exécuté par l'orchestre Carnation, et "When Honey Sings an Old Time Song", ingénieuse combinaison de numéros de quatuors bien connus par MM. Pitts, Miller, Larsen et Schmidt.

L'Orchestre CKCV

Demain soir à 9 hrs. 30, l'orchestre CKCV, sous la direction de Maurice Côté, viendra, exécuter le programme suivant:

- 1. The white queen Metra
2. Falling leaves Sereby
3. Chut chin chow Norlton
4. Revere! Viestromps
5. Ay - Ay - Ay Freire

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les Postes en dehors de la ville BONNE HIER SOIR Fourni par C. Robitaille Enr.

P.-L. Lortie est l'agent des Auburn

(Suite de la dernière page) à celle des luxueuses voitures touristiques "Auburn", sauf qu'elle est plus spacieuse pour accommoder un grand nombre de passagers.

Les "Auburn" et "Cord" ont une apparence totalement différente de tout ce que les producteurs ont pu lancer sur le marché jusqu'à ce jour. Ainsi, pour ne citer qu'une seule de leurs nombreuses particularités, mentionnons que les phares des "Cord", sont complètement dissimulés dans la garde-boue, avec système d'éclairage indirect, de sorte qu'on ne peut voir en plein jour où ils sont installés sur la voiture. Ajoutons que la ligne aérodynamique donne à ces voitures une apparence de solidité, de sécurité et de confort.

On pourra d'ailleurs admirer les principaux modèles de ces voitures lors du Salon annuel de l'Automobile qui s'ouvrira ici samedi après-midi sous les auspices de l'Association des Marchands d'Automobiles du district de Québec.

Les "Auburn" et les "Cord" 1936 que nous verrons ici ont été exposés dans une quinzième de salons depuis quelques mois, et l'on nous assure qu'ils ont été la sensation du salon de New-York tout récemment.

Arrestation de voleurs dans Québec

(Suite de la page 3) L'acheteur a de grandes chances de ne jamais revoir la couleur de ses \$19, car les détectives ont remis l'appareil à son propriétaire et les deux voleurs ont plaidé coupable à l'accusation de vol. Ils recevront leur sentence lundi prochain et le procès du receleur s'instruira également ce jour-là.

La police municipale fait aussi une guerre continuelle aux enfants qui volent des marchandises dans les camions et le lieutenant détective Laurent Lacasse avertit les camionneurs de faire leur possible pour protéger la marchandise confiée à leurs soins. Les détectives sont prêts

LA LEGENDE DU ROCHER SAIOUACHE

Pour le voyageur pressé d'admirer toutes les beautés naturelles de Vancouver, le rocher qu'il aperçoit à travers les arbres géants du Parc Stanley, à courte distance du poste de signaux maritimes, offre à première vue peu d'intérêt. Banal incident d'une côte variée à l'infini, masqué en partie par une végétation luxuriante, il échappe d'autant plus facilement aux regards que de l'autre côté de la baie se profile sur un ciel bleu la blanche montagne de la "Vierge endormie".

Consécrite de l'oubli dont il pouvait être l'objet, Pauline Johnston, la poétesse iroquoise, a exprimé le vœu qu'on l'entère face à ce rocher. Le petit monument que ses admirateurs lui ont élevé sur le bord de la route est un point de repère et un "memento" pour le passant. Ainsi, elle tombe en marque une autre, la Poésiste rend un suprême hommage à la Légende. Car ce rocher a une histoire: Saioouache, jeune chef saishéen, allait être père pour la première fois. Déjà un bercail d'écorce de thuya se

à faire leur possible mais encore faut-il qu'on ne fasse pas exprès pour favoriser le vol. Une épidémie de vols de renards ravage le district depuis quelque temps et Georges-Henri Savard de Loretteville a été condamné à 4 mois de prison par le juge Laetere Roy. Le juge a voulu faire un exemple.

Boston, 3 (P.A.) — Un prisonnier et un chauffeur de camion ont trouvé une mort instantanée, ce matin, à la prison de Charlestown, près de Boston, au cours d'une révolte vite conjurée par les policiers et les gardes. Plusieurs de ces derniers ont tout de même été sérieusement blessés.

Le céleste qui était en poupe commanda au jeune homme de retourner à terre immédiatement, car il était dit que si un humain approchait de trop près le canot, ses occupants deviendraient aussitôt de vulgaires mortels, des fils de la Feuille qui servit à créer le premier homme. Saioouache, qui croyait tous les anciens usages d'origine divine, dit la

EN VOYAGE DE NOCES



Le Duc et la Duchesse de GLOUCESTER, mariés récemment, ont honoré de leur présence les participants à une grande chasse organisée à Woodland Priehley, Angleterre. On les voit ici, photographiés au cours de cet événement. La jeune épouse, la Duchesse de Gloucester, se tient près du cheval l'un des favoris du Duc pour ses nombreuses excursions de chasse.

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées LA SYMPHONIE A CORDES — Frank Black qui dirige la Symphonie à Cordes a choisi pour demain soir, jeudi, les morceaux suivants: l'Adagio Cantabile, de Grieg, Coventry Suite, de Davis, Sospiri, d'Elgar, Der Liebende, de Sibelius. Ce concert aura lieu à W.J.Z. à 8 heures 15.

ELIZABETH GUTMAN — Lors du concert de la petite Symphonie, au poste WOR, à 8 heures 30, demain soir, on entendra une soprano remarquable, Elizabeth Gutman.

JOSEPHINE ANTOINE — Cette cantatrice qui fera bientôt ses débuts à l'Opéra, chantera demain soir, à partir de 8 heures 30, au poste WABC.

ELIZABETH RETHBERG — Cette soprano de l'Opéra chantera demain soir au poste WABC, à 9 heures 30 des extraits de Tannhauser et de Madame Butterfly.

GOGO DE LYS — A 10 heures 45, à WABC, demain soir, jeudi, Gogo de Lys se fera entendre.

RADIO-CANADA C K C V

- MERCREDI, le 4 (Québec, 1310 Kilocycles — 229 mètres)
5.00 p.m. — Musique de concert
5.30 p.m. — Les Cavaliers de LaSalle
6.00 p.m. — Chansonnettes françaises
6.30 p.m. — "Twilight Moods"
7.00 p.m. — L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York
7.15 p.m. — "Across the Bay"
7.30 p.m. — Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophilistes des centres ruraux
7.45 p.m. — Mlle Marthe Lapointe, soprano et Mme Gaby Hudson, pianiste
8.00 p.m. — Les Romanichels. Orchestre et chœur sous la direction de M. Charles Guillet
8.30 p.m. — Sérénade académique
9.00 p.m. — "Première au Nini"
9.30 p.m. — La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein
10.00 p.m. — Les Maîtres de la Musique
10.30 p.m. — Max Kromney et son orchestre
10.45 p.m. — Radio-Journal (bilingue)

LENSEMBLE TRUDEL A RADIO-CANADA M. Edmond Trudel, directeur de l'émission de jeudi, à 7 heures, aux postes de Radio-Canada, "En dinant", a préparé le programme suivant: R. Friml Mignone L'Orchestre Moszkowski Bolero MM. Moisse et Payne Mon chant d'amour est une valse, R. Stolz Beau Soir Mlle Delval Debussy Mme Davis-Lebel, soprano Gondollers L'Orchestre Nevin Chanson Louis XIII M. Jean Belland, violoncelliste Payane M. Jean Belland, violoncelliste Par le rang et par l'opéra, Donizetti Mme Davis-Lebel Habanera MM. Moisse et Payne In a Persian Market Kretzberg L'Orchestre

MUSIQUE DE CHAMBRE Le Trio de chambre, direction Edmond Trudel, jouera, le jeudi, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, le Trio en si majeur, op. 8, de Brahms; le Trio en sol mineur, op. 8, de Brahms; le Trio en sol mineur, op. 8, de Brahms; le Trio en sol mineur, op. 8, de Brahms.

CHRC

- (Québec 580 kilocycles — 517,5 mètres)
MERCREDI, le 4
6.01 p.m. — Le piano-épave (Jos. Thivierge)
6.05 p.m. — La chanson nouvelle (Laurier Frontenac)
6.10 p.m. — Un moment de gaieté (Maurice Pollock Ltee)
6.30 p.m. — Radio-musical (C. Robitaille Enr)
6.45 p.m. — Pronostics de la température (Composé Arax)
6.46 p.m. — Pills & Tabet (Brasserie Champlain)
7.01 p.m. — Musique de danse (Mozart Ltee)
7.13 p.m. — Programmes des cigarettes (Grady)
8.00 p.m. — Emission Sweet Caporal (Imperial Tobacco Co.)
9.00 p.m. — L'heure amateur (Bière Black Horse)
10.30 p.m. — Musique d'orchestre (Vin St-Georges)
11.15 p.m. — L'orchestre de danse du Château-Frontenac
JEUDI, 5
10.00 a.m. — Méthodes musicales (Laurier Laval)
11.15 a.m. — Fantaisies (L'Emulation Scott)
11.30 a.m. — Concert varié (St-Cyr & Frère)
12.30 p.m. — Pronostics de la température (Composé Arax)
12.45 p.m. — Vos vœux (André Dorion)
1.01 p.m. — Musique d'orchestre (J.-B. LaLiberté Ltee)
1.30 p.m. — Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-café au Club Kivania
2.05 p.m. — Suspension des émissions jusqu'à 4.30 hrs p.m.
5.15 p.m. — Fantaisies (L'Emulation Scott)
6.01 p.m. — Miettes musicales (Jos. Thivierge)
6.05 p.m. — La chanson nouvelle (Laurier Frontenac)
6.10 p.m. — Un moment de gaieté (Maurice Pollock Ltee)
6.30 p.m. — Radio-musical (C. Robitaille Enr)
6.45 p.m. — Pronostics de la température (Composé Arax)
6.46 p.m. — Chansonnettes (Brasserie Champlain)
7.21 p.m. — Programme des cigarettes (Grady)
8.00 p.m. — Demi-heure théâtrale (Dr. J.-O. Lambert Ltee)
9.30 p.m. — Vagabonds du piano (Canada Starch Co.)
10.30 p.m. — Musique d'orchestre (Vin St-Georges)
11.15 p.m. — L'orchestre de danse du Château-Frontenac

Les Maîtres du Violon

Jeudi, à 9 heures 15, CKCV, présente la treizième émission des principaux chefs-d'œuvre de la littérature du violon, des époques classique romantique et moderne, exécutés par MM. Edwin Bélanger, violoniste, prix d'Europe, et Omer Lévesque, pianiste. A ce programme, vous entendrez le Sonate en Fa majeur de Camille Saint-Saëns. 1er mouvement: ALLEGRO MODERATO. 2ème mouvement: ADAGIO Souvenir (Douloureux) 3ème mouvement: ALLEGRO GIOCOSSO (La Chasse).

CROUP, COQUELUCHE

Advertisement for Croup, Coqueluche, featuring the text 'CEDENT PROMPTEMENT' and 'BUCKLEY'S MIXTURE'.

Advertisement for 'SON PERE' featuring a cartoon illustration of a man and a child, with the text 'HE, FAMI! Une minute, s'il vous plaît! Que faites-vous ici, sur ce terrain?'.

A large cartoon strip featuring a man and a child, with dialogue such as 'Major Softman, Monsieur! Je suis né ici, dans cette maison où trois générations de Softman ont vécu!' and 'C'est toute une histoire, Monsieur — et je ne voudrais pas vous ennuier avec cette! C'est un Québécois qui s'en est emparé pour avoir le trésor.'.

Le travail du dimanche

(Suite de la dernière page)
tée et mise en vigueur par le Parlement provincial du Bas-Canada, en 1805, sous le titre de "Act qui prohibe la Vente des Effets et Marchandises, Vins, Rum et autres liqueurs fortes les jours du Dimanche" (45, Geo. III, c. X).

Cette autre loi est le Statut 7 Edouard VII, c. 42, sanctionnée le 28 février 1907, et décrétée exécutoire le jour de sa sanction. Elle a été amendée en 1909, par le statut 9 Edouard VII, c. 51, qui en a augmenté la pénalité.

Refusé la même année, en même temps que les autres lois publiques de la province, on la trouve aux articles 4466 et 4472 des Statuts révisés de Québec, 1909. C'est là qu'on la prise pour en faire la section 1 du chapitre 199 des Statuts révisés de Québec, 1925, chapitre auquel on a donné le nom de "Loi de l'observance du dimanche", et dont la section II est, l'ancienne loi de 1805, telle qu'écourcée comme susdit.

Cet assemblage des deux lois, dans le même chapitre, et sous un titre commun, est à noter, vu qu'il n'y a pas la même origine, ces lois ne méritent pas nécessairement un sort commun.
Telle que refondue, la loi du 28 février 1907, contient sept articles en tout, dont les suivants:

"1.—Les lois de la Législature, soit générales soit spéciales, relatives à l'observance du dimanche, en vigueur en vigueur de la loi 7 Edouard VII, chapitre 42, continuent à être en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient modifiées, remplacées ou abrogées; et il est et continue d'être permis à toute personne de faire, le dimanche, tout acte qui n'est pas prohibé par les lois de la Législature en vigueur à la dite date et d'user, le dimanche, de toutes les libertés que lui reconnaissent les usages en cette province, sous les restrictions contenues dans la présente section.

"2.—Il est défendu, le dimanche dans un but de lucre, sauf néanmoins le cas de nécessité ou d'urgence, d'exécuter ou de faire exécuter aucune œuvre industrielle, ainsi que d'exercer aucun négoce ou métier, ou de donner ou d'organiser des représentations théâtrales ou des expositions accompagnées de vente de liqueurs alcooliques, ou de prendre part ou d'assister à ces représentations théâtrales ou à ces excursions.

"3.—Chaque convention à quelque une des prohibitions de la présente section rend possible d'une amende d'un dollar au moins et de quarante dollars au plus avec dépens, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'exécédant pas trente jours pour une première infraction, et d'une amende n'exécédant pas cent dollars, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'exécédant pas soixante jours pour toute infraction subséquente.

"4.—L'amende appartient à la Couronne, mais le recouvrement n'en peut être demandé que par un sujet britannique, dans les deux mois qui suivent le délit, devant un juge des sessions de la paix, ou recorder ou un magistrat de police ou de district, ou deux juges de paix conformément aux dispositions de la Loi des convictions sommaires de Québec, (chap. 165), et, lorsque une personne enfreint quelque une des dispositions de la présente section et que cette infraction est aussi une contravention à une autre loi, le délinquant peut être poursuivi soit en vertu des dispositions de la présente section, soit en vertu des dispositions de toute autre loi applicable à la contravention imputée.

"Les Fêtes" s'en viennent —choisissez le

"Cadeau des Temps Meilleurs"

LE TABAC à CIGARETTES

OGDEN'S

"FINE CUT"

Boîte métallique d'une 1/2 livre, 75c

Emballage spéciale comme cadeau pour les Fêtes



sauroit être irréparable, la raison s'y oppose.

Or, ce n'est pas la Législature, sans doute pour que personne ne puisse être pris par surprise, à en le soin de donner à ce sujet, un avertissement général, dans sa Loi concernant les Statuts de la province de Québec, (S. R.Q., 1925, c. 1, art. II) où il est dit: "1.—Un statut est censé réservoir à la Législature, lorsque le public l'exige, le pouvoir de l'abroger, et également de révoquer, restreindre ou modifier tout pouvoir, privilège ou avantage que ce statut confère à une personne."

Voilà qui est péremptoire, je crois. Or, cette disposition qui n'est pas nouvelle, tant s'en faut, puisqu'on la trouve également à l'article II du chapitre premier des Statuts révisés de Québec, 1888, s'applique au statut sanctionné le 28 février 1907, comme il gouverne tout autre statut public ou privé de la Législature.

Comment, après cela, douter du pouvoir que possède la Législature d'abroger l'article 7 de sa Loi de l'observance du dimanche?
On objecte: que la loi en question a été passée dans des circonstances particulières et exceptionnelles; qu'elle est en quelque sorte le résultat d'un accord entre le législateur provincial et le législateur fédéral, et même d'une certaine délégation de pouvoir de la part de ce dernier; que le Parlement du Canada a suspendu, du 13 juillet 1906 au 1er mars 1907, l'entrée en vigueur de sa Loi du dimanche, afin de permettre aux législatures provinciales de se faire respectivement des lois à leur goût, concernant l'observance ou la profanation du dimanche; que, d'autre part, au moyen de réserves et de dispositions dans sa loi, approuvée, adoptée et fait sienne toute loi provinciale qui pourrait être faite à ce sujet par la suite; que, sans cela, la Législature de Québec n'aurait pu, faute de compétence, adopter sa loi du 28 février 1907, qui est de la nature d'une loi criminelle, que, dans les conditions où elle a été passée, cette loi du 28 février 1907 est pour ainsi dire une partie intégrante ou une dépendance de la Loi du dimanche du Parlement du Canada; et qu'en conséquence, la Législature n'a pas la compétence ou le pouvoir requis pour amender la dite loi.

A mon avis, cette objection ne vaut pas.
Il est vrai que la loi provinciale du 28 février 1907 est de sa nature une loi criminelle. Il est également vrai qu'une telle loi n'est pas, d'après la constitution, de la compétence d'une législature provinciale. Mais on ne peut admettre, il n'est pas exact de dire que, par sa Loi du dimanche, le Parlement du Canada a conféré ou délégué aux législatures des Provinces des pouvoirs ou une compétence que ne leur donne pas la constitution.

En droit, une telle délégation de pouvoir ou de compétence, si elle avait eu lieu, un tel blanc-seing, pourrait-on dire, aurait été d'une constitutionnalité plus que douteuse.
Mais passons, car, en fait, il n'y a pas eu. Pour le moment, cela suffit.

Il n'est pas exact de dire que par sa Loi du dimanche, le Parlement du Canada a approuvé, adopté et fait sienne, les lois provinciales actuelles ou futures, concernant l'observance ou la profanation du dimanche. Rien de tel n'est dans sa loi. Tout ce qu'il a décrété, au sujet des lois provinciales en question, c'est que la Loi du dimanche ne les abroge pas, ne les affectera pas, mais les laissera saines.

Il n'y a rien, là-dedans, qu'on puisse prendre pour une approbation ou une adoption.
Prétendre que la Loi du dimanche a rendu constitutionnelle et valide un statut provincial qui, sans cela, n'aurait pas été, c'est affirmer, contrairement à ce qui est décrié, qu'elle a eu de l'effet sur lui, qu'elle l'a affecté. "Elle l'a affecté" encore bien plus, si, comme on va jusqu'à le prétendre, elle a fait de ce statut une chose fédérale, sur laquelle la Législature n'a plus le droit de mettre la main.

Non, la Loi du dimanche n'a produit rien de tel sur le statut en question; elle ne l'a ni validé ni invalidé; elle l'a laissé ce qu'il aurait été sans elle.
A cause de l'unique disposition prohibitive qu'il contient, le dit statut a été déclaré inconstitutionnel et nul, par un jugement de la Cour Suprême, en 1912, dans la cause type Quimet vs Bazin (46 Supr. C. R., 502).
Notre Cour d'appel l'a également tenu pour inconstitutionnel et nul, dans la cause type de Marin et al vs United Amusement Corporation (47 B. R. 1).
D'autres statuts provinciaux de même nature, ou dérogeant aux mêmes règles, ont eu le même sort de vant le Comité Judiciaire du Conseil Privé (Att. Gen for Ontario vs Hamilton Street Railway (1903), App. Cas. 524; Lord's Day Alliance vs Att. Gen. Manitoba (1925), App. Cas. 524).
La Cour Suprême, consultée, en 1906, par le gouvernement du Cana-

Un suprême hommage à l'auteur Franc-Nohain

(Suite de la dernière page)
quel nous devons tant d'œuvres bien françaises.
Quelques "amis de Franc-Nohain": Messieurs le Général de Castelnau, Henry Simon, directeur de "l'Echo de Paris", Abel Hermant, Henri Bordeaux, Maurice Donnay, Georges Leconte, Louis Madelin, Paul Valéry, de l'Académie Française; MM. Bachelet, Adolphe Boshot, Deffrasse, de l'Institut; M. Charrier, président de la Société des Auteurs;

M. Gaston Raquet, président de la Société des Gens de Lettres. M. Léo Lelièvre, président de la Société des Compositeurs; MM. Gérard Bauer, Bouju, Tristan Bernard, Thomas Braun, Francis Jammes, Robert Kemp, Maurice Rayet, secrétaire général et trésorier; M. André Pironneau, ont constitué un comité pour l'érection de cette stèle commémorative.
Ceux qui souhaitent que cette stèle soit digne de l'œuvre de Franc-Nohain, ceux qui ont aimé ses fables, ses livres, son théâtre, ceux auxquels sont "Art de Vivre" a peut-être apporté quelque réconfort, peuvent s'associer au geste des "amis de Franc-Nohain" en envoyant leur souscription à M. André Pironneau (6 place de l'Opéra, Paris IXe), qui a été chargé par le Comité, de recueillir les fonds pour le Tombeau de Franc-Nohain.

Comme on peut le constater, le mouvement en faveur de l'érection d'une stèle au tombeau de Franc-Nohain rencontre de précieuses adhésions outre-mer.
D'autre part, à Québec, notre confrère M. Damase Potvin, qui a fait beaucoup pour la diffusion des écrits de cet écrivain si original et si personnel, a reçu récemment une lettre touchante de madame Franc-Nohain qui lui faisait parvenir copies de la circulaire que nous reproduisons ci-dessous. M. Potvin a immédiatement groupé quelques amis de Franc-Nohain, auteurs et journalistes, pour fonder un groupement qui contribuerait à ce mouvement.

Voici maintenant le texte de madame Franc-Nohain à M. Damase Potvin:
Paris, ce 7 novembre 1935.

Cher monsieur.
Je me permets de vous envoyer en même temps que cette lettre quelques circulaires que je vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir remettre autour de vous. A ceux qui n'ont pas oublié mon cher mari, si bien accueilli à Québec il y a un an.

Vous y lirez que la ville de Paris, pour honorer la mémoire de Franc-Nohain, m'a offert une concession au cimetière du Père-Lachaise, et ses amis veulent ériger un tombeau digne de lui.
Je m'adresse donc à vous, cher monsieur, qui avez été si bon pour moi, et j'espère n'être pas trop indiscret en vous envoyant ces circulaires.

Marie-Madeleine Franc-Nohain.

M. EDWIN BELANGER

Mardi soir, le 10 décembre, sous le distingué patronage de M. Ludger Faguy, député d'Etat, et des Chevaliers de Colomb du quatrième degré, le Cercle Philharmonique de Québec dont le fondateur-directeur est M. Edwin Belanger, prix d'Europe, fera ses débuts au palais Montcalm. Une quarantaine des meilleurs instrumentistes de Québec, en cent partie. Haydn, Haendel, Mozart, etc. seront au programme. Les membres du 3e degré pourront se procurer des cartes en s'adressant aux secrétaires-financiers du Conseil 446 et du Conseil Laval.

Le piquant procès de 2 télégraphes

(Suite de la dernière page)
"Moï. Mark Drouin, je me présente dans un poil et d'une voix grave je déclare:—Je suis Hugues Fortier, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix; le sous-officier-rapporteur me tend un bulletin de vote et je vote. Selon la théorie de mon confrère, Me Maurice Boisvert, je ne me suis pas rendu coupable du crime de supposition de personne."

"En somme, c'est bien ce que prétend mon adversaire", continue Me Drouin.
Me Boisvert réplique que les accusés n'ont pas demandé de bulletin et que par conséquent ils ne sont pas coupables de supposition de personne puisque l'offense en pareil cas est spécifique et qu'elle doit être bien prouvée. La loi, dit-il, ne parle pas de tentative de supposition de personne. Au contraire, il faut que l'accusé dans le poil et demande un bulletin de vote. La preuve, conclut-il, n'a pas démontré que cette demande ait été faite dans le cas présent.

Me Drouin parle des "télégraphes" et Me Boisvert lui dit de ne pas faire de politique. Après une prise de bec, les deux avocats remettent la cause au tribunal, le jour où l'on prendra sa décision le 10 décembre prochain.

L. Bertrand et Psichari par M. Auguste Viatte

(Suite de la dernière page)
à étudier l'Afrique romaine, à laquelle il attribue toute la splendeur de l'art nord-africain, non sans quelque injustice envers les Arabes; il lui consacre des études comme les Villes d'or, des romans comme Sangaris Martyrium, et une biographie romanesque de Saint Augustin.

Dans cette œuvre, comme dans sa Sainte Thérèse, il observe toutes les règles de la critique historique, mais il cherche à voir ses héros en psychologue, à les faire revivre sous nos yeux. Et sa foi retrouvée l'aide à nous introduire sur le plan supérieur du surnaturel, et, comme saint Augustin lui-même, à devenir, selon le mot de l'abbé Calvet, un réaliste mystique.

Cette leçon mystique de l'Afrique, qui constate, un autre nous la fait mieux éprouver encore: c'est Ernest Psichari, à qui le savant professeur consacre la deuxième partie de sa conférence.

M. Viatte commence par rappeler la destinée extraordinaire de ce pe-

tit-fils de Renan, qui se voue au métier militaire et rapporte de ses expéditions africaines deux livres, Terres de soleil et de sommeil puis l'Appel des armes, avant de se convertir et de narrer sa conversion dans le Voyage du centurion. Psichari songeait à entrer chez les Dominicains au moment où il fut tué à la guerre, le 22 août 1914.

Ses trois livres nous montrent les étapes successives de sa conversion. Le premier est encore un livre de païen: il ne parle encore que de s'adapter à la nature, de vivre orgueilleusement sa vie, et cet orgueil l'amène au culte de "la guerre pour la guerre". Cette passion militaire rempli aussi l'Appel des armes. Psichari a désormais retrouvé l'idée de patrie: il méprise le dilettantisme des intellectuels; il a le goût de la discipline, le besoin de l'absolu, mais il continue à diviser la force à la manière de Nietzsche.

Ses méditations dans le désert lui rendent la foi. Eloigné de tout ce qui le distrairait, il admire la pléiade sans respect humain des Musulmans, mais il la sent incomplète; il se rend compte que sa supériorité sur l'Arabe vient du christianisme, que la France, face aux barbares, ne peut



être autre chose qu'une nation chrétienne; les lettres de Peguy, les prières de Pascal, accentuent sa soif de pureté et de charité. Et il termine son récit par une extase à la fois humble et fervente.

"Ainsi", conclut le conférencier, "Louis Bertrand, historien et romancier, nous montre dans le passé la leçon de l'Afrique; Ernest Psichari en est le témoin, le témoin aussi de

toute la "génération sacrifiée", et prenant "contre son père le parti de ses pères", il symbolise, pour ainsi dire, cette renaissance religieuse que nous constatons."

Dans son prochain cours public, mardi prochain, le 10 décembre, à 8.15 heures, en la salle des Promotions de l'Université, M. Viatte parlera de François Mauriac, l'un des romanciers français contemporains les plus notables.

QUATRIEME ANNIVERSAIRE CHEZ POLLOCK NOUS FETONS L'OUVERTURE DE NOTRE GRAND MAGASIN L'enthousiasme de la foule qui se pressait à notre magasin ce matin à l'ouverture des portes est une preuve évidente que le public de Québec sait apprécier les véritables occasions d'économiser que nous présentons durant cette vente anniversaire. Nous avons soumis à nos manufacturiers, notre intention de faire de cette vente, le plus grand succès commercial jamais obtenu à Québec jusqu'ici. Ils ont été impressionnés par l'importance de cet événement, par nos obligations envers vous à ce temps de l'année. Leur réponse enthousiaste et généreuse nous permet de vous affirmer sincèrement que durant nos nombreuses années de service au public, nous n'avons pas encore offert de si grandes aubaines en pleine saison. Venez demain, si vous n'avez pu venir aujourd'hui, l'assortiment est considérable. Emmenez les garçons et fillettes, c'est leur jour. -- Les mamans seront enchantées des réelles économies qu'elles pourront faire durant cette vente anniversaire. PARTICIPEZ A NOS 3 CONCOURS ET GAGNEZ AUTANT DE PRIX QUE VOUS POURREZ Nous acceptons les commandes postales, téléphoniques et les commandes C. O. D. Les acheteurs qui le désirent pourront faire réserver les marchandises jusqu'au 31 décembre. Ecoutez notre programme au poste CHRC tous les soirs à 6.10

Brick Bradford Par William RITT et Clarence GRAY No 489

Le secrétaire de la marine apprend le récit de von Keller et convoque aussitôt une conférence des amiraux: C'est notre conclusion, messieurs: il faut naviger la mer de la présence du pirate Brocco! Mobilisez la flotte aérienne de l'Atlantique! Au point G-3 de la Floride!

Illustrations for the Pollock advertisement showing a man in a suit and a man in a military uniform.

RECONVERSION D'ACTIVITE EN BOURSE L'AVANCE QUEBEC SONT ELAN D'HER-NICKEL TOUCHE 44 5-8

NICKEL, NORANDA ET SMELTERS AU MAXIMUM DE 1935

Montréal, 4. (P.C.) — Des achats massifs, dans le groupe des métaux communs, ont fini par envahir toute la liste de Montréal au commencement de la séance, cependant que les prix accusaient de fortes hausses.

Les trois principales actions du groupe des métaux ont atteint des paliers supérieurs pour l'année et d'avantage. International Nickel se hissant 3-4 de point plus haut à 44-5-8.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouv., Ferm. for various stocks like Ana. C. P., Ana. B., etc.

BANQUES

Table with columns: Banques, Valeurs, Ouv., Ferm. for various banks.

OBLIGATIONS

Table with columns: Obligations, Valeurs, Ouv., Ferm. for various bonds.

TOTAL DES VENTES

Table with columns: Actions, Hier, Lundi, Obligations, Hier, Lundi.

MOYENNES (Montreal)

Table with columns: Hier, Lundi, Hier, Lundi for various categories.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 4. — (P.C.) — Les prix sont demeurés fermes ce matin sur le marché local des bestiaux, malgré que l'activité y ait été à peu près nulle.

WINNIPEG ELECTRIC

Montréal, 4. — Les détenteurs des obligations 4 pour cent 30 ans de première hypothèque de Winnipeg Electric Railway Company (Hines) ont le 1er janvier 1935 sont avisés que la Winnipeg Electric Company payera l'intérêt du 1er juillet 1935 au condition suivantes:

POTINS de la Bourse

LA FABRICATION — Les manufacturiers ont été plus actifs en octobre, l'indice dépassant la ligne 100.

USINE AGRANDIE

Toronto, 4. (P.C.) — Robert C. Stanley, président de l'International Nickel Company of Canada Limited, vient d'annoncer officiellement la construction d'une unité additionnelle au smelter de Copper Cliff au coût de six millions de dollars.

BAISSES DE FRACTIONS SUR LE MARCHE DU BLE

Chicago, 4. (P.A.) — Des pertes très peu importantes se sont produites ces dernières heures sur le marché aux céréales de Chicago, après que l'on eut appris que le surplus de blé canadien allait être mis sur le marché conservateur.

EMPRUNT D'OTTAWA

Ottawa, Ont., 4. — (P.C.) — La ville d'Ottawa a vendu pour \$1,820,000 d'obligations à des prix comme elle n'en avait jamais obtenu encore.

MONTREAL CURB

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouv., Ferm. for various commodities like Wheat, Flour, etc.

LA HAUSSE D'HER SE POURSUIT AVEC VIGUEUR A N.-Y.

New-York, 4. — (P.A.) — Une recrudescence de demandes pour les ferres, les industries et un groupe choisi de spécialité a conservé au marché mobilier son élan d'hier au cours de la matinée d'aujourd'hui.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Une vigoureuse reprise a permis hier, à la liste de New-York de regagner ce qu'elle avait perdu la veille et samedi, cependant que le total des transactions se hissait à \$1,941,920 parts, comparé à seulement \$1,565,380 lundi.

BOURSE DES MINES

Table with columns: Ventes, Valeurs, Max., Min., Ferm. for various mining stocks.

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

Table with columns: Fonds, Valeurs, Ouv., Ferm. for various foreign funds.

DEPOTS PLUS ELEVES

Ottawa, Ont., 4. (P.C.) — Du 31 octobre dernier, les dépôts d'épargne dans les banques à charte du Canada ont augmenté de \$85 millions par rapport à la date correspondante de 1934.

TRAFFIC FERROVIAIRE

Les transports des marchandises sur les réseaux canadiens s'établissent en août à 5,308,528 tonnes, accusant ainsi une diminution de 45,649 tonnes ou 0.8 sur le mois correspondant de 1934.

LA ST-V. DE PAUL

La Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul aura une réunion ce soir, à 7.30 heures, sous la présidence de M. Victor Trépanier, E.E.D.

FORTE ACTIVE A TORONTO; NORANDA SE REND A \$47.00

Toronto, 4. (P.C.) — Une forte activité a caractérisé le début de la séance ce matin dans la section minière de la Bourse de Toronto où, en général, les prix ont accusé des gains ou se sont maintenus.

NOTRE DOLLAR A 99c

New-York, 4. (P.C.) — Le dollar canadien et le livre anglaise ont commencé la séance en comptant des gains ce matin, sur le marché local des changes étrangers, où l'activité fut plutôt forte.

QUELQUES WAGONS DE DINDONS VONT ARRIVER BIENTOT

Montréal, 4. — On a appris hier que les premières consignations de dindons de l'ouest étaient en route pour Montréal, où ils seront coulés pour le temps des fêtes.

REPARATIONS DES CHAUSSURES

Spécial d'ouverture: FEMMES—demi-semelles (cimentées) .60 HOMMES—demi-semelles (cousues) .60 TALONS de caoutchouc .25 PETITS TALONS en cuir pour dames .20

EMPIRE SHOE REBUILDERS

242 rue Saint-Jean — Téléphone: 4-4575

TRAFFIC DES CANAUX

Le système du St-Louis (coulées canadiennes et américaines): Les embarquements qui ont été effectués au cours de la semaine du 27 octobre ont atteint 7,453,071 tonnes au lieu de 5,005,676 tonnes le mois correspondant de l'année passée, soit un gain de 2,447,395 tonnes ou 49%.

UNE OPINION

Saint-Jérôme, N.-B. (P.C.) — Le Dr C.-A.-B. Addy, ancien président de la Société médicale canadienne, qui projette de prendre sa retraite à la fin de l'année, a déclaré que les neurthes par pitié seraient une bénédiction pour certaine personne, mais qu'en pratique, c'est une tentative impraticable parce qu'elle donnerait lieu à des abus affreux.

L'EXPORTATION DE L'HUILE

New-York, 4. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat a déclaré que, dans le cas où le Canada voudrait exporter de l'huile de pétrole, il faudrait que le Canada obtienne une licence de la part du gouvernement américain.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

COMMENTS SUR WALL STREET

Une vigoureuse reprise a permis hier, à la liste de New-York de regagner ce qu'elle avait perdu la veille et samedi, cependant que le total des transactions se hissait à \$1,941,920 parts, comparé à seulement \$1,565,380 lundi.

BOURSE DES MINES

Table with columns: Ventes, Valeurs, Max., Min., Ferm. for various mining stocks.

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

Table with columns: Fonds, Valeurs, Ouv., Ferm. for various foreign funds.

DEPOTS PLUS ELEVES

Ottawa, Ont., 4. (P.C.) — Du 31 octobre dernier, les dépôts d'épargne dans les banques à charte du Canada ont augmenté de \$85 millions par rapport à la date correspondante de 1934.

TRAFFIC FERROVIAIRE

Les transports des marchandises sur les réseaux canadiens s'établissent en août à 5,308,528 tonnes, accusant ainsi une diminution de 45,649 tonnes ou 0.8 sur le mois correspondant de 1934.

LA ST-V. DE PAUL

La Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul aura une réunion ce soir, à 7.30 heures, sous la présidence de M. Victor Trépanier, E.E.D.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

FORTE ACTIVE A TORONTO; NORANDA SE REND A \$47.00

Toronto, 4. (P.C.) — Une forte activité a caractérisé le début de la séance ce matin dans la section minière de la Bourse de Toronto où, en général, les prix ont accusé des gains ou se sont maintenus.

NOTRE DOLLAR A 99c

New-York, 4. (P.C.) — Le dollar canadien et le livre anglaise ont commencé la séance en comptant des gains ce matin, sur le marché local des changes étrangers, où l'activité fut plutôt forte.

QUELQUES WAGONS DE DINDONS VONT ARRIVER BIENTOT

Montréal, 4. — On a appris hier que les premières consignations de dindons de l'ouest étaient en route pour Montréal, où ils seront coulés pour le temps des fêtes.

REPARATIONS DES CHAUSSURES

Spécial d'ouverture: FEMMES—demi-semelles (cimentées) .60 HOMMES—demi-semelles (cousues) .60 TALONS de caoutchouc .25 PETITS TALONS en cuir pour dames .20

EMPIRE SHOE REBUILDERS

242 rue Saint-Jean — Téléphone: 4-4575

TRAFFIC DES CANAUX

Le système du St-Louis (coulées canadiennes et américaines): Les embarquements qui ont été effectués au cours de la semaine du 27 octobre ont atteint 7,453,071 tonnes au lieu de 5,005,676 tonnes le mois correspondant de l'année passée, soit un gain de 2,447,395 tonnes ou 49%.

UNE OPINION

Saint-Jérôme, N.-B. (P.C.) — Le Dr C.-A.-B. Addy, ancien président de la Société médicale canadienne, qui projette de prendre sa retraite à la fin de l'année, a déclaré que les neurthes par pitié seraient une bénédiction pour certaine personne, mais qu'en pratique, c'est une tentative impraticable parce qu'elle donnerait lieu à des abus affreux.

L'EXPORTATION DE L'HUILE

New-York, 4. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat a déclaré que, dans le cas où le Canada voudrait exporter de l'huile de pétrole, il faudrait que le Canada obtienne une licence de la part du gouvernement américain.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

La plus grande chaîne de CORDONNERIE au Canada

accorde au public de Québec des réductions énormes sur les réparations des chaussures. Spécial d'ouverture: FEMMES—demi-semelles (cimentées) .60 HOMMES—demi-semelles (cousues) .60 TALONS de caoutchouc .25 PETITS TALONS en cuir pour dames .20

REPARATIONS DES CHAUSSURES

Spécial d'ouverture: FEMMES—demi-semelles (cimentées) .60 HOMMES—demi-semelles (cousues) .60 TALONS de caoutchouc .25 PETITS TALONS en cuir pour dames .20

EMPIRE SHOE REBUILDERS

242 rue Saint-Jean — Téléphone: 4-4575

TRAFFIC DES CANAUX

Le système du St-Louis (coulées canadiennes et américaines): Les embarquements qui ont été effectués au cours de la semaine du 27 octobre ont atteint 7,453,071 tonnes au lieu de 5,005,676 tonnes le mois correspondant de l'année passée, soit un gain de 2,447,395 tonnes ou 49%.

UNE OPINION

Saint-Jérôme, N.-B. (P.C.) — Le Dr C.-A.-B. Addy, ancien président de la Société médicale canadienne, qui projette de prendre sa retraite à la fin de l'année, a déclaré que les neurthes par pitié seraient une bénédiction pour certaine personne, mais qu'en pratique, c'est une tentative impraticable parce qu'elle donnerait lieu à des abus affreux.

L'EXPORTATION DE L'HUILE

New-York, 4. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat a déclaré que, dans le cas où le Canada voudrait exporter de l'huile de pétrole, il faudrait que le Canada obtienne une licence de la part du gouvernement américain.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

LA MAJORITE DE ROCHON

Saint-Jérôme, 4. — (P.C.) — M. Jean Rochon, libéral, réuni avec une majorité de 16 voix sur son adversaire conservateur, M. Paul Sauvé, le 1er décembre, pour élire le député de Saint-Jérôme.

Une Compagnie Progressive...

UNION GAS COMPANY OF CANADA, LIMITED, produit, transporte et vend du gaz naturel au Canada depuis 1907. Elle sert plus de quarante centres dans le sud-ouest d'Ontario dont Windsor, London, Sarnia, Chatham et Hamilton.

La Compagnie possède et exploite plus de 400 puits de gaz naturel. Le nombre de ses clients dépasse 50,000 et le territoire desservi s'étend constamment. La population totale atteint 300,000.

La moyenne du revenu net annuel des cinq dernières années excède 2 1/2 fois le montant des intérêts obligataires.

Nous recommandons comme placement les Obligations 1ère hypothèque 4 1/2% de (Emission close)

UNION GAS COMPANY OF CANADA, LIMITED

Etablissement le 1er décembre 1930

Prix: 98 et l'intérêt—redémption plus de 4.68%

Prospectus détaillé sur demande

NESBITT, THOMSON and Company Limited

65, rue Sainte-Anne, Québec

Succursales dans les principales villes du Canada

2397

La Ligue de la Cité devra recommencer à neuf

Au cours des déclarations qu'il a faites aux chroniqueurs sportifs de la vieille capitale, Guy Lavallée a affirmé que la Q.A.H.A. ne cessera de considérer comme exhibitions, toutes les parties jouées à date.—Le Royal 22ème est le seul club du circuit Power qui ne serait pas en règle. — Quelle attitude adopteront les directeurs du Laval, détenteur de la première position, au meeting de demain soir ?

Le représentant local de la Ligue Amateurs Hockey Association, Guy Lavallée a fait d'intéressantes déclarations aux chroniqueurs sportifs québécois hier soir, à son retour de Thetford-Mines où il avait la veille, affilié cinq nouveaux clubs à la Q.A.H.A.

Nous avons pris connaissance de la volumineuse correspondance ayant trait à l'imbroglio dont la ligue de hockey de la Cité est actuellement affectée. Il apparaît d'après les documents qu'il nous a été donné de consulter, que le Royal 22ème est le seul club qui ne soit pas en règle avec la Q.A.H.A. Les Militaires devront se procurer incessamment des transferts pour tous les joueurs, à l'exception de ceux de Québec. L'équipe de l'Anglo-Pulp, l'Acé, a rempli toutes les formalités requises dès le début de la saison. Quant au Laval, ses directeurs ont mis ordre à leurs affaires hier même, en produisant les cartes de l'A.A.U. du Canada pour tous ses joueurs, qu'ils avaient négligé de faire avant ce jour. Le Québec-Amateur n'avait rien sur la "conscience", à l'exception du cas d'Edgar Tretis qui pratiqua avec les Indiens de Springfield, dont il avait retenu les services pour une partie.

Les officiers du circuit Power et les représentants des clubs se réuniront à l'Hôtel Victoria, demain soir. D'après la déclaration de Guy Lavallée,

la Q.A.H.A. ne reviendra pas sur sa décision quant à l'annulation des parties qui ont été disputées depuis le début des activités de la ligue de hockey de la Cité. "Étant donné que la Q.A.H.A. ne cessera de considérer comme exhibitions toutes les parties jouées à date", a dit Lavallée, les clubs de la ligue de hockey de la cité de Québec devront d'abord adopter une nouvelle cédule, ou recommencer l'année.

"Le Royal 22e, en changeant son nom en celui de "Royals", par exemple, pourra obtenir quinze nouvelles cartes de la Q. A. H. A., et les difficultés du Royal 22e seront terminées".

Il sera intéressant de connaître la décision du Royal 22ème et du Laval, détenteur de la première position dans la ligue de hockey de la Cité. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Au moment où nous allons fermer notre page sportive, le Dr André Simard, président du club Laval, nous informe que ses joueurs sont en règle depuis "vieux date", les cartes requises par le représentant local de la Q. A. H. A., lui ayant été remises en temps. Quant au cas de Bill Meloche, le président du Laval aurait obtenu son transfert en date du 9 octobre et Guy Lavallée en aurait été avisé.

Les choses se corsent et il sera intéressant à connaître comment se terminera cet imbroglio.

SOIREE DU CLUB VOIRIE AU CHATEAU FRONTENAC CE SOIR

L'ouverture officielle de la saison des sports d'hiver chez les skieurs de la Voirie, aura lieu ce soir, au Château Frontenac. De nombreux sportsmen de la Vieille Capitale assisteront à cette soirée.

L'organisation n'a rien négligé pour faire de cette soirée une des plus belles de l'année. Le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, président honoraire du club Louis Larivière, président actif, Edouard Tremblay, président du club de ski et tous les directeurs du club seront au nombre des invités.

On prévoit une brillante soirée. Tous les amis du club sont priés de se joindre au club de ski de la Voirie.

Dans le cours de la soirée on fera la distribution gratuite d'un magnifique programme de 40 pages où l'on trouvera la cédule des activités futures du club de ski de la Voirie.

M. L.-A. Dupuis fait savoir aux intéressés que les cartes de la soirée sont en vente au club, Avenue Laurier et au Club Frontenac.

Alors passer une agréable soirée avec les gens de la Voirie.

LES SPORTS AUX TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 30. (D.V.C.) ayant gagné un match de hockey contre le P.A.C. de Québec, la Ligue des Trois-Rivières a gagné deux parties contre le Grand-Gravelle dans la Ligue des Trois-Rivières. Paul Bégin fut l'homme de la semaine, marquant 12 buts et 19. E. Bourassa du Wakefield est aussi une partie simple de 24.

Le vétérinaire Maurice Gauthier a roulé 448 en trois parties aux petites quilles pour permettre au Marin de blanchir le Carling. Le Horace Héroux gagna deux parties contre le Garage Milot. Pete Balleux roula 441, et Jacques Hébert 422.

Le Central Bowling, de la Ligue de la Ville du St-Maurice est allé reconquérir à Grand-Mère, Lampron et Chevaliers de Colombe. Il a gagné deux parties contre le premier et seulement une contre le second. E. Simard et V. Lampron furent les étoiles pour les équipes du Grand-Mère, le Premier réussissant 581 et le second 571. A. Gagnon fut l'étoile de l'équipe trifluviennaise avec 502 grâce à une partie simple de 234.

Auguste Lafrenière est en tête de la Classe B de la Ligue des Trois-Rivières, avec un moyenne de 174 en 21 parties. Jules Dubé est second avec une moyenne de 154. Lafrenière a le record pour trois parties 582, tandis que Dubé a celui de la meilleure partie simple avec 229.

Mlle Yvette Gauthier a établi un record de saison dans la Ligue Féminine de petites quilles en roulant 404 en trois parties, 162, 128 et 113. Cet exploit permit à son club, L'Indépendant, de blanchir le J.-L. Fortin. Mlle Gabrielle Dubé se mit aussi en évidence en roulant 252. Le Lavolette a gagné deux parties contre le Zellers.

Dans la Classe B du Central Bowling, le club Grenèche des Trois-Rivières, blanchit le Carling tandis que le "Chez René" gagna deux parties contre le Goutin Lumber. Maurice Pelletier réussit le meilleur total avec 557.

Deux clubs du Central Bowling ont été reconquérir les quilleurs et quilleuses de Loretteville aux petites quilles. L'équipe Pivo-Roses a blanchi l'équipe de Louiseville, tandis que l'équipe masculine n'a gagné qu'une partie. Mlle Irène Lavolette s'est distinguée en roulant 411, terminant avec une partie de 177.

La Ligue des Chevaliers de Colomb vient d'ouvrir sa saison de grosses quilles à la

EN USAGE ET APPROUVÉ UNIVERSELLEMENT

Scotch whisky distingué dans une bouteille distinctive



The Grand Macnish Scotch Whisky
26 1/2 oz. \$3.20 40 oz. \$4.35
DISTILLÉ, MÉLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

LE HOCKEY

HIER SOIR

N. H. L.

Montréal, 3; Canadien, 2. Chicago, 3; Boston. CANADO-AMERICAINE Boston, 2; Springfield, 0. L'INTERNATIONALE Rochester, 3; Windsor, 1. Cleveland 1; Pittsburgh, 0. London, 2; Buffalo, 0. LES BONS SPORTS Gauvin 5; Royal 22e, 2. H. E. Scott, 3; Café Laval, 1.

CE SOIR

CANADO-AMERICAINE New-Haven à Philadelphie. GROUPE SENIOR Ottawa vs Lafontaine Royal vs Victoria.

LA COMMISSION

Nos lecteurs apprendront avec plaisir, que le Dr André Simard, président du club Laval de la ligue de hockey de la Cité, a été nommé médecin de la Commission Sportive et Athlétique de Québec, et non pas président, comme nous l'annoncions hier. On nous pardonnera ce lapsus.

SEANCE DE BOXE ET LUTTE A LA TUQUE

La Tuque, 4. (D.N.C.) — Les amateurs de boxe et de lutte de cette ville auront l'avantage d'assister à une très intéressante séance jeudi soir prochain. Cette fois les combats seront disputés dans la grande salle du Community Club et non à l'Aréna et à la Salle Paroissiale comme les derniers.

La meilleure rencontre de boxe sera sans contredit celle entre Bill Chatland et Alex Vermette pour le championnat de la Vallée du St-Maurice, et pour la lutte ce sera sans doute celle entre Bud Delemat et Armand Gingras. Les nombreux autres combats sont bien balancés et nous sommes convaincus qu'ils sauront intéresser au plus haut point tous les assistants. Les organisateurs comptent sur une grande assistance à cette dernière séance pour l'année courante, car ils considèrent les résultats de cette séance pour se baser sur l'organisation d'autres semblables pour l'année qui s'en vient.

JOUEURS RAPIECES

New-York, 4. (P.C.) — Les blessures que Red Dutton, joueur-gagné des New-York Americans, a reçues au cours de la Grande Guerre, l'ont rendu le rival d'Eddie Shore, des Bruins, et de Ching Johnson, des Rangers, les joueurs les plus "rapides" de la N.H.L. Dutton porte encore à la jambe gauche, un morceau de shrapnel qui est devenu de plus en plus visible depuis 1919.

LA NATATION AU QUE. WINTER CLUB

Les meilleurs nageurs de la ville participeront, ce soir, au tournoi du Winter Club — Il s'agit de former l'équipe qui figurera contre les Montréalais. Trois piscines seront représentées.

BON PROGRAMME

A 8 heures 30, ce soir, à la piscine du Québec Winter Club, avenue Laurier, des représentants des piscines Y.M.C.A. Palais Montcalm et Québec Winter Club se disputent le droit de figurer sur l'équipe qui représentera cette ville contre Montréal.

JOUEUR PRECOCE

Montréal, 4. (P.C.) — Si Marvin Hartley Wentworth ne devient pas un joueur de hockey, ce ne sera certes pas la faute de son père. Bien qu'il ne soit âgé que de 4 ans, son père, Cy, joueur de défense des Maroons de Montréal, songe à lui procurer tout un équipement de hockey.

LES DAMISTES

Au cours d'une séance régulière des damistes, il a été décidé que le tournoi pour le championnat régional au jeu canadien, commencerait le 11 décembre.

LES ETOILES

Paul Thompson et Doc Romnes ont enregistré les deux premiers points des Chicago Black Hawks, hier soir, pour défaire les Bruins de Boston 3 à 1. Lionel Conacher, des Maroons de Montréal, a renouvelé son ancien style d'attaque pour compter un point, aidant ainsi les Maroons à battre les Canadiens. Earl Robinson a enregistré le point décisif contre les Canadiens.

CARNAVAL A L'ARENA

Les fervents du patinage de fantasia auront l'excellente occasion d'assister à un magnifique carnaval, la semaine prochaine, lorsque François Le Maître et sa troupe de patineurs et patineuses figureront à l'Aréna, les 11, 12 et 13 décembre.

Nous n'avons pu encore procurer les détails de ce festival sportif, mais nous comprenons qu'il sera tenu sous le patronage d'une Association locale et que le programme comportera une quinzaine de numéros. Nous en parlerons dans notre édition de demain.

LIGUE QUE-LEVIS

La ligue de hockey "Québec et Lévis" tiendra une importante assemblée, ce soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Clarendon. Tous les clubs intéressés sont cordialement invités à se faire représenter.

CHICAGO DEFAIT BOSTON PAR 3-1

Boston, 4. (P. A.) — Les Chicago Black Hawks ont augmenté leur avance sur les New York Rangers, en première position de la section américaine de la N. H. L., en déjouant les Bruins de Boston par 3 à 1, hier soir, en présence de 12,000 spectateurs. Charlie Sands enregistra le premier point de la partie, assisté de Max Kaminsky. Paul Thompson égalisa le score une minute plus tard lorsqu'il donna la passe à Doc Romnes. Au milieu de la deuxième période, Morenz passa la rondelle à Mush March qui n'hésita pas à déjouer Tiny Thompson.

SOMMAIRE

Première période	
1—Boston, Sands (Kaminsky)	3.49
2—Chicago, Romnes (Thompson)	4.09
Pas de punition.	
Deuxième période	
3—Chicago, Romnes (Thompson)	8.47
4—Chicago, March (Morenz)	19.25
Punitions: Wiebe (2), Sands, Kaminsky, Beattie, Siebert, McPayden (MaJeure).	
Troisième période	
Pas de point.	
Punitions: Siebert, Levinsky 2 (dont 10 minutes pour mauvaise conduite).	
Arrêts: Thompson 25; Karakas 45.	
Arbitres: Bill Stewart et A. G. Smith.	

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE
Le populaire circuit du président Grégoire présentera ce soir un programme double des classes "A" et "C". Ce programme comprendra les parties suivantes qui sauront intéresser tous les amateurs d'anneaux qui se rendent à ces parties.

CLASSE "A" — Claire-Fontaine vs Jeunesse Libérale, à 266 rue Franklin. CLASSE "C" — Lévelin vs Taverne Léo Bourgeault, à 1090 1/2 rue St-Vallier, St-Jacques Inc. vs Claire-Fontaine, à 69 1/2 rue St-Luc; Pepsi-Cola vs Jos. Blais, à 213 rue Kirouac; Jeunesse Libérale vs St-Germain, à 117 rue St-Germain; C. N. R. A. vs Parent, à 174 rue Lafayette.

QUILLES

LIGUE "BRASSERIE BOSWELL"
Les quilleurs de la Brasserie Boswell se sont rencontrés pour la troisième fois, samedi soir dernier, à la salle Frontenac. La lutte entre les équipes fut des plus contestées, et il est actuellement impossible de dire quel club finira en première position dans les deux sections.

Dans la section "A" D. Egan joua une de ses fameuses parties en enregistrant le plus haut total de la saison, soit 438, avec une partie simple de 182. A. Lépine de la section "B", se vit disputer les honneurs de la soirée en totalisant 355 et une partie simple de 132.

Voici les détails de ces parties:

STORES: Section "A"	
Renaud, R.	94 155 107—356
Sauvageau, R.	112 103 95—310
D'Amours, A.	111 118 142—371
Boucher, R.	97 151 108—356
Totalux 414 527 452—1393	
TALON VAULTS:	
Carswell, R.	111 111 95—317
Carpenter, L.	111 106 87—307
Bélanger, L.	112 105 110—327
Copeman, R.	107 164 104—375
Totalux 444 486 396—1326	
Stores gagne 2 parties.	

DRIVERS

Robitaille, R.	113 114 116—343
St-Pierre, E.	100 118 127—345
Carswell, P.	99 113 115—327
Vézina, O.	95 87 118—300
Totalux 407 433 476—1315	

OFFICES

Poliquin, L.	114 92 90—296
Lacroix, G.	82 101 104—287
Petit, E.	110 109 137—356
McCord, H.	120 120 108—348
Totalux 426 422 439—1287	
Drivers gagne 2 parties.	

VOYAGEURS: Morency 48 94 69—211 Cloutier 120 125 127—372 Falard 83 119 141—343 Demers 76 85 84—245 Totalux 327 423 421—1171

GARAGE

Caron	102 88 109—299
McTeau	112 123 106—340

(Suite à la page 13, 2e col.)

DEFI DE RUSSELL

Edmonton, N.-B., 4. — Hooley Russell, boxeur local, lance un défi à Battling Kid Cyr et à tout autre boxeur, 125 à 130 livres, de la Rivière-du-Loup, pour un combat final de 10 rounds, trois minutes.

SPRINGFIELD BAT LES CUBS 6 A 2

Springfield, 4. (P. A.) — Comptant cinq de leurs points en deuxième période, les Indiens de Springfield ont défaits les Cubs de Boston par 6 à 2, hier soir. Cette victoire des Indiens les place ex aequo en troisième position avec les Reds de Providence. Ted Saunders compta deux des points du local. Harry Gray, joueur de centre acheté des Aigles de New-Haven, enregistra un point et un assist pour les Indiens. Bennett et Jack comptèrent les trois autres. Les deux points des Cubs furent enregistrés par Davie et Blake.

SOMMAIRE

Première période	
1—Springfield, Saunders	2.58
Punitions: Davie, Gray, Doran, Riley, Portland.	
Deuxième période	
2—Springfield, Saunders (Wilson)	1.02
3—Springfield, Bennett (Speyer)	4.07
4—Boston, Davie (Bauer)	8.11
5—Springfield, Jack	9.42
6—Springfield, Alexandre (Toupin-Gray)	14.19
7—Springfield, Gray (Alexandre)	19.59
Punitions: McInenly, Lafrance, Blake, Portland, Doran.	
Troisième période	
8—Boston, Blake (McInenly-Johnson-Davie)	18.48
Punitions: Brennan, Doran, Johnson, McInenly.	
Arbitres: Shaver et Davenport.	

LA LORETTEVILLE

Une importante assemblée générale du club de raquetteurs "Le Loretteville" sera tenue au chalet jeudi soir, le 5 décembre, à 8 heures. La direction compte sur la présence de tous ses membres.

SOIREE AU DRAGON

Les membres du corps de clairons du club de raquetteurs "Le Dragon" donneront une grande soirée ce soir, à leur salle, 306 rue St-Joseph. Dames et messieurs seront les bienvenus. Antonio et ses musiciens seront de la partie.

SOIREE AU ZOULAVE

Demain soir, à nos salles "Halle Berthelot", aura lieu notre Euchure Bridge annuel. Tous les membres sont priés de vendre leurs cartes de suite et d'en faire rapport en arrivant, au trésorier.

Les membres qui désireront jouer aux cartes sont priés de venir en "civil" et ceux qui aideront à la marche de la soirée pourront porter leur "smoking". Ils voudront bien emmener leurs parents et amis afin que ce soit une grosse "veillée de cartes" et un beau succès.

Henri Perin a complété sa "corbeille de provisions"; aux spectateurs, demain soir, de la voir, car le contenu vaut \$12.00. Léandre Trudeau nous a gratifiés d'un magnifique beau manchon qui sera donné comme prix de présence.

Il y aura des cartes à vendre à la porte pour tous ceux qui voudront venir nous voir.

LIGUE LORTIE JR

L'ouverture du circuit Lortie, aura lieu jeudi prochain, sous la présidence de M. Justin Lortie, qui mettra le puck au jeu. Trois clubs comprenant des joueurs âgés de quinze ans ou moins, en feront partie.

CLUB ROYAL

Buts: Maurice Morin; déf.: Georges Paquet, Guérin Gauvin; Centre: Georges Lapointe, Robert Dumas; alle dr.: Gaston Dorval, suboututs: Robert Dugal, René Dumas, Marcel Légaré; gérant: M. Morin.

CLUB TREMBLAY

Buts: Paul Tremblay; déf.: Naveau de Limouin; déf. Deslauriers; avanés: Boutet, R. Pakenham, Landry, Parent; Paul Tremblay, président.

CLUB ST-LOUIS

Buts: Roland Plante; déf.: Marcel Plante; déf.: Baronet "Barc"; sub-oututs: Marchand, Lord, Adrien Plante les deux Lamontagne. Gérant: "Gabelle" Plante.

LA LUTTE

Albany, N.Y. — Ray Steels, 215, California, a défait Jake Patterson, 213, Syracuse, N.Y., deux chutes sur trois.

New-Haven, Conn. — Jim Brownling, 2, 38-Venon, Mo., et Jack Donovan, 222, Boston, annulé.

Providence, R.I. — Danno O'Mahony, 220, Ireland, défait Eddie Meske, 217, Indianapolis, en deux chutes consécutives.

San Francisco — Jumping Joe Savoldi, 200, Three Oaks, Mich., tombe Wee Willie Davis, Virginie, en 27:00.

Reclamez!

PORTER

"Champlain"

c'est un vrai pain liquide

FABRIQUE PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE



GAUVIN ET SCOTT GAGNENT CHEZ LES "BONS SPORTS"

Les deux joutes au troisième programme de la ligue de hockey "Bons Sports", hier soir, ont été chaudement disputées.

GAUVIN VS ROYAL

Dans la première, la victoire a souri à Gauvin & Gauvin qui disposa du Royal 22ème Regiment par 5 à 2. Pedneault se distingua en enregistrant deux des points et deux assists au Gauvin. Jean en fit autant, ou presque, en comptant deux fois. Thivierge et Thivierge y allèrent d'un point, ainsi que Poiré. Chez les Royals, Guay fournit deux aides, tandis que Demers et Morency comptèrent chacun leur tour.

ALIGNEMENTS

Royal 22ème	Buts	Gauvin
Cloutier	Défenses	Masson
Bolduc		Côté
Tremblay	Centre	Pedneault
Demers	Ailes	Ouellet
Tailon		Poiré
Marceau		Lemieux
Subs. Royal 22ème: McMahon, Guay, Morency, Dubé, C. Bisson, Lambert, Beaulieu, H. Bisson.		
Subs. Gauvin: J.-P. Paquet, A. Paquet, Jean, Cantin, J.-P. Thivierge, P. Thivierge, Boissinot, Lalime.		
Arbitres: Martineau et Duquet. Officiels: St-Pierre.		

MAROONS BATTENT CANADIENS 3-2

Montréal, 4. (P. C.) — Comptant deux de leurs points en période finale, hier soir, les Maroons ont égalisé les chances dans la série annuelle avec les Canadiens, pour la coupe George Kennedy, en l'emportant par 3 à 2. La joute fut très excitante.

Goldsworthy donna l'avantage aux Canadiens en première période, aidé de Mondou à la suite d'un long lancer de Georges Mantha. Tandis que Goldsworthy déjoua facilement, Lionel Conacher égalisa le score avec l'aide de Northcott et Smith. Durant l'absence de Trotter, Johnny Gagnon et Aurélien Joliat envahirent la zone de défensive des Maroons; Paul Haynes reçut le puck en avant de Beveridge qui déjoua facilement. Northcott égalisa deux minutes plus tard, sur le retour du lancer de Smith. Vers la fin de la session finale, Earl Robinson comptait le point décisif des Maroons quand il rempila Stew Evans.

ALIGNEMENTS

1—Gauvin, Pedneault	15.00
Punitions: McMahon et Ouellet, majeures.	
Deuxième période:	
2—Gauvin, Jean (Pedneault)	11.20
3—Gauvin, Jean (Pedneault)	12.40
4—Gauvin, R. Thivierge (J. Thivierge)	15.35
5—Royal 22ème, Morency (Guay)	17.00
Punition: Beaulieu.	
Troisième période:	
6—Royal 22ème, Demers (Guay)	5.00
7—Gauvin, Poiré	19.15
Punitions: Pedneault, Boissinot.	

LAVAL VS SCOTT

Les équipiers du H.-E. Scott se sont ralliés en période finale, hier soir, pour compter deux fois et porter le score à 3-1, dans la deuxième joute. Assisté de Blanchette, Poulin donna l'avantage au Laval-Amateur en première période. Aidé de Lepage, Nolli égalisa le score à 1-1 dans la deuxième session. Carrière comptait le second point du Scott, en période finale, assisté de Berthiaume, et P. Bélanger mit le dernier filon en enregistrant un magnifique point, quatre minutes avant la fin de la joute.

ALIGNEMENTS

Café Laval	Buts	Scott
Blais	Défenses	Drouin
Côté		W. Bélanger
A. Roy		Nolli



UN PAQUET DE 50 LAMES BLEUES GILLETTE \$2.50

Un Cadeau qu'il Appréciera Rasage Parfait Durant des Mois

LES "LAMES BLEUES" GILLETTE, fabriquées spécialement pour les peaux tendres, sont particulièrement préférées des hommes. A prix équivalent, il n'y a pas de cadeau comparable à cet attrayant paquet de 50 "Lames Bleues" Gillette, pour lui donner autant de joie et de confort. N'y allez pas au hasard—inscrivez sur votre liste d'émplettes "Lames Bleues" Gillette. C'est le cadeau idéal. Demandez à votre fournisseur le carton spécial de Noël.

LAMES BLEUES GILLETTE

LES "LAMES BLEUES" GILLETTE, fabriquées spécialement pour les peaux tendres, sont particulièrement préférées des hommes. A prix équivalent, il n'y a pas de cadeau comparable à cet attrayant paquet de 50 "Lames Bleues" Gillette, pour lui donner autant de joie et de confort. N'y allez pas au hasard—inscrivez sur votre liste d'émplettes "Lames Bleues" Gillette. C'est le cadeau idéal. Demandez à votre fournisseur le carton spécial de Noël.

Intéressante causerie du P. R. Ph. Carrington

AU PETIT SEMINAIRE

On célébrera vendredi prochain au Petit Séminaire de Québec, le 16ème anniversaire de la Congrégation. Un salut solennel du T. S. Sacrement sera célébré le soir devant le personnel de la communauté pour commémorer cet événement important et rendre grâce au Ciel de ses faveurs sans nombre. Fondée en 1767, la Congrégation compte aujourd'hui parmi ses membres plus de 400 prêtres, 50 ecclésiastiques et 300 écoliers.

500 OUVRIERS APPUERAIENT CETTE GREVE

L'industrie de la chaussure dans la Beauce est menacée à la suite de la destitution d'un chef d'atelier de la Valley Shoe—Aucun accord n'a été conclu à date.

Une grève qui retiendrait environ 500 ouvriers catholiques syndiqués en dehors de leur travail menace présentement l'industrie de la chaussure dans la région de la Beauce, selon un confère local.

Depuis près d'un mois, trente-sept employés de la "Valley Shoe Co." sont en grève parce qu'un chef d'atelier a été congédié sous prétexte qu'il était étranger à la localité. Les compagnons de travail de ce chef d'atelier ont été ainsi à l'extérieur de leur usine et se sont réunis en un comité de grève.

Jusqu'à ce jour, cette grève avait été limitée, mais un confère prétend que les menaces de la Beauce, de plus en plus nombreuses, sont de plus en plus sérieuses. Près de cinq cents ouvriers employés dans les manufactures de chaussures de Valley Junction, Ste-Marie, St-Joseph, St-Georges et Beauveville seraient sur le point d'abandonner leur travail.

La visite d'un agent conciliateur dépêché sur les lieux par le ministre provincial du Travail n'a apporté aucun résultat à date et les contacts se continuent entre les représentants des sections paroissiales.

Les ouvriers de la "Valley Shoe" réclament une commission d'arbitrage, et la majorité des employés des manufactures de chaussures de la région beauceronne veulent que leur association soit officiellement reconnue.

EXHORTATIONS DES PRETRES COPTES AUX ETHIOPiens

—Les prêtres enturbannés de l'église copte d'Ethiopie promettent à leurs fidèles que l'Italie n'aura rien du territoire sur lequel les Abyssins ont étendu leur domination. Dans la cour des églises, à l'ombre des eucalyptus, c'est sans cesse les mêmes exhortations et les mêmes prophéties. Peter Wesley, l'une des missionnaires anglicans les mieux connus, a déclaré au correspondant du N.-Y. Times:

"Ils croient que l'histoire d'Ézéchias et de Sennacherib va se répéter. La menace italienne laisse l'église copte parfaitement calme. C'est l'avis des Anglais que la crise actuelle, à tout prendre, ne peut que lui être salutaire. Somme toute, depuis des siècles, cette église est rudement secourue par l'ébranlement dont nous sommes témoins. Les harangues en public sont devenues populaires. Les journaux de guerre qui se publient tous les jours donnent aux indigènes le désir d'acquiescer à la paix. Les presses à imprimer qui marchent sont nombreuses aujourd'hui."

FEU CARMEN RICHARD

M. Louis Richard, de Giffard, et Mme Richard viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fille, Carmen, âgée de quatre ans et 7 mois. La petite a succombé à une maladie de quelques jours laissant les siens éplorés. La famille Richard, qui demeure à Petit Village, compte de nombreux amis à Giffard et dans tout le district. Aussi la nouvelle de cette épreuve qui l'atteint lourdement causera-t-elle d'innombrables regrets.

Les funérailles auront lieu en l'église de Giffard demain après-midi à trois heures.

DECOMPTE JUDICIAIRE

Rimouski, 4.—(Spéciale).—L'honorable juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, présidera demain matin, à 9 heures, au palais de justice de notre ville, le recensement judiciaire des bulletins de vote déposés dans les urnes le jour du scrutin dans le comté de Matapédia où M. le commandeur Jos. Dufour, libéral, a été élu contre M. François Paradis, candidat de l'Union nationale. M. Dufour a une majorité de 120 voix. MM. Perrault Casgrain et Amédée Caron, M. P. P. représenteront le candidat libéral.

Le Lord-Evêque de Québec est l'invité d'honneur du Club Rotary et donne une causerie sur la Nouvelle-Zélande où il a vécu de longues années.

La Nouvelle-Zélande est un pays lointain dont on connaît peu de chose au Canada et les Rotariens sont reconnaissants au Très Révérend Philip Carrington, lord-évêque de Québec, de leur avoir ouvert des horizons nouveaux à ce sujet hier midi, au cours du déjeuner hebdomadaire du club au Château Frontenac. Le T. R. Carrington est né en Angleterre mais il a vécu la plus grande partie de sa vie en Nouvelle-Zélande où il a occupé des postes importants et sa causerie a été très intéressante. On a exprimé de l'étonnement en certains milieux sur l'arrivée au pouvoir des travaillistes en Nouvelle-Zélande mais le lord-évêque de Québec n'éprouve pas les craintes de plusieurs qui voient dans ce changement une menace pour la propriété en ce pays lointain et qui craignent que cela ait de la répercussion dans les autres domaines britanniques. L'orateur a déclaré qu'il y a longtemps que ce pays jouit d'une législation sociale avancée et que la pension aux vieillards et le vote des femmes sont des textes de loi depuis de nombreuses années.

Ce pays est dans une bonne situation financière et le T. R. Carrington a fait rire ses auditeurs quand il a parlé des chemins de fer de la Nouvelle-Zélande qui sont peut-être moins avancés que ceux du Canada mais qui paient leurs frais. C'est un pays de fermiers et il n'y a que quatre grandes villes dont les principales sont Auckland, Wellington, la capitale, et Christ Church. On y vit surtout de l'exportation des produits laitiers qu'on peut obtenir à meilleur marché à cause du climat. La plupart des fermes sont petites mais on les utilise tellement bien que leurs propriétaires sont heureux.

Le lord-évêque de Québec fut présenté par M. James McManamy, vice-président du Rotary, qui présidait le déjeuner en l'absence de Dr. Lignon, M. Dion, et M. David Kerr offert à l'orateur distingué les remerciements des rotariens.

PROTESTATIONS DE LA CHINE A LA GR-BRETAGNE

Londres, 4. (C.P.-Havas).—L'ambassadeur de Chine, qui protestait hier matin auprès du Foreign Office contre la violation par le Japon, du traité de Neuf, parce que Tokio avait fomenté le mouvement d'accession dans le nord de la Chine, s'est réclamé hier soir du pacte de la S.D.N.

On dit que le gouvernement chinois, agissant à la fois à Londres, Paris, Washington, et autres capitales, a invoqué les articles X et XI du Covenant.

L'article X oblige les états-membres à respecter et maintenir l'intégrité territoriale et la présente indépendance politique de tous les membres de la Ligue. Ce fut le premier article invoqué par l'Ethiopie contre l'Italie.

L'article XI stipule que toute menace de guerre, qu'elle affecte ou n'affecte pas immédiatement un membre de la Ligue, est par le Covenant déclarée une question intéressant toute la Ligue. Cet article fut également invoqué par l'Ethiopie.

Bien qu'on ne puisse s'attendre à voir la Ligue agir tant que la Chine aura pas saisi formellement la question à Genève, l'ambassadeur a, dit-on, souligné à Londres l'actualité de ces articles pour son pays.

MORT DE MADAME LOUIS MARCOUX

On apprendra avec regret la mort de madame Louis Marcoux, née Victoria Vermeil, de la rue St-Augustin, qui succomba hier à la maladie en sa résidence privée.

La regrettée défunte était âgée de 76 ans. C'était une femme très charitable, et une mère de famille exemplaire, dont la disparition sera apprise avec de profonds regrets dans le cercle d'amies qu'elle comptait en notre ville.

Madame Louis Marcoux laisse pour pleurer sa perte, son mari, M. Louis Marcoux, rentier; ses fils, MM. Louis Marcoux et Alfred Marcoux, son dernier employé de la Québec Power, et une fille, madame Japhet Chapadeau, née Laura, de cette ville. Une seule lui survit également, madame Napoléon Dubuc, de Québec.

La regrettée défunte était une membre de madame (Dr) Armand Pelletier, née Marguerite Emond, de St-Lin, de M. Cyrille Emond, de madame Marie Simonne Emond, de M. Jean-Marie Marcoux, de M. Léopold Marcoux, de mesdemoiselles Gabrielle, Marie et Geneviève Marcoux. Elle était la tante de M. Eugène Tanguay, gérant-général de la Québec Power, de M. Jos. Tanguay, gérant du Victoria, de M. Charles Tanguay, département du Reveu, et de M. Edmond Tanguay, employé de la Québec Power.

Le "Soleil" prie la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

NONAGENAIRE DECEDÉE

Ste-Genèveville, Baïscan, 4. (P.C.).—Madame Xavier Masciotte, âgée de 99 ans, est décédée hier, après une courte maladie. Elle était la femme la plus vieille du comté et elle aurait eu 100 ans en mai prochain. Jusqu'à sa mort, la vénérable nonagénaire a pu lire son journal tous les jours et suivre les offices religieux.

RHETORIENS 1922-23

Invitation spéciale est faite à tous les rhétoriciens du Petit Séminaire, promotion 1922-23 d'assister à une réunion qui sera tenue ce soir au Petit Séminaire, à la chambre de M. Tabbé A. Simard.

SEC-FINANCIER

Le travail du dimanche

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions ci-dessous le texte de l'important jugement de la Cour d'Appel rendu hier au sujet de la constitutionnalité de la loi du dimanche et dont nous avons publié le résumé :

Province de Québec, COUR DU BANC DU ROI (EN APPEL)

Québec, le 3 décembre 1935. PRESENTS.—L'honorable Sir Mathias Tellier, J. C., et les honorables juges Dorion, Bond, Galpeault et Barclay.

QUESTIONS

Soumises à la Cour en vertu de la Loi des renvois à la Cour du Banc du Roi, (S. R. Q. 1925, c. 7).

"1.—Est-il de la compétence de la Législature de la province de Québec d'adopter une loi destinée à abroger l'article 7 de la Loi du dimanche, (Statuts renfonduis de Québec, chapitre 190)?"

"2.—Dans l'affirmative, et si telle abrogation a lieu, l'article 15 de la Loi (fédérale) du dimanche, (Statuts renfonduis du Canada, 1927, chapitre 123), se trouve-t-il rappelé ou devient-il inopérant?"

SIR MATHIAS TELLIER, J. C. : LOI FEDERALE

La "Loi du dimanche" est une loi fédérale. Elle a été sanctionnée le 13 juillet 1906; mais, suivant que pourvu dans une de ses clauses, elle n'est entrée en vigueur que le 1er mars 1907. Renfondu en même temps que les autres lois fédérales, en 1906 et en 1927, on la trouve aujourd'hui au chapitre 123 des Statuts renfonduis du Canada, 1927.

Celles de ses dispositions qu'il importe particulièrement d'avoir sous les yeux dans le moment sont les suivantes, que j'extrait des Statuts renfonduis.

"1.—En la présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose, l'expression de "loi provinciale" signifie la charte d'une municipalité ou toute loi provinciale votée avant ou depuis la Confédération.

"2.—Sauf les dispositions de la présente loi et les dispositions des lois provinciales actuellement en vigueur ou qui le peuvent devenir, personne ne peut le dimanche vendre, offrir en vente ou acheter des marchandises, des effets, des biens meubles ou immeubles, exercer ou continuer d'exercer une besogne ou son état ordinaire ou quelque besogne accessoire de cet état, ou pour quelque gain, exécuter, au cours de cette journée, une besogne ou un ouvrage, ou employer à son exécution une autre personne.

"3.—Sauf les dispositions d'une loi provinciale actuellement en vigueur ou qui le peuvent devenir, il est défendu, le dimanche, de prendre part ou d'assister à une lutte ou un jeu

ASSEMBLEE ANNUELLE DES IMPRIMEURS

M. Arthur Vincent est nommé président de la Chambre syndicale des imprimeurs reliureux de Québec — Une campagne de recrutement.

M. Arthur Vincent a été élu récemment président de l'Association des maîtres-imprimeurs commerciaux de Québec au cours de l'assemblée annuelle des membres. M. Joseph Clermont agit comme secrétaire et le trésorier sera M. Arthur Chantal. Les nouveaux directeurs sont MM. Louis Chabot, A. Aubé, Omer Ratté, Roméo Bédard, Arthur Donati, A. Dorion et René Savard.

Le président sortant de charge a donné lecture de son rapport sur les activités de l'association durant l'année écoulée et il a fait un appel à tous les maîtres imprimeurs en faveur de l'union. Seul le groupement de toutes les énergies pourra améliorer la situation actuelle, rencontrer l'application des contrats collectifs. Il a insisté sur la nécessité de faire un recrutement intense afin que bientôt il ne reste personne en dehors de l'association pour présenter un front uni lorsqu'il s'agit de faire accepter de justes revendications.

M. Joseph Clermont, secrétaire, a donné un aperçu du programme que l'association entend poursuivre dans le cours de l'année pour relever le niveau des affaires et il a fait plusieurs suggestions qui rencontreront l'approbation des membres présents. On a ensuite adopté un nouveau nom pour l'association qui s'appellera désormais: "La Chambre syndicale des imprimeurs et reliureux de Québec".

POUR MAINTENIR LA DEFENSE DE LA GR-BRETAGNE

Londres, 4. (C.P.-Havas).—Le gouvernement britannique a annoncé hier, que sur le produit de l'emprunt de \$1,500,000,000 qui vient d'être lancé, on préleverait \$250 millions pour la défense nationale. On s'attend à ce que la première tranche aille à l'Armée qui pourra ainsi commencer un programme d'armement des unités nouvelles réclamées depuis longtemps.

Des milieux bien informés croient que d'autres emprunts suivront, mais qu'ils ne seront pas aussi considérables que l'emprunt actuel. Outre la somme affectée aux nouvelles constructions navales on s'attend à l'affectation d'une autre somme, moins importante, à la restauration des régions qui ont le plus souffert de la longue dépression industrielle depuis la guerre en Angleterre. Les chemins de fer, dont l'amélioration fait partie du programme ministériel, auront leur part du produit de l'emprunt.

MORT DE MONSIEUR CHARLES DELAGE

L'honorable Cyrille Delage, N.P., surintendant de l'Instruction publique, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son petit-cousin, M. Charles Delage, fleuriste, ancien jardinier fleuriste de Spencer-Wood, décédé à l'âge vénérable de 87 ans. A sa retraite depuis une douzaine d'années, M. Charles Delage était un fleuriste de grande réputation. Avant de commencer la culture des fleurs, il avait été jardinier-fleuriste, et il a plus de quarante ans, à Spencer-Wood.

M. Delage laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Elizabeth Pouliot, plusieurs neveux et nièces. Mentionnons MM. Elzéar Delage, Jos.-N. Delage et le docteur C.-P. Delage, de Thetford, madame Alphonsine Gilbert, de St-Basile, madame (docteur) Edouard Roy, de Chambray, MM. Xavier, Auguste et Henri Roy, de Québec, madame Joseph Bédard, de Charlebourg, madame Hilbert, de Sherbrooke, mesdemoiselles Marie-Louise Roy et Laura Roy. Le défunt était aussi le petit-cousin de l'hon. M. Cyrille-P. Delage et le beau-frère de M. Richard Tremblay, de Charlebourg.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église St-Sacrement.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses profondes sympathies.

A LA RADIO

Mademoiselle Georgette Dorval, 1. ph., vice-présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine, prononcera ce soir, au poste CHRC, de 10 h. à 10 h. 15, une causerie en faveur de la souscription organisée par les chevaliers de Colomb pour l'école des enfants infirmes dans notre ville.

Demain soir, au même poste, à la même heure, mademoiselle Eileen Bettesworth, traitera du même sujet.

UN VISITEUR

M. HOWARD NADEAU, représentant spécial de la Auburn Automobile Company, actuellement de passage en notre ville.

LE PIQUANT PROCES DE 2 TELEGRAPHES

Prise de bec entre Mes Mark Drouin et Maurice Boisvert au sujet de la loi électorale concernant les suppositions de personne — Deux inculpés dont l'un ira aux assises pour parjure connaîtront leur sort le 10 décembre.

Donat Roger, condamné à subir son procès devant les prochaines assises criminelles pour parjure, a subi son procès hier avec J.-L. Bérubé sur une accusation de supposition de personne. Le tribunal rendra sa décision le 10 décembre prochain dans cette affaire, comme le "Soleil" le disait hier.

Ce procès s'est déroulé devant le juge en chef Hugues Fortier. Hier, les avocats firent leurs plaidoyers. Me Maurice Boisvert, au nom de la défense, prétendit que la loi électorale exige une demande formelle de bulletin pour que l'accusé soit déclaré coupable de supposition de personne. Me Mark Drouin, procureur du plaignant, répondit que la loi veut parier d'une demande tacite de bulletin. Autrement, affirme-t-il, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de faire condamner un télégrapheur car il est rare qu'un électeur demande formellement un bulletin de vote. Sa seule présence dans un poll suppose qu'il veut obtenir le dit bulletin. S'il en était autrement, la loi, par le fait même, protégerait et encouragerait les télégraphes, ce qui n'est jamais le but poursuivi par le législateur.

(Suite à la page 9, 4e col.)

LOIS PROVINCIALES

1. Au temps où le Parlement du Canada adopta cette loi du dimanche, il existait, dans la province de Québec, une loi qui y prohibait le commerce, le dimanche. Cette loi avait été votée ou d'assister à une lutte ou un jeu

Un suprême hommage à l'auteur Franc-Nohain

Les amis canadiens de cet écrivain bien connu par ses vivantes chroniques sur notre pays veulent contribuer au mouvement lancé pour ériger un stèle au-dessus de son tombeau.

La mémoire de Franc-Nohain, auteur de ces vivantes chroniques sur le voyage de la mission française aux îles de Gaspe, est encore bien vivante parmi nous. Jamais, semble-t-il, on ne pourra oublier cet écrivain français qui a su si bien chanter les beautés de nos centres canadiens les plus pittoresques, et dont la mort, presque subite a causé d'universels regrets l'hiver dernier.

En apprenant ces jours derniers qu'une stèle allait être élevée à l'endroit où repose Franc-Nohain, cimezière du Père-Lachaise, et qu'une souscription était ouverte à cette fin, un groupe d'amis canadiens de cet écrivain remarquable ont décidé de participer à ce mouvement. Ils travaillent présentement à la formation d'un comité qui sera connu sous le nom des "amis canadiens de Franc-Nohain", lequel comité se chargera de recueillir des souscriptions pour la faire parvenir outre-mer.

Tout récemment, on a mis en circulation dans le monde des lettres en France, une circulaire ainsi rédigée: "POUR LE TOMBEAU DE FRANC-NOHAIN"

Le Conseil Municipal de Paris, au cours de sa dernière session, a décidé de rendre hommage à la mémoire de Franc-Nohain en votant pour lui la concession à perpétuité d'un terrain au Père-Lachaise.

Une stèle va être élevée à l'endroit où reposera Franc-Nohain, cet écrivain si original et si personnel au Canada. (Suite à la page 9, 4e col.)

LE BUCHEON A TEWKESBURY HIER

Tewkesbury, 4. (D.N.C.)—Un pénible accident a jeté l'émoi dans notre paisible localité. M. Léo Bureau, âgé de 26 ans, a été tué alors qu'il travaillait non loin d'ici dans la forêt à bûcher des arbres en compagnie de plusieurs autres bucheurs engagés par son père, M. Edmond Bureau, pour travailler à un chantier où venait d'ouvrir. Tous deux venaient de finir leur travail et le premier arbre abattu s'inclinait vers le sol avec un craquement sinistre, quand une branche sèche se rompit brusquement et tomba avec fracas. Malheureusement, le jeune Bureau ne s'était pas reculé assez rapidement, la branche le frappa et il tomba inconscient sur le sol sous la violence du choc. Ses camarades se portèrent vivement à son secours, mais il était trop tard. Il est mort à l'hôpital de Tewkesbury.

VINGT CAUSES EN COUR DU BANC DU ROI D'ARTHABASKA

Victoriaville, 4. — L'ouverture des Assises Criminelles d'automne a été marquée ici hier par un plaidoyer de culpabilité des deux voleurs qui étaient accusés du "hold-up" à la Banque Canadienne Nationale de St-Ferdinand d'Halifax.

Les deux individus connaîtront leur sentence à la fin du présent procès, mais il est à prévoir que le rôle renferme au moins une vingtaine de causes.

Le présent terme des Assises Criminelles est présidé par l'honorable juge Adolphe Lacombe, M. Valmore Bienvenue, C.R., procureur de la Couronne à Québec, Wilfrid Girouard, M.P., C.R., d'Arthabaska, et Philippe Marchand, C.R., de Victoriaville, agissent comme avocats de la Couronne devant ce tribunal.

La cause attendue avec plus d'impatience est celle de l'ex-détective provincial Farah Lajoie, accusé d'avoir tenté d'intervenir dans les rouages de la Justice.

On trouve également sur le rôle la cause de Gérard Gouin accusé du meurtre de Joseph Tardif, un vieillard de St-Vaïre de Bulstrode.

MORT DE MADAME HELOISE LALLAEE

Nous apprenons avec de vifs regrets la mort de Mme Héloïse Vézina, veuve de feu M. Narcisse Lallée, ancien voyageur de commerce, survenue à Montréal le 21 novembre après une longue maladie soufferte avec résignation, suivant de quelques mois son mari dans la tombe.

Mme Lallée était très bien connue à Québec où elle tenait un magasin de marchandises de fantaisie et de bon goût, et où elle se fit beaucoup d'amis et de connaissances. Après un long séjour dans notre ville, elle abandonna le commerce pour aller demeurer à Montréal.

C'était une femme bien estimée des siens, ne connaissant que des amis, prête toujours à rendre service et d'une charité insurpassable. Malgré les peines et les tracas que la maladie lui causait en ces dernières années, elle ne se découragea jamais et se sentit capable de paralyser et de perdre la vue.

Elle laisse dans le deuil trois fils, Antonio, Charles et Raoul ainsi que deux filles, Rosette, Mme Beaudoin et Jeanette; trois sœurs, Mme Théo, Gosselin et Mme Blanche Julien, de New-York et Mlle Adèle Vézina de St-Michel de Bellechasse; ses frères, Adolphe, de Montréal et Charles de Lauzon.

MEDECIN DECEDÉ

Paris, 4.—(P. C.).—Le gagnant du prix Nobel en 1913, le professeur Charles Ricket, physiologiste, est décédé hier à l'âge de 85 ans. Il fut d'abord professeur de médecine et membre de l'Académie des Sciences, Commandeur de la Légion d'Honneur, et auteur de plusieurs ouvrages.

UNE CAUSERIE

Mademoiselle Madeleine Roy, propagandiste, a donné une intéressante causerie hier au Frontenac, devant les membres de l'Association ambulancière Saint-Jean. Elle traita des buts que se propose cette association: soins urgents aux blessés, et des malades subitement atteints. Présente par mademoiselle Claudette Piché, elle fut remerciée par mademoiselle Cécile Lemieux. Le Dr Joseph Vallancourt félicita les membres de l'Association de l'œuvre éminemment utiles qu'elles accomplissent.

P.-L. LORTIE EST L'AGENT DES AUBURN

M. Howard Nadeau, représentant spécial de la Auburn Automobile Company, annonce une entente d'après laquelle cette firme québécoise distribuera les "Cord" et "Auburn".

Parmi les distingués visiteurs qui font présentement un séjour dans nos murs, la Vieille Capitale à l'honneur de recevoir un homme d'affaires en vue dans le monde commercial, s'étendent à toutes les parties du monde, voire même la Chine et le Japon.

Rencontré par un représentant du "Soleil" hier après-midi à ses appartements du Château Frontenac, M. Nadeau a bien voulu expliquer le but de sa mission dans notre ville.

"Mon séjour dans votre ville que j'ai déjà eu l'occasion de visiter, dit M. Nadeau, se rattache à une entente que nous venons de conclure avec la maison P.-L. Lortie, marchands d'automobiles de cette ville. La maison Lortie sera dès maintenant distributrice des automobiles "Auburn" et des "Cord" (à traction d'avant) pour le district de Québec et tout le territoire environnant. Les limites de ce dernier territoire, nous sont encore fixées, mais c'est une question de détails que nous aurons réglée d'ici peu."

M. Howard nous a fait voir à ce moment le catalogue des nouveaux modèles de l'année 1936. La compagnie qui l'a représenté vient de mettre sur le marché deux modèles ouverts, deux modèles fermés, et même des autobus qui ont toutes les particularités des voitures de promenade, et qui en diffèrent seulement par les limites de ce dernier territoire, nous sont encore fixées, mais c'est une question de détails que nous aurons réglée d'ici peu.

UN ACCIDENT A UN BUCHERON A TEWKESBURY HIER

Tewkesbury, 4. (D.N.C.)—Un pénible accident a jeté l'émoi dans notre paisible localité. M. Léo Bureau, âgé de 26 ans, a été tué alors qu'il travaillait non loin d'ici dans la forêt à bûcher des arbres en compagnie de plusieurs autres bucheurs engagés par son père, M. Edmond Bureau, pour travailler à un chantier où venait d'ouvrir. Tous deux venaient de finir leur travail et le premier arbre abattu s'inclinait vers le sol avec un craquement sinistre, quand une branche sèche se rompit brusquement et tomba avec fracas. Malheureusement, le jeune Bureau ne s'était pas reculé assez rapidement, la branche le frappa et il tomba inconscient sur le sol sous la violence du choc. Ses camarades se portèrent vivement à son secours, mais il était trop tard. Il est mort à l'hôpital de Tewkesbury.

UN PRISONNIER VEUT S'ENFUIR ET EST ABATTU

Muskogee, Okla., 4. (A.P.).—Six détenus, y compris 4 forcés condamnés pour vol commis simultanément dans deux banques d'Okeham, Oklahoma, le 22 décembre 1934, se sont évadés hier de la prison fédérale de cette ville après avoir blessé dangereusement le chef des détectives, Ben Bolton. L'un des évadés a été lui-même mortellement blessé par le chef de police Marsh Corgan.

Sur les cinq membres restants de la bande qui faisaient partie de la gang irlandaise d'O'Malley, composée de bandits ravisseurs et de dévaliseurs de banques, le cinquième purgait une sentence de sept ans pour violation de la loi Mann.

Le prisonnier tué, John Blackburn, fut atteint d'une balle au cou. Peu de temps après l'évasion on trouva dans un hôtel local la femme de Dan Healy, l'un des fugitifs. Elle fut immédiatement arrêtée et mise en prison. La police dit qu'elle avait visité son mari quelque temps seulement avant la ruée des six hommes vers la liberté.

LES VACANCES AU PETIT SEMINAIRE

Le Conseil universitaire de Laval et les autorités du Petit Séminaire de Québec viennent de fixer la date des vacances de l'été prochain. Elles auront lieu du 22 décembre au 29 décembre. L'Université toutes les facultés vaqueront depuis le 22 décembre et au Séminaire les cours seront suspendus depuis le 23 décembre à quatre heures. Le retour des cours à Laval aura lieu le lendemain de la fête des Rois le 7 janvier.

A l'Université les examens du premier terme à la Faculté de droit, comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, commenceront samedi le 21 décembre à 9 heures. On sait également que les examens écrits de licence en Droit auront lieu lundi prochain le 9 décembre. C'est dire qu'une activité fébrile se manifesterait dès les vacances de janvier chez les disciples de Thémistocle de même d'ailleurs que dans toutes les facultés.

A JACQUES-CARTIER

Il y aura ce soir, à 7 h. 30, à l'endroit habituel, répétition de la chorale pour laquelle tous les membres sont instamment priés d'assister.

BAZAR DU ST-ESPRIT

(Tirage)

L'ameublement Chesterfield a été gagné par Madame Cyrille Blouin, 163, 2e avenue, avec le billet numéro 6885; le panier de provision par M. F. Bédard, 951, 6e rue, avec le numéro 2481; le set de bijouterie, par le numéro 287. Prière aux intéressés de réclamer ces articles.

EASY
avec sa méthode à succion exclusive...
Donnez à la MAMAN un Cadeau utile
MODELE "EW" à coupes Vacuum et Spin-Dry
Un nouveau et plus beau modèle EASY de luxe qui est en même temps la laveuse la plus complète qui soit. L'action de lavage à l'eau chaude la plus récente et la plus rapide. Le panier Spin-Dry agitateur (faisant 900 tours à la minute) essore la plume cuve de linge prêt à étendre en deux minutes. Triple action pour une grande économie de temps. Chaque compartiment accommode SIX LIVRES DE LINGE SEC. Le commutateur du moteur à portée de la main épargne bien des pas. Tout le mécanisme est renfermé dans une carrosserie en acier inoxydable.

GARANTIE POUR 12 ANS
\$169⁵⁰

UNE LAVEUSE "EASY" EST TOUT CE QU'IL Y A DE MEUX!
Pianos Radios Laveuses Meubles Poèles Réfrigérateurs
L'AMASSON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ